

RAPPORT SUR LES RISQUES

2021

PILIER 3 - 30.06.2021

SOMMAIRE

1	CHIFFRES CLÉS	3	6	TITRISATION	87
2	FACTEURS DE RISQUE	5	7	RISQUE DE MARCHÉ	93
	2.1 Typologie des risques	5	7.1	Value at Risk 99% (VaR)	93
	2.2 Facteurs de risque	6	7.2	Expositions pondérées et exigences de fonds propres	95
			7.3	Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	96
3	GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	21	8	RISQUE STRUCTUREL DE TAUX	99
	3.1 Champ d'application – Périmètre prudentiel	21	9	RISQUE DE LIQUIDITÉ	101
	3.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	26	9.1	Réserve de liquidité	101
	3.3 Ratio TLAC	28	9.2	Ratios réglementaires	101
	3.4 Ratio de levier	29	9.3	Bilan échéancé	104
	3.5 Coussin contracyclique	30	10	RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3	109
	3.6 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	31	10.1	Responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	109
			10.2	Attestation du responsable du Rapport sur les risques Pilier 3	109
4	RISQUE DE CRÉDIT	41	11	ANNEXES	111
	4.1 Informations quantitatives	41			
	4.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	57			
5	RISQUE DE CONTREPARTIE	77			
	5.1 Ventilation du risque de contrepartie - Synthèse	77			
	5.2 Ventilation du risque de contrepartie - Détail	78			

ABRÉVIATIONS COURANTES

Millions d'euros : M EUR / Milliards d'euros : Md EUR / ETP : Effectifs en équivalent temps plein
Classements : les sources des classements sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

RAPPORT SUR LES RISQUES

2021

PILIER 3 - 30.06.2021

1

CHIFFRES CLÉS

Les informations divulguées dans ce rapport semestriel tiennent compte des évolutions induites par le règlement d'exécution (UE) N°2021/637 du 15 mars 2021 en matière d'exigences prudentielles de publication auxquelles le groupe Société Générale est assujéti. Les formats de tableaux ont ainsi été adaptés aux instructions techniques émanant de l'Autorité Bancaire Européenne (notamment EBA/ITS/2020/04).

Les différents indicateurs et métriques présentés dans l'ensemble du document suivent en particulier les nouvelles dispositions prévues

par le règlement (UE) N°2019/876. Certaines méthodes de calcul s'en trouvent impactées et de nouvelles exigences sont introduites, les principaux changements concernant les ratios de levier et de financement stable net ainsi que la mesure du risque de contrepartie.

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

TABLEAU 1 : INDICATEURS CLÉS (KMI)

(En M EUR)

		30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 315	47 082	47 290	46 107	45 053
2	Fonds propres de catégorie 1	57 258	55 318	56 179	54 024	53 254
3	Fonds propres totaux	69 331	66 858	67 584	64 945	64 448
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total de RWA	361 488	353 063	351 852	351 864	360 423
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	13,37%	13,34%	13,44%	13,10%	12,50%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,84%	15,67%	15,97%	15,35%	14,78%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	19,18%	18,94%	19,21%	18,46%	17,88%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	1,75%	1,75%	1,75%	1,75%	1,75%
EU 7b	dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	0,98%	0,98%	0,98%	0,98%	0,98%
EU 7c	dont : à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,31%	1,31%	1,31%	1,31%	1,31%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	9,75%	9,75%	9,75%	9,75%	9,75%
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-

(En M EUR)		30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%	0,06%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigence globale de coussin (%)	3,54%	3,54%	3,54%	3,54%	3,56%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,29%	13,29%	13,29%	13,29%	13,31%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,88%				
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽¹⁾	1 243 050	1 241 437	1 178 543	1 197 879	1 248 750
14	Ratio de levier (%)	4,61%	4,46%	4,77%	4,51%	4,26%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLÉMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-				
EU 14b	dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-				
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽²⁾	3,09%				
EXIGENCE DE COUSSIN LIÉ AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-				
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽²⁾	3,09%				
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	224 460	217 669	204 815	188 059	175 241
EU 16a	Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	365 861	357 183	356 097	353 408	358 139
EU 16b	Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	215 876	218 961	227 719	230 385	235 250
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	149 984	138 223	128 378	123 023	122 889
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	151,41%	159,24%	160,14%	153,47%	143,15%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	597 160				
19	Financement stable requis total	555 238				
20	Ratio NSFR (%)	107,55%				

(1) La mesure de l'exposition de levier tient compte, depuis le 30 septembre 2020, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.

(2) L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale est de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée).

Par ailleurs, les chiffres clés relatifs au ratio TLAC (*Total Loss Absorbing Capacity*) se trouvent en section 3 du chapitre 3 du présent rapport. Le Groupe présente au 30 juin 2021 un ratio TLAC de 30,5% des expositions pondérées (RWA) en utilisant l'option des dettes senior

préférées dans la limite de 2,5% des RWA (ratio de 28,9% sans prise en compte de cette option), pour une exigence réglementaire de 19,5%, et de 8,9% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6%.

2

FACTEURS DE RISQUE

2.1 TYPOLOGIE DES RISQUES

La gestion des risques du Groupe s'articule autour des principales catégories suivantes :

- **le risque de crédit** : risque de pertes résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit inclut le risque lié aux activités de titrisation et peut être aggravé par le risque de concentration individuelle, pays ou sectorielle ;
 - **le risque de contrepartie** : risque de crédit d'une contrepartie sur une opération de marché, combiné au risque de variation de l'exposition ;
 - **le risque de marché** : risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre ces derniers. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif ;
 - **les risques opérationnels** : risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Cette catégorie de risque comprend notamment :
 - **les risques de non-conformité** : risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, du fait de l'absence de respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques, propres aux activités des banques,
 - **le risque de réputation** : risque résultant d'une perception négative de la part des clients, des contreparties, des actionnaires, des investisseurs ou des régulateurs, pouvant affecter défavorablement la capacité du Groupe à maintenir ou engager des relations d'affaires et la continuité d'accès aux sources de financement,
 - **le risque de conduite inappropriée *misconduct*** : risque résultant d'action (ou inactions), ou de comportements de la Banque, ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le Code de conduite du Groupe, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour nos parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la Banque,
 - **les risques IT et de la Sécurité des Systèmes d'Information** (cybercriminalité, défaillance de services...);
 - **les risques structurels** : risques de pertes de marge d'intérêt ou de valeur du portefeuille bancaire en cas de variation des taux d'intérêt et de change. Ce risque est lié aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre et inclut le risque de déformation de l'écart structurel entre les actifs et les passifs liés aux engagements sociaux ainsi que le risque associé au rallongement de durée de versements futurs ;
 - **le risque de liquidité et de financement** : le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Le risque de financement se définit comme le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités selon ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents ;
 - **le risque de modèle** : risque de pertes résultant de décisions prises sur la base de résultats de modèles internes dues à des erreurs de développement, d'implémentation ou d'utilisation de ces modèles ;
 - **le risque lié aux activités d'assurance** : risque de pertes inhérent à l'activité d'assureur auquel le Groupe est exposé à travers ses filiales d'assurance. Il s'agit, au-delà de la gestion des risques actif-passif (risques de taux, de valorisation, de contrepartie et de change), du risque de tarification des primes, du risque de mortalité et d'augmentation de la sinistralité ;
 - **le risque stratégique/business** : risque résultant de l'incapacité du Groupe à mettre en œuvre sa stratégie et à réaliser son business plan pour des raisons ne relevant pas des autres risques de cette nomenclature ; par exemple la non-réalisation de scénarios macroéconomiques ayant servi à construire le business plan ou une performance commerciale moindre qu'escomptée ;
 - **le risque de capital investissement** : baisse de la valeur des participations du Groupe en actions ;
 - **le risque de valeur résiduelle** : au travers de ses financements spécialisés, principalement sa filiale de location longue durée de véhicules, le Groupe est exposé au risque de valeur résiduelle (valeur nette de revente d'un actif à la fin du contrat de crédit-bail ou de location inférieure à l'estimation).
- Par ailleurs, **les risques liés aux changements climatiques** qu'ils soient de type physique (augmentation de fréquence d'occurrence d'événements climatiques extrêmes) ou de transition (nouvelles réglementations carbone) sont identifiés comme des facteurs aggravants des autres risques existants.

2.2 FACTEURS DE RISQUE

Cette section indique les principaux facteurs de risque qui pourraient, selon les estimations du Groupe, avoir un impact significatif sur son activité, sa rentabilité, sa solvabilité ou son accès au financement.

Les risques propres à l'activité du Groupe sont présentés ci-après sous six principales catégories, conformément à l'article 16 du règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017 dont les dispositions relatives aux facteurs de risque sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 :

- risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire ;
- risques de crédit et de contrepartie ;

- risques de marché et structurels ;
- risques opérationnels (y compris risque de conduite inappropriée) et de modèles ;
- risques de liquidité et de financement ;
- risques liés aux activités d'assurance.

Les facteurs de risque sont présentés sur la base d'une évaluation de leur importance, les risques majeurs étant indiqués en premier au sein de chaque catégorie. Les chiffres d'exposition ou de mesures de risques présentés en regard des facteurs de risque informent sur le degré d'exposition du Groupe mais ne sont pas nécessairement représentatifs d'une évolution future des risques.

2.2.1 RISQUES LIÉS AUX CONTEXTES MACROÉCONOMIQUE, DE MARCHÉ ET RÉGLEMENTAIRE

2.2.1.1 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (Covid-19) est apparue en Chine. Le virus s'est propagé dans de nombreux pays à travers le monde et l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie pandémique en mars 2020.

La propagation du virus et les mesures sanitaires prises pour y répondre (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques...) ont et pourront continuer à avoir un impact important, direct et indirect, sur la situation économique mondiale et les marchés financiers. La persistance de la pandémie de Covid-19 et l'émergence de nouveaux variants du virus (tels que le variant Delta) ont conduit à de nouvelles mesures de restriction sur la mobilité (mise en place de nouveaux confinements et couvre-feux locaux ou nationaux), avec notamment la mise en place au printemps 2021 d'un troisième confinement en France. Malgré la bonne tenue de l'industrie et du commerce mondial, l'incertitude reste élevée, et la pandémie continue de frapper les secteurs de services les plus exposés. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives, qui pourraient durer plusieurs mois, et ainsi affecter négativement l'activité, la performance financière et les résultats du Groupe. Le déploiement des programmes de vaccination est un facteur d'espoir mais des risques demeurent liés à l'efficacité globale de ces programmes. Des difficultés logistiques, un retard dans la fabrication des vaccins ou des doutes quant à leur efficacité (notamment sur les nouveaux variants du virus) pourraient prolonger les incertitudes et peser sur l'activité économique et sur les marchés financiers. L'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 aura des conséquences durables qui restent encore difficiles à complètement évaluer, en lien notamment avec la perte de capital humain (perte de compétences liés à de longues périodes d'inactivité, moindre qualité de formation, etc.) et la hausse de la dette publique et des entreprises.

Les différentes mesures de restriction ont par ailleurs conduit à une baisse de l'activité commerciale et des résultats du Groupe, du fait d'une ouverture réduite de son réseau d'agences et d'une moindre demande de ses clients, en dépit d'une adaptation rapide. De nouvelles phases de confinement ou de couvre-feux, dans les pays où il opère, pourraient impacter encore davantage ses résultats financiers.

Dans de nombreuses juridictions dans lesquelles le Groupe opère, les gouvernements et banques centrales ont pris ou annoncé des mesures

exceptionnelles pour soutenir l'économie et ses acteurs (systèmes de garanties de prêts, reports d'échéances fiscales, recours facilités au chômage partiel, versement d'indemnités...) ou pour améliorer la liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs, etc.). Aux États-Unis, le plan de soutien de 1 900 milliards de dollars, voté en mars 2021, devrait être suivi d'un nouveau programme visant à améliorer les infrastructures et l'efficacité énergétique du pays pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le plan de relance proposé par l'administration Biden dépasse 3 000 milliards de dollars, mais il sera certainement réduit lors du vote parlementaire. L'Union Européenne a approuvé un mécanisme de relance de 750 milliards d'euros pour favoriser un redressement davantage tiré par la demande, partiellement financé par des emprunts communs. La Commission Européenne a d'ailleurs procédé à sa première émission de dette en juin 2021 pour démarrer le financement du plan de relance. Les plans de relance nationaux soumis à la Commission en avril 2021 commencent à être validés et les premiers décaissements pourraient avoir lieu à partir de juillet. En France, après les 471 milliards d'euros de mesures d'urgence injectés en 2020, le gouvernement a mis en place un plan « France Relance » de 100 milliards d'euros, adossé au budget de l'État pour 2021 et 2022 et partiellement financé par les fonds européens. Le plan se veut de nature structurelle et s'articule autour de trois piliers : « écologie et transition énergétique », « compétitivité des entreprises » et « cohésion des territoires ». Si les premières mesures de soutien ont bien répondu aux effets immédiats de la crise, les dispositifs mis en place pourraient néanmoins être insuffisants pour accompagner la reprise. Parallèlement au bon déroulement de ces plans, la capacité de la BCE à mener son *quantitative easing* restera clé pour assurer la stabilité financière de la zone euro.

Dans le cadre du programme de prêts garantis par l'État français portant sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, le Groupe a adapté ses procédures d'octroi pour traiter le flux massif de demandes. Le Groupe a pris des dispositions exceptionnelles pour accompagner financièrement ses clients et les aider à surmonter les effets de la pandémie de Covid-19 sur leurs activités et leurs revenus. Le Groupe accompagne également ses clients à l'étranger dans le cadre des dispositifs publics ou privés de moratoires ou de prêts garantis par les États. Ces mesures obligent le Groupe à réaffecter des ressources et à adapter ses processus d'octroi et de gestion. Dans l'hypothèse où ces mesures d'accompagnement des entreprises et des particuliers seraient renforcées (élargissement des moratoires, nouveaux financements, renforcement des fonds propres, etc.), l'activité du Groupe et ses résultats pourraient continuer à être affectés.

Les mesures de restriction prises dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'ouest représente 69% des expositions EAD (*Exposure at Default*) du Groupe au 31 décembre 2020, dont 47% en France), ont réduit significativement l'activité économique et entraîné une récession mondiale d'ampleur inédite. Le risque de nouvelles mesures restrictives (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande pourraient accroître les difficultés économiques liées à la crise sanitaire. Ceci, combiné à un haut niveau d'endettement des États et des entreprises, pourrait constituer un frein à la reprise et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité de crédit des contreparties du Groupe et le niveau des prêts non performants, octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille Entreprises, au 31 décembre 2020, les secteurs les plus impactés sont notamment les secteurs automobile (0,9% de l'exposition totale du Groupe), de l'hôtellerie, restauration et loisirs (0,6% de l'exposition totale du Groupe), de la distribution retail non alimentaire (l'ensemble du secteur distribution retail représente 1,6% de l'exposition totale du Groupe), du transport aérien (moins de 0,5% de l'exposition totale du Groupe) et le transport maritime (moins de 1% de l'exposition totale du Groupe). Le secteur pétrolier et gazier (1,9% de l'exposition totale du Groupe) a été très fortement impacté par la baisse de la demande liée à la pandémie de Covid-19 et par les actions initialement non coordonnées sur l'offre de la part de plusieurs pays producteurs tels que les pays de l'OPEP et la Russie, entraînant une forte chute des prix du baril en 2020. Le cours du baril de pétrole a néanmoins fortement progressé depuis le début de l'année 2021 et retrouvé son niveau pré-pandémie. Toutefois, le contexte reste encore incertain sur la reprise de la demande mondiale et des incertitudes demeurent sur ce marché.

L'année 2020 avait été marquée par une hausse significative du coût du risque, du fait principalement du provisionnement de prudence en étapes 1 et 2 en anticipation de défauts futurs. Au premier semestre 2021, le coût net du risque a été faible en l'absence de défaut, tout en conservant une politique de provisionnement en étapes 1 et 2 prudente au cas où des défauts viendraient à se matérialiser. Le coût du risque du Groupe pourrait notamment être impacté par sa participation aux programmes de prêts garantis par le gouvernement français (au titre de l'exposition résiduelle non garantie). Le Groupe anticipe un coût net du risque 2021 compris entre 20 et 25 points de base.

Les résultats et la situation financière du Groupe ont été affectés par les évolutions défavorables des marchés financiers dues à la crise liée à la Covid-19 notamment observées en mars et avril 2020 (volatilités extrêmes et dislocation de la structure par terme, alternance des journées de forte baisse et de rebonds rapides sur les marchés actions, élargissement des spreads de crédit, baisse brutale et annulations inédites des dividendes, etc.). Ces conditions exceptionnelles ont affecté notamment la gestion des produits structurés sur actions. Ces activités ont depuis fait l'objet d'adaptations, qui se poursuivent, afin d'améliorer leur profil de risque.

Les développements depuis la fin du premier trimestre 2021 permettent d'espérer une sortie de la crise sanitaire. Cependant la reprise prendra forme à des rythmes différents, en fonction de la capacité de déploiement des campagnes de vaccination, de l'apparition de variants du virus, de la vitesse de levée des mesures de distanciation sociale et du soutien des autorités publiques. La confirmation et la prolongation en 2021 des politiques économiques mises en place en Europe et aux États-Unis en 2020 ont rassuré quant aux conséquences d'un retrait prématuré des mesures de soutien sur les bilans des entreprises et des ménages et sur les marchés financiers.

Le premier semestre de l'année 2021 est également marqué par l'émergence de craintes inflationnistes largement liées à la hausse des coûts des intrants (matières premières, transports, composants

électroniques...). Cela a conduit à une pentification des courbes de taux. Les différentes déclarations des banques centrales affirmant une plus grande tolérance à l'égard de l'inflation ou soulignant son caractère transitoire cherchent à modérer les pressions haussières sur les taux longs.

Les mesures prises pendant la pandémie de Covid-19 ont permis de préserver la liquidité des marchés financiers, au risque de rendre vulnérables ces marchés (du fait par exemple de la possible formation de bulles financières). La vigueur de la reprise est soumise à ces incertitudes et une détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs durement touchés ne peut être exclue ce qui pourrait peser sur l'appétit pour le risque. Compte tenu de l'ampleur des besoins de financement externe, plusieurs pays émergents sont confrontés à des difficultés qui pourraient s'accroître en cas de hausse des taux américains et du resserrement associé de leurs conditions financières. Par ailleurs, malgré le déploiement progressif de vaccins, la circulation toujours active du virus et les incertitudes associées pourraient se traduire par un nouvel impact négatif sur les activités de marché du Groupe, incluant notamment une baisse d'activité, une hausse des coûts de couverture, des pertes de trading, une augmentation des réserves pour risque de marché, une réduction de la liquidité sur certains marchés, des pertes opérationnelles liées aux activités de marché, etc.

À titre d'information, les encours pondérés du risque (RWA – *Risk-Weighted Assets*) liés au risque de marché sont ainsi en hausse de 6% à fin décembre 2020 par rapport à la situation à fin décembre 2019, à 15,3 milliards d'euros. Les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du Groupe, représentent 4,2 milliards d'euros de produit net bancaire, soit 19% des revenus globaux du Groupe en 2020.

Les mesures de restriction ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses activités de marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyberattaque. L'ensemble du personnel reste par ailleurs sujet au risque sanitaire au niveau individuel. Un contexte prolongé de travail à distance accroît également les risques psychosociaux, avec des impacts potentiels en termes d'organisation et de continuité de l'activité en cas d'absence prolongée.

L'environnement inédit généré par la crise liée à la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus valables, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Dans un communiqué de presse du 23 juillet 2021, la BCE a confirmé que la recommandation de restreindre la distribution de dividendes et les rachats d'actions pour l'ensemble des banques placées sous sa supervision directe expirerait le 30 septembre 2021. A compter de cette date, les politiques de dividendes feront l'objet d'une revue par la BCE au cas par cas, selon les modalités en vigueur avant la pandémie. Le cas échéant, la politique de dividendes du Groupe devra tenir compte d'éventuelles recommandations qui pourraient être émises par la BCE à l'issue de cette revue.

L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

2.2.1.2 Le contexte économique et financier mondial ainsi que le contexte des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 44% de son activité en France (en termes de produit net bancaire 2020), 35% en Europe, 7% en zone Amériques et 14% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales, d'une volatilité importante des cours des matières premières (notamment le pétrole), des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou de la déflation, de dégradations de la notation, de restructurations ou de défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore d'événements géopolitiques (tels que des actes terroristes ou des conflits armés). De tels événements, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets pourraient ne pas être anticipés et couverts, pourraient affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions dans lesquelles évolue le Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière, son coût du risque et ses résultats.

La situation liée à la crise de Covid-19 constitue un facteur aggravant de ces risques et reste la principale source d'incertitude. Elle est détaillée dans la section 2.2.1.1 « *La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe* ».

Au cours des dernières années, les marchés financiers ont ainsi connu des perturbations significatives résultant notamment de l'inquiétude sur la trajectoire de la dette souveraine de plusieurs pays de la zone euro, le Brexit, la persistance des tensions commerciales et politiques (notamment entre les États-Unis et la Chine) ou les craintes d'un atterrissage brutal de la croissance en Chine. Les risques géopolitiques restent par ailleurs toujours élevés et l'accumulation des différents risques est une source supplémentaire d'instabilité qui pourrait également peser sur l'activité économique et la demande de crédit, tout en augmentant la volatilité des marchés financiers. Dans le cadre du Brexit, le sujet de non-équivalence des chambres de compensation (*central counterparties* - CCPs) reste un point de vigilance, avec de possibles impacts sur la stabilité financière notamment en Europe et sur l'activité du Groupe.

La période prolongée de taux d'intérêt bas en zone Euro et aux États-Unis, sous l'effet de politiques monétaires accommodantes, a affecté, et pourrait continuer d'affecter, la marge nette d'intérêt du Groupe (qui s'élève à 1,9 milliard d'euros au premier semestre 2021 pour la Banque de détail en France). La croissance de l'encours de crédits aux sociétés non financières, déjà assez soutenue avant la pandémie, a fortement accéléré en 2020, avec la mise en place des programmes officiels d'appui au crédit (comme le PGE en France). En 2021, cette progression s'est tassée avec le remboursement d'une partie des lignes de crédit tirées en 2020. En cas de reprise trop lente de l'activité économique, le risque est une possible hausse des prêts non performants et d'une dynamique faible de l'investissement, avec des bilans d'entreprises fragilisés. L'environnement de taux d'intérêt bas tend à entraîner une hausse de l'appétit pour le risque de certains acteurs du système bancaire et financier, des primes de risques faibles

par rapport à leur moyenne historique et des niveaux de valorisation élevés de certains actifs. Ces conditions de marché très favorables pourraient évoluer rapidement en cas de sortie graduelle des politiques très expansionnistes des banques centrales.

Par ailleurs, l'environnement de liquidité abondante qui a été à la base de l'accélération de la croissance du crédit en zone euro et notamment en France et qui a été amplifié par la mise en place des PGE pourrait conduire dans le futur à des mesures supplémentaires de régulation par les autorités de supervision afin de limiter l'octroi de crédits ou de protéger davantage les banques contre un retournement du cycle financier. Enfin, la permanence de risques géopolitiques et politiques est une source d'incertitude supplémentaire qui pourrait peser, en cas d'aggravation des tensions, sur l'activité économique mondiale et la demande de crédit, tout en renforçant la volatilité des marchés financiers.

Les résultats du Groupe sont particulièrement exposés aux conditions économiques, financières et politiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

Au 30 juin 2021, les expositions EAD aux risques de crédit et de contrepartie du Groupe sont concentrées à hauteur de 90% sur l'Europe et les États-Unis, avec une exposition prépondérante sur la France (46% des EAD). Les autres expositions concernent l'Europe de l'ouest, hors France (à hauteur de 21%), l'Amérique du Nord (à hauteur de 14%), l'Europe de l'Est, partie de l'Union européenne (à hauteur de 7%) et l'Europe de l'Est hors Union européenne (à hauteur de 2%).

En France, principal marché du Groupe, la bonne performance en termes de croissance durant la période 2016-2019 et les taux d'intérêt bas ont favorisé la reprise sur le marché de l'immobilier. Un retournement de l'activité dans ce secteur pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la valeur des actifs et l'activité du Groupe, se traduisant par une baisse de la demande de prêts et par une hausse des prêts non performants.

Le Groupe exerce également des activités sur des marchés émergents tels que la Russie (2% des expositions aux risques de crédit et de contrepartie du Groupe au 31 décembre 2020) ou l'Afrique/Moyen-Orient (4% des expositions crédit du Groupe). Un changement significatif défavorable du contexte macro-économique, sanitaire, politique ou financier de ces marchés pourrait peser négativement sur l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe. Ces marchés peuvent être affectés par des facteurs d'incertitudes et des risques spécifiques tels qu'une nouvelle baisse des prix du pétrole qui pèserait sur la situation financière des pays producteurs, sur leur croissance et sur leur taux de change. La correction des déséquilibres macro-économiques ou budgétaires qui en résulterait pourrait être imposée par les marchés avec un impact sur la croissance et le taux de change. Une autre source d'incertitude résulte de l'imposition de sanctions internationales vis-à-vis de certains pays comme la Russie. À plus long terme, la transition énergétique vers une économie « bas carbone » pourrait affecter les producteurs d'énergies fossiles, les secteurs d'activité fortement consommateurs d'énergie et les pays qui en dépendent. En outre, les activités de marchés de capitaux (y compris de change) et de *trading* de titres sur les marchés émergents peuvent être plus volatiles que dans les pays développés, et être exposées à des risques particuliers tels que l'instabilité politique et la volatilité des devises. Ces éléments pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

2.2.1.3 La non-réalisation par le Groupe de ses objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, ses résultats et sur la valeur de ses instruments financiers.

Lors de la publication le 11 février 2021 de ses résultats annuels, le Groupe a communiqué de nouveaux éléments de perspective concernant les frais de gestion, le coût du risque et sa solvabilité. Le Groupe vise d'ici à 2023 une réduction de ses coûts sous-jacents par rapport aux coûts 2020. Le Groupe a lancé plusieurs initiatives dont les retombées sont attendues à partir de 2022, avec un objectif de réduction de la base de coûts d'environ 450 millions d'euros dans les activités de marché dès 2022-2023, un objectif de réduction de la base de coûts d'environ 450 millions d'euros dans la Banque de détail en France en 2025 par rapport à 2019 (dont environ 80% réalisés d'ici à 2024) et la réalisation de réductions additionnelles de coût *via* la finalisation des actions de remédiation et l'industrialisation et la dématérialisation des processus. Le Groupe attend un coût du risque 2021 compris entre 20 et 25 points de base. Le Groupe vise un ratio de CET1 supérieur de 200 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire, définie par le *Maximum Distributable Amount* (MDA), y compris après l'entrée en vigueur de la réglementation finalisant la réforme de Bâle III.

Ces éléments reposent sur un certain nombre d'hypothèses notamment relatives au contexte sanitaire et macroéconomique. La non-réalisation de ces hypothèses (y compris en cas de matérialisation d'un ou plusieurs des risques décrits dans cette section) ou la survenance d'événements non anticipés pourraient compromettre l'atteinte des objectifs stratégiques et financiers du Groupe et avoir un effet défavorable sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Plus spécifiquement, le projet « Vision 2025 » du Groupe prévoit la fusion entre le réseau Banque de détail en France de Société Générale et le Crédit du Nord. Si son déploiement a été élaboré pour permettre une exécution maîtrisée, cette fusion pourrait toutefois avoir un effet défavorable de manière transitoire sur l'activité, la situation financière

et les coûts du Groupe. Le rapprochement des systèmes informatiques pourrait connaître des retards, décalant ainsi certains des bénéfices attendus de la fusion. Le projet pourrait engendrer le départ d'un certain nombre de collaborateurs, nécessitant leur remplacement et des efforts de formation, générant potentiellement des coûts supplémentaires. La fusion pourrait également conduire à la perte d'une partie de la clientèle, avec pour conséquence une perte de revenus. Les aspects juridiques et réglementaires de l'opération pourraient provoquer des retards ou des coûts supplémentaires. Par ailleurs, la finalisation de la transaction Lyxor est attendue en fin d'année 2021, sous réserve d'obtention préalable des autorisations des autorités réglementaires et de la concurrence compétentes.

Par ailleurs, le Groupe vise une position de leader bancaire dans le domaine de la finance responsable à travers, entre autres :

- un nouvel engagement à lever 120 milliards d'euros pour la transition énergétique entre 2019 et 2023 (dont 100 milliards d'euros d'émissions d'obligations durables et 20 milliards d'euros consacrés au secteur des énergies renouvelables sous forme de conseil et de financement) ;
- une sortie totale du charbon thermique programmée ;
- la signature en tant que co-fondateur des Principes pour un secteur bancaire responsable (*Principles for Responsible Banking*), à travers lesquels le Groupe s'engage à aligner stratégiquement son activité sur les Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies et l'Accord de Paris sur le changement climatique ;
- l'adhésion à l'initiative *Net-Zero Banking Alliance*, avec un engagement d'aligner ses portefeuilles sur des trajectoires visant à la neutralité carbone globale d'ici 2050 de manière à atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Ces mesures (et les mesures additionnelles susceptibles d'être prises à l'avenir) pourraient dans certains cas réduire le résultat réalisé dans les secteurs concernés.

2.2.1.4 Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les coûts du Groupe et l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Le Groupe applique les réglementations des juridictions où il exerce ses activités. Cela concerne les réglementations française, européenne, américaine, mais aussi d'autres réglementations locales, compte tenu entre autres des activités transfrontalières du Groupe. L'application des réglementations existantes et la mise en œuvre de celles à venir requièrent d'importants moyens qui pourraient peser sur les performances du Groupe. Par ailleurs, le non-respect éventuel de la réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières, la détérioration de l'image du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou le retrait de ses agréments. À titre d'illustration, les expositions aux risques de crédit et de contrepartie (EAD) en France, dans l'Union européenne à 27 États membres (dont la France) et aux États-Unis représentent respectivement 47%, 67% et 12% de l'EAD Groupe au 31 décembre 2020.

Parmi les réglementations qui sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le Groupe :

- dans les deux ans qui viennent, plusieurs évolutions réglementaires sont encore susceptibles de dégrader le contexte des activités de marché : (i) le possible renforcement des contraintes de transparence et de protection des investisseurs (revue de MiFID II/MiFIR, IDD), (ii) la mise en œuvre de la revue fondamentale du book de *trading*, (FRTB), qui risque d'augmenter significativement les exigences appliquées aux banques européennes et (iii) une éventuelle relocalisation, imposée par une perte de reconnaissance d'équivalence dans l'Union européenne des CCPs situées au Royaume-Uni, de la compensation des dérivés de taux en Euro, qui affecterait la compétitivité des acteurs européens ;
- aux États-Unis, la mise en œuvre de la loi Dodd-Frank est quasiment finalisée. Les nouveaux règlements de la *Securities and Exchange Commission* ou SEC relatifs aux *security-based swap dealers* sont applicables dès 2021 et supposent l'enregistrement prochain de Société Générale comme *Securities Based Swap Dealer* et le respect des réglementations afférentes. De plus, lorsque la SEC émettra une détermination finale de conformité substituée pour la France, une partie de l'ensemble des règles de la SEC pourra alors être satisfaite en prouvant la conformité à la loi du pays d'origine ;
- des nouvelles mesures européennes visant à assainir le bilan des banques au travers notamment d'une gestion active des créances non performantes (*Non-Performing Loans* ou NPLs) se traduisent par une hausse des exigences prudentielles et nécessitent une adaptation de la stratégie du Groupe en matière de gestion des NPLs. Plus généralement, des mesures additionnelles pour définir un cadre de bonnes pratiques d'octroi (cf. les orientations *Loan origination* publiées par l'Autorité Bancaire Européenne) et de suivi des prêts pourraient également impacter le Groupe ;
- le renforcement des exigences en matière de qualité et de protection des données et un renforcement potentiel des exigences en matière de cyber-résilience en lien avec la publication le 24 septembre 2020 de la proposition de règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier ;
- la mise en place du dispositif réglementaire européen relatif à la finance durable avec l'accroissement des obligations de reportings non financiers, le renforcement de l'inclusion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de la gestion des risques et la potentielle prise en compte de ces risques dans le cadre du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (*Supervisory Review and Evaluation Process* – SREP) ;
- le renforcement du régime de prévention et de résolution des crises prévue par la directive communément appelée Directive sur le Redressement et la Résolution des Banques du 15 mai 2014 (« DRRB »), telle que révisée, donne pouvoir au Conseil de Résolution Unique (« CRU ») d'entamer une procédure de résolution lorsque le point de non-viabilité est atteint. Dans ce cadre, le CRU pourrait, afin de limiter le coût supporté par les contribuables, faire porter les pertes en priorité à certains créanciers et aux actionnaires du Groupe. En cas de déclenchement du mécanisme de résolution, le Groupe pourrait notamment se voir contraint de céder certaines de ses activités, de modifier les conditions de rémunération de ses instruments de dette, d'émettre de nouveaux instruments de dette ou encore de subir à la dépréciation de ses instruments de dette, ou leur conversion en titres de capital. Par ailleurs, la contribution du Groupe au financement annuel du Fonds de Résolution Unique (« FRU ») est significative et sera en croissance graduelle continue jusqu'à 2023, 2024 étant l'année lors de laquelle ce fonds sera pleinement doté. La contribution du Groupe aux mécanismes de résolution bancaire est détaillée en Note 7.3.2 « *Autres provisions pour risques et charges* » du Document d'Enregistrement Universel 2021.

De nouvelles obligations légales et réglementaires pourraient par ailleurs s'imposer au Groupe dans le futur, telles que :

- la poursuite en France de mesures consuméristes et sociétales pesant sur les banques de détail : limitation des frais bancaires sur les particuliers avec des demandes d'élargissement aux TPE, PME, mesures de protection des clientèles vulnérables ;
- l'obligation potentielle à l'échelle européenne d'ouvrir davantage l'accès à des données bancaires (livrets d'épargne, investissements) à des prestataires tiers et/ou de mettre en commun des données relatives aux clients ;
- de nouvelles obligations issues du cadre des propositions de mesures publiées par la Commission européenne le 20 juillet 2021 visant à renforcer le cadre de surveillance européen en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que l'instauration d'une nouvelle agence européenne dédiée à la lutte contre le blanchiment ;
- de nouvelles mesures issues des adaptations au droit des entreprises en difficulté relatives à la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 dont celles visant à faciliter le recours aux procédures de sauvegarde accélérée et de sauvegarde financière accélérée.

Le Groupe est également soumis à des règles fiscales complexes dans les différents pays où il opère. Des changements dans les règles fiscales applicables, l'incertitude sur l'interprétation de tels changements ou leurs impacts peuvent avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les coûts du Groupe.

Par ailleurs, en tant que banque internationale, traitant notamment des opérations avec des *US persons*, libellées en dollar américain, ou faisant intervenir une institution financière américaine, le Groupe est soumis aux législations et réglementations US relatives notamment au respect des sanctions économiques, à la lutte contre la corruption et aux abus de marché. Plus généralement, dans le cadre de ses accords avec les autorités américaines et françaises, le Groupe s'est engagé à mettre en place, *via* un programme et une organisation dédiés, des actions correctrices visant à remédier aux défaillances constatées et à renforcer son programme de conformité. Le Groupe serait exposé à un risque (i) de sanctions administratives, incluant des amendes, une suspension de l'accès aux marchés américains, voire des retraits d'agrément, (ii) de poursuites pénales, et (iii) d'atteinte à sa réputation, dans l'hypothèse où serait constaté un manquement aux lois et réglementations américaines concernées, ou une violation des engagements pris par le Groupe dans le cadre de ces accords.

2.2.1.5 Le Groupe pourrait faire l'objet d'une procédure de résolution, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités et la valeur de ses instruments financiers.

La DRRB et le règlement (UE) n° 806/2014 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 juillet 2014 (le « Règlement MRU », Mécanisme de Résolution Unique) définissent un cadre à l'échelle de l'Union européenne pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La DRRB fournit aux autorités un ensemble d'outils permettant d'intervenir suffisamment tôt et rapidement dans un établissement considéré défaillant, de manière à assurer la continuité des fonctions financières et économiques essentielles de l'établissement tout en minimisant l'impact de sa défaillance sur l'économie et le système financier (y compris l'exposition des contribuables aux pertes). En vertu du Règlement MRU, un pouvoir centralisé de résolution est établi et confié au CRU et aux autorités nationales de résolution.

Les pouvoirs conférés à l'autorité de résolution dans la DRRB et le Règlement MRU comprennent des pouvoirs de dépréciation/conversion pour garantir que les instruments de capital et les passifs éligibles absorbent les pertes du Groupe et le recapitalisent conformément à un ordre de priorité établi (l'« Outil de renflouement interne »). Sous réserve de certaines exceptions, les pertes sont d'abord supportées par les actionnaires, puis par les détenteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (*Additional Tier 1*), et de fonds propres de catégorie 2 (*Tier 2*), puis par les détenteurs de dette senior non préférée et enfin par les détenteurs de dette senior préférée, le tout conformément à l'ordre de leurs créances dans une procédure d'insolvabilité normale.

Les conditions de résolution prévues par le Code monétaire et financier mettant en œuvre la DRRB sont réputées remplies lorsque : (i) l'autorité de résolution ou l'autorité de surveillance compétente détermine que l'établissement est défaillant ou susceptible de l'être, (ii) il n'existe aucune perspective raisonnable qu'une mesure autre qu'une mesure de résolution puisse empêcher la défaillance dans un délai raisonnable, et (iii) une mesure de résolution est nécessaire à la réalisation des objectifs de résolution (notamment, assurer la continuité des fonctions critiques, éviter un effet négatif significatif sur le système financier, protéger les fonds publics en réduisant au minimum le recours à un soutien financier public extraordinaire, et protéger les fonds et les actifs des clients) et la liquidation de l'établissement dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité normale ne permettrait pas d'atteindre ces objectifs de résolution dans la même mesure.

L'autorité de résolution pourrait également, indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution, procéder à une dépréciation ou à une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres du Groupe (y compris les instruments de dette subordonnés) en fonds propres lorsqu'elle détermine que le Groupe ne sera plus viable à moins d'exercer ce pouvoir de dépréciation ou de conversion ou lorsque le Groupe a besoin d'un soutien financier public extraordinaire (sauf lorsque le soutien financier public extraordinaire est fourni sous la forme définie à l'article L. 613-48 III, 3° du Code monétaire et financier).

L'Outil de renflouement interne pourrait entraîner une dépréciation ou une conversion totale ou partielle des instruments de fonds propres en actions ordinaires ou autres instruments de propriété du capital.

Outre l'Outil de renflouement interne, la DRRB confère à l'autorité de résolution des pouvoirs plus larges pour mettre en œuvre d'autres mesures de résolution à l'égard des établissements qui remplissent les conditions de résolution, ce qui peut inclure (sans limitation) la vente des activités de l'établissement, la création d'un établissement-relais, la séparation des actifs, le remplacement ou la substitution de l'établissement en tant que débiteur de titres de créance, la modification des modalités des titres de créance (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou l'imposition d'une suspension temporaire des paiements), le renvoi de la direction, la nomination d'un administrateur provisoire et l'interruption de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers.

Avant de prendre une mesure de résolution, y compris la mise en œuvre de l'Outil de renflouement interne, ou d'exercer le pouvoir de déprécier ou de convertir les instruments de capital pertinents, l'autorité de résolution doit s'assurer qu'une évaluation juste, prudente et réaliste des actifs et des passifs de l'institution est effectuée par une personne indépendante de toute autorité publique.

L'application de toute mesure en vertu des dispositions françaises d'application de la DRRB ou toute suggestion d'une telle application à l'égard du Groupe pourrait avoir un impact négatif important sur la capacité du Groupe à satisfaire ses obligations en vertu de tout instrument financier et, en conséquence, les détenteurs de titres pourraient perdre la totalité de leur investissement.

En outre, si la situation financière du Groupe se détériore, l'existence de l'Outil de renflouement interne, l'exercice de pouvoirs de dépréciation/conversion ou tout autre outil de résolution par l'autorité de résolution indépendamment d'une mesure de résolution ou en combinaison avec une mesure de résolution lorsqu'elle détermine que la Société Générale ou son Groupe ne sera plus viable pourrait entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers plus rapide qu'en l'absence de tels pouvoirs.

2.2.1.6 Une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats du Groupe, tant sur son marché domestique français qu'à l'international.

Du fait de son activité internationale, le Groupe est confronté à une concurrence intense sur les marchés locaux et mondiaux dans lesquels il opère, que ce soit de la part d'acteurs bancaires ou non bancaires. À ce titre, le Groupe est exposé au risque de ne pas parvenir à conserver ou développer ses parts de marché dans ses différentes activités. Cette concurrence peut également conduire à une pression sur les marges, préjudiciable à la rentabilité de ses activités.

Les mouvements de concentration dans le secteur des services financiers pourraient permettre aux concurrents du Groupe de renforcer leurs capitaux, leurs ressources, et leur capacité à offrir une gamme de services financiers plus étendue. En France et sur les autres marchés principaux où le Groupe exerce ses activités, la présence d'importants acteurs bancaires et financiers locaux ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs (notamment des néobanques et prestataires de services financiers en ligne) ont intensifié la concurrence sur la quasi-totalité des produits et des services proposés par le Groupe. Sous l'impulsion de nouveaux acteurs comme les fintechs, de nouveaux services, automatisés, évolutifs et basés sur de nouvelles technologies (telle que la blockchain) se développent rapidement et modifient fondamentalement la relation des consommateurs avec les prestataires de services financiers, ainsi que la fonction de réseaux traditionnels d'agences bancaires. La concurrence avec ces nouveaux acteurs pourrait être exacerbée par le développement de substituts à la monnaie banque centrale (crypto-devises, monnaie digitale banque centrale, etc.).

Par ailleurs, la concurrence s'accroît avec l'émergence d'acteurs non bancaires qui, dans certains cas, peuvent être avantagés par une réglementation plus souple et notamment moins exigeante en termes de fonds propres.

Pour répondre à ces défis, le Groupe a mis en place une stratégie, notamment en matière de développement des technologies digitales et de mise en place de partenariats commerciaux ou capitalistiques avec ces nouveaux acteurs (telle que la plate-forme Lumo proposant des investissements verts ou la néobanque Shine pour les professionnels). Dans ce contexte, des investissements complémentaires pourraient être nécessaires pour que le Groupe soit en mesure de proposer de nouveaux services innovants et d'être compétitif face à ces nouveaux acteurs. Cette intensification de la concurrence pourrait toutefois avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats du Groupe, tant sur le marché français qu'à l'international.

2.2.1.7 Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et en particulier liés au changement climatique sont susceptibles d'impacter les activités, les résultats et la situation financière du Groupe à court, moyen et long terme.

Les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont définis comme les risques découlant des impacts actuels ou futurs des facteurs ESG sur les contreparties ou les actifs investis des établissements financiers. Les risques ESG sont vus comme des facteurs aggravants des catégories traditionnelles de risques (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché et structurels, risques opérationnels, risque de réputation, risques de conformité, risques de liquidité et de financement, risques liés aux activités d'assurance) et sont susceptibles d'impacter les activités, les résultats et la situation financière du Groupe à court, moyen et long terme.

Le Groupe est ainsi exposé aux risques environnementaux, et en particulier aux risques liés aux changements climatiques, *via* ses activités de financement, d'investissement et de services. Concernant les risques climatiques, on distingue notamment i) le risque physique, avec un impact direct de l'évolution du climat et de la multiplication des événements météorologiques extrêmes sur les entités, personnes et les biens ; ii) le risque de transition, qui résulte du processus de transition vers une économie bas carbone, à savoir par exemple les changements de réglementation, les ruptures technologiques ou encore l'évolution des préférences des consommateurs.

Le Groupe pourrait être exposé au risque physique *via* la dégradation de la qualité de crédit de ses contreparties dont l'activité pourrait être impactée négativement par des épisodes climatiques extrêmes ou par des changements graduels à long terme du climat et *via* la diminution de la valeur des collatéraux reçus (notamment dans le cadre du financement de biens immobiliers). Le Groupe pourrait aussi être impacté à travers ses activités d'assurance avec une exposition dans des régions et pays particulièrement exposés aux changements climatiques.

Le Groupe pourrait par ailleurs être exposé au risque de transition à travers son portefeuille de crédit, sur un périmètre restreint de secteurs sensibles soumis à des réglementations plus sévères ou à des ruptures technologiques et à travers un impact sur son risque de réputation, dans le cas où le Groupe ne respecterait pas ses engagements en faveur de la transition ou si ces engagements étaient considérés comme insuffisants par ses parties prenantes.

Au-delà des risques liés au changement climatique, les risques plus généralement liés à la dégradation de l'environnement (tels que le risque lié à la perte de biodiversité) constituent également des facteurs aggravants des risques du Groupe, qui pourrait notamment être exposé au risque de crédit sur une partie de son portefeuille, lié par exemple à une moindre rentabilité.

Par ailleurs, le Groupe est exposé à des risques sociaux, liés par exemple au non-respect par certaines de ses contreparties des droits du travail ou à des problématiques de santé et de sécurité sur le lieu de travail, problématiques qui sont susceptibles de déclencher ou d'aggraver les risques de non-conformité, de réputation et de crédit du Groupe.

De même, les risques liés à la gouvernance de ses contreparties, relatifs par exemple à une gestion inadéquate des questions environnementales et sociales ou au non-respect des codes de gouvernance d'entreprise relatifs entre autres aux problématiques de lutte contre le blanchiment d'argent, pourraient générer un risque de crédit et de réputation pour le Groupe.

Au-delà des risques portant sur ses contreparties ou sur ses actifs investis, le Groupe pourrait aussi être exposé à des risques liés à ses activités propres. Ainsi, le Groupe reste exposé au risque climatique physique à travers sa capacité à maintenir ses services dans des géographies impactées par des événements extrêmes (inondations...).

Le Groupe reste par ailleurs exposé aux risques sociaux propres, liés par exemple au respect du droit du travail ou à la gestion de ses ressources humaines. Le Groupe reste également exposé aux risques sociaux relatifs à certaines de ses parties prenantes (fournisseurs, prestataires...), pouvant par exemple générer un risque de réputation pour le Groupe.

Enfin, le Groupe pourrait être exposé à des risques liés à sa gouvernance propre, relatifs à des problématiques éthiques, de transparence ou de composition (en termes de diversité par exemple) de son Conseil d'administration ou du personnel.

L'ensemble de ces risques pourraient ainsi avoir un impact sur l'activité et les résultats du Groupe à court, moyen et long terme.

2.2.2 RISQUES DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Les actifs pondérés (RWA) au titre des risques de crédit et de contrepartie s'élèvent à 298,2 milliards d'euros au 30 juin 2021.

2.2.2.1 Le Groupe est exposé à des risques de crédit, de contrepartie et de concentration susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Du fait de ses activités de financement ou ses activités de marché, le Groupe est exposé de manière importante au risque de crédit et de contrepartie. Le Groupe pourrait ainsi subir des pertes en cas de défaillance d'une ou plusieurs contreparties, notamment si le Groupe rencontrait des difficultés juridiques ou autres pour exercer ses sûretés ou si la valeur de ces sûretés ne permettait pas de couvrir intégralement l'exposition en cas de défaut. Malgré la vigilance mise en œuvre par le Groupe, visant à limiter les effets de concentration de son portefeuille d'expositions crédit, il est possible que des défaillances de contreparties soient amplifiées au sein d'un même secteur économique ou d'une région du monde par des effets d'interdépendances de ces contreparties.

Ainsi, le défaut d'une ou plusieurs contreparties importantes du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son coût du risque, ses résultats et sa situation financière.

À titre d'information, au 31 décembre 2020, l'exposition du Groupe au risque de crédit (EAD, hors risque de contrepartie) est de 877 milliards d'euros avec la répartition suivante par type de contrepartie : 31% sur les souverains, 28% sur les entreprises, 23% sur la clientèle de détail et 7% sur les établissements de crédit et assimilés. Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de crédit s'élèvent à 261 milliards d'euros.

S'agissant des risques de contrepartie résultant des opérations de marché (hors CVA), à fin décembre 2020, la valeur exposée aux risques (EAD) est de 126 milliards d'euros, principalement sur les entreprises (44%) et les établissements de crédit et assimilés (34%), et dans une moindre mesure les souverains (19%). Les actifs pondérés par les risques (RWA) au titre du risque de contrepartie sont de 23 milliards d'euros.

Au 30 juin 2021, les principaux secteurs auxquels le Groupe est exposé sur son portefeuille Entreprises sont les secteurs Activités financières (à hauteur de 21,6% de l'exposition), les Services aux entreprises (10,7%), les Activités immobilières (10,4%), le Commerce de gros (7,3%), le secteur Transports, postes, logistique (6,5%), les Services collectifs (6,5%) et le secteur Pétrole et Gaz (5,2%).

Par ailleurs, les secteurs particulièrement impactés par la crise liée à la Covid-19 sont mentionnés dans le facteur de risque 2.2.1.1 « *La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe* ».

En termes de concentration géographique, les cinq principaux pays auxquels le Groupe est exposé au 31 décembre 2020 sont la France (pour 47% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur la Clientèle de détail et les Entreprises), les États-Unis (pour 12% de l'EAD, portant principalement sur les Entreprises et les souverains), la République tchèque (pour 4% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur la clientèle de détail, les entreprises et les souverains), le Royaume-Uni (pour 5% de l'EAD, portant principalement sur les entreprises et les établissements de crédit), et l'Allemagne (pour 4% de l'EAD totale Groupe, portant principalement sur les entreprises et les établissements de crédit).

Pour plus de détails sur les risques de crédit et de contrepartie, voir les sections 4.5.6 « *Informations quantitatives* » et 4.6.3 « *Mesures de risques de contrepartie* » du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements.

2.2.2.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Les institutions financières et autres acteurs de marché (banques commerciales ou d'investissement, fonds communs de placement, fonds alternatifs, clients institutionnels, chambres de compensation, prestataires de services d'investissement, etc.) constituent des contreparties importantes du Groupe sur les marchés de capitaux ou les marchés interbancaires. Les établissements et acteurs financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de marchés, de compensation, de contrepartie ou de financement. Par ailleurs, on observe une implication croissante sur les marchés financiers d'acteurs peu ou non réglementés (fonds alternatifs par exemple). La défaillance d'un ou plusieurs acteurs du secteur ou une crise de confiance affectant un ou plusieurs acteurs peut entraîner par un effet de contagion une contraction généralisée de la liquidité sur le marché ou des défaillances en chaîne, ce qui aurait un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

Le Groupe est exposé aux chambres de compensation et à leurs membres du fait de l'augmentation des opérations traitées au travers de ces institutions induite en partie par les changements réglementaires imposant la compensation obligatoire des instruments dérivés négociés de gré à gré standardisés par ces contreparties centrales de marché. À titre d'information, l'exposition du Groupe aux chambres de compensation s'élevait à 28 milliards d'euros d'EAD au 31 décembre 2020. Le défaut d'une chambre de compensation ou de l'un de ses membres pourrait générer des pertes pour le Groupe et avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats du Groupe.

Le Groupe est également exposé sur les actifs détenus en garantie des prêts ou produits dérivés, avec le risque qu'en cas de défaut de la contrepartie, certains de ces actifs ne puissent pas être cédés ou que leur prix de cession ne permette pas de couvrir l'intégralité de l'exposition en risque de crédit et de contrepartie. Ces actifs font l'objet d'un suivi périodique et d'un encadrement spécifique.

À titre d'information, au 31 décembre 2020, l'exposition (EAD) du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie sur les établissements financiers s'élève à 106 milliards d'euros, soit 11% de l'EAD au risque de crédit du Groupe.

2.2.2.3 Un provisionnement tardif ou insuffisant des expositions de crédit pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe et sa situation financière.

Le Groupe comptabilise régulièrement des provisions au titre des créances douteuses dans le cadre de son activité de financement, afin d'anticiper l'occurrence des pertes. Le montant des provisions repose sur la meilleure évaluation à date du taux de recouvrement des créances concernées. Cette évaluation s'appuie sur l'analyse de la situation actuelle et prospective de l'emprunteur ainsi que sur l'analyse de la valeur et des perspectives de recouvrement de la créance, en tenant compte des sûretés éventuelles. Dans certains cas (prêts aux clients individuels), la méthode de provisionnement peut faire appel à des modèles statistiques reposant sur l'analyse des historiques des pertes et de recouvrement. Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe comptabilise en outre des provisions sur encours sains en application de la norme comptable IFRS 9. Cette évaluation repose sur des modèles statistiques d'évaluation des probabilités de défaut et des pertes possibles en cas de défaut qui tiennent compte d'une analyse prospective sur la base de scénarios macroéconomiques régulièrement mis à jour.

Les principes de la norme comptable IFRS 9 et les modèles de provisionnement peuvent s'avérer pro cycliques en cas de détérioration marquée et brutale de l'environnement. Une aggravation du contexte pourrait entraîner une variation significative et/ou non totalement anticipée du coût du risque et donc des résultats du Groupe.

Au 30 juin 2021, le stock de provisions relatif aux encours (bilan et hors-bilan) s'élève à 3,5 milliards d'euros sur les actifs sains et à 9,1 milliards d'euros sur les actifs en défaut. Les encours provisionnables en défaut (Étape 3 en IFRS 9) représentent 18,2 milliards d'euros, dont 48% sur la France, 22% sur la zone Afrique et Moyen-Orient et 14% sur la zone Europe de l'ouest (hors France). Le taux brut d'encours douteux au bilan représente 3,1% et le taux de couverture brut de ces encours s'élève à environ 52%. À titre d'information, le coût du risque s'établit à 16 points de base au premier semestre 2021, à comparer à un coût du risque de 64 points de base sur l'année 2020.

2.2.3 RISQUES DE MARCHÉ ET STRUCTURELS

Le risque de marché correspond au risque de pertes de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de la volatilité de ces paramètres et des corrélations entre ces paramètres. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tout autre actif.

2.2.3.1 L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un impact défavorable significatif sur l'activité et les résultats des activités de marché du Groupe.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et sur d'autres types d'actifs, notamment *via* des contrats de produits dérivés. Le Groupe est ainsi exposé à un « risque de marché ». La volatilité des marchés financiers peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités de marchés de capitaux du Groupe. En particulier :

- une volatilité importante sur une longue période peut entraîner des corrections sur les actifs financiers (et notamment sur les actifs les plus risqués) et générer des pertes pour le Groupe ;
- un changement brutal du niveau de volatilité et de sa structure ou l'alternance rapide de journées de forte hausse et de forte baisse des marchés sur une plus courte période peuvent rendre difficiles ou plus coûteuses les couvertures de certains produits structurés et ainsi augmenter le risque de perte pour le Groupe.

Au cours des dernières années, les marchés ont subi d'importantes perturbations avec une volatilité élevée (la crise liée à la Covid-19 étant le dernier exemple en date, voir à ce titre les éléments spécifiés dans le facteur de risque 2.2.1.1 « *La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe* »), qui pourraient se reproduire à l'avenir et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marchés du Groupe. Ces pertes pourraient s'étendre à de nombreux produits de *trading* et de couverture, notamment aux contrats de *swap*, *forward* et *future*, aux options et aux produits structurés.

Dans le cas où un environnement de volatilité bas émerge, reflétant un sentiment globalement optimiste sur les marchés et/ou la présence de vendeurs systématiques de volatilité, des risques accrus de correction sont également présents, notamment si les principaux acteurs du marché ont des positions similaires sur certains produits. De telles corrections pourraient se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché du Groupe.

La volatilité des marchés financiers rend difficiles les prévisions de tendances et la mise en œuvre de stratégies de *trading* efficaces et augmente également le risque de perte sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent et, à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. Ces pertes pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

De même, la baisse soudaine, voire l'annulation des dividendes comme observée lors de la dernière crise liée au Covid-19, ainsi que des changements entre les corrélations des différents actifs d'une même classe, pourraient impacter les résultats du Groupe, de nombreuses activités étant sensibles à ces derniers risques.

Un ralentissement prolongé des marchés financiers ou une liquidité réduite sur les marchés financiers pourrait rendre plus difficile la cession d'actifs ou la manœuvrabilité des positions, et entraîner d'importantes pertes. Dans de nombreux métiers du Groupe, une baisse prolongée des marchés financiers, en particulier du prix des actifs, pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés ou leur liquidité. Ces variations pourraient entraîner des pertes importantes si le Groupe n'était pas en mesure de solder rapidement les positions concernées, d'ajuster la couverture de ses positions, ou si les actifs détenus en garantie ne pouvaient pas être cédés, ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe au titre des prêts ou produits dérivés en défaut.

L'évaluation et l'encadrement des risques de marché dans le Groupe reposent sur un ensemble d'indicateurs de risque permettant d'évaluer les pertes potentielles encourues à divers horizons de temps et niveaux de probabilité donnés, en définissant divers scénarios d'évolution des paramètres de marché impactant les positions du Groupe. Ces scénarios sont basés sur des observations historiques ou sont définis de façon théorique. Cependant ces approches de gestion du risque reposent sur un ensemble d'hypothèses et de raisonnements qui pourraient se révéler inadéquats dans certaines configurations ou en cas de survenance d'événements non anticipés, avec pour conséquence une sous-évaluation potentielle des risques et un impact négatif significatif sur le résultat des activités de marché.

Par ailleurs, en cas de dégradation de la situation des marchés, le Groupe pourrait connaître un déclin du volume des transactions réalisées pour le compte de ses clients, conduisant à une diminution des revenus générés par cette activité et notamment des commissions perçues.

À titre d'information, les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du Groupe, représentent 3,0 milliards d'euros de produit net bancaire au premier semestre 2021, soit 24% des revenus globaux du Groupe. Au 30 juin 2021, les encours pondérés (RWA) soumis au risque de marché s'élèvent à 14,1 milliards d'euros (soit 4% du total des encours pondérés du Groupe).

2.2.3.2 La variation des taux d'intérêt pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Banque de détail.

Le Groupe réalise une part importante de ses résultats sous forme de marge nette d'intérêt et reste à ce titre fortement exposé aux fluctuations des taux d'intérêt ainsi qu'aux changements de la courbe des taux, notamment dans ses activités de Banque de détail. Les résultats du Groupe sont donc sensibles à l'évolution des taux d'intérêt en Europe et sur d'autres marchés sur lesquels le Groupe est présent. En Europe, en particulier, un environnement prolongé de taux d'intérêt bas, voire négatifs, a affecté et pourrait continuer d'affecter de manière défavorable les résultats de la Banque de détail du Groupe, principalement en France.

À titre d'information, le produit net bancaire (PNB) de la Banque de détail en France représente 3,8 milliards d'euros au premier semestre 2021.

Pour plus de détails sur les risques structurels de taux, voir le chapitre 4.9 « *Risques structurels de taux et de change* » et la Note 8.1 « *Information sectorielle* » du chapitre 6 du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements.

2.2.3.3 Les fluctuations des taux de change pourraient impacter de manière négative les résultats du Groupe.

Du fait de ses activités internationales et de son implantation géographique dans de nombreux pays, les revenus et charges du Groupe ainsi que ses actifs et passifs sont libellés dans différentes devises, ce qui l'expose au risque de variations des taux de change.

Le Groupe publie ses états financiers consolidés en euros, devise dans laquelle sont libellées la plupart de ses dettes, ce qui l'expose à un risque de conversion pour les éléments libellés dans d'autres devises, lors de la préparation de ses états financiers consolidés. Les fluctuations des taux de change de ces devises par rapport à l'euro pourraient avoir un effet négatif sur les résultats consolidés, la situation financière et les flux de trésorerie du Groupe. Les variations de taux de change pourraient également affecter de manière négative la valeur (libellée en euros) des investissements du Groupe dans ses filiales hors de la zone euro.

À titre d'information, au 31 décembre 2020, sur un total bilan actif de 1258 milliards d'euros, 39% étaient libellés en euros, 37% en dollars et 7% en yens.

Voir le chapitre 4.7.5 « *Exigences en fonds propres et encours pondérés au titre des risques de marché* », le chapitre 4.9.3 « *Risque Structurel de Change* » et la Note 8.5 « *Opérations en devises* » du chapitre 6 du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements.

2.2.4 RISQUES OPÉRATIONNEL (Y COMPRIS RISQUE DE CONDUITE INAPPROPRIÉE) ET DE MODÈLES

Au 30 juin 2021, les actifs pondérés au titre des risques opérationnels du Groupe s'élèvent à 49,2 milliards d'euros, soit 14% des RWA totaux du Groupe. Ces encours pondérés portent principalement sur les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (à hauteur de 67% du total du risque opérationnel).

Entre 2016 et 2020, le risque opérationnel de Société Générale s'est concentré en moyenne sur cinq catégories de risque, qui représentent 93% du montant total des pertes opérationnelles du Groupe constatées sur la période : les fraudes (principalement fraudes externes) et autres activités criminelles (34%), les erreurs d'exécution (23%), les litiges avec les autorités (16%), les erreurs de *pricing* ou d'évaluation du risque dont le risque de modèle (12%) et les litiges commerciaux (9%). Les autres catégories de risque opérationnel du Groupe (activités non autorisées sur les marchés, défaillance des systèmes d'information et pertes des moyens d'exploitation) restent toujours.

Voir le chapitre 4.7.3 « *Mesure du risque opérationnel* » du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements pour plus d'informations sur la répartition des pertes opérationnelles.

2.2.4.1 Les risques juridiques auxquels le Groupe est exposé pourraient avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe et certains de ses représentants, anciens et actuels, peuvent être impliqués, en cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, dans diverses actions en justice, notamment des procédures civiles, administratives, fiscales, pénales et arbitrales. La grande majorité de ces procédures s'inscrit dans le cadre de l'activité courante du Groupe. Ces dernières années, le nombre de litiges avec des clients, déposants, créanciers et investisseurs ainsi que le nombre de procédures intentées contre des intermédiaires financiers comme les banques et les conseillers en investissement ont augmenté, en partie en raison d'un contexte financier difficile. Cette augmentation des litiges a accru le risque, pour le Groupe, de pertes ou de réputation. De telles procédures ou mesures d'application réglementaires pourraient également conduire à des amendes civiles, administratives, fiscales ou pénales qui nuiraient à l'activité du Groupe, ainsi qu'à sa situation financière et son résultat opérationnel.

Lors de la préparation de ses états financiers, le Groupe procède à l'estimation des conséquences des procédures civiles, administratives, fiscales, pénales ou arbitrales dans lesquelles il est impliqué, et enregistre une provision lorsque les pertes liées à ces procédures sont probables et peuvent être raisonnablement estimées. Il est par nature difficile de prévoir le dénouement des litiges et des procédures impliquant les entités du Groupe, en particulier si ceux-ci sont initiés par diverses catégories de plaignants, si le montant des demandes de dommages-intérêts n'est pas précisé ou est indéterminé ou encore s'il s'agit d'une procédure sans précédent. Si ces estimations se révélaient inexactes ou si les provisions enregistrées par le Groupe ne permettaient pas de couvrir les risques liés à ces procédures, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe.

La provision enregistrée dans les comptes du Groupe au titre des litiges de droit public représente 334 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Pour une description des procédures en cours les plus significatives, se référer à la section 4.11 « *Risques de non-conformité, litiges* », à la Note 8.3.2 « *Autres provisions* », et à la Note 9 « *Informations sur les risques et litiges* » du chapitre 6 du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements.

2.2.4.2 Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires commerciaux du Groupe, ou une défaillance des systèmes d'information pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et une atteinte à la réputation du Groupe.

Tout dysfonctionnement, toute panne, toute interruption de service des systèmes de communication et d'information du Groupe ou des systèmes de ses partenaires externes, même bref et temporaire, pourrait entraîner des perturbations importantes dans l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une perte de clients, des litiges avec les contreparties ou les clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement court terme et finalement entacher la réputation du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de défaillance opérationnelle ou d'incident d'exploitation sur ses propres systèmes et sur les systèmes de ses partenaires externes, notamment d'intermédiaires financiers auxquels il fait appel pour ses règlements ou transactions sur titres (tels que les agents et chambres de compensation, entreprises de marchés) ainsi que de clients et d'autres intervenants de marché.

L'interconnexion entre les multiples institutions financières, agents et chambres de compensation, entreprises de marché et prestataires de services, dont les services de cloud externe, augmente le risque que la défaillance opérationnelle de l'un d'entre eux puisse provoquer une défaillance opérationnelle de l'ensemble du secteur, qui pourrait avoir un impact défavorable sur la capacité du Groupe à conduire ses activités et pourrait dès lors entraîner des pertes. La concentration sectorielle, entre intervenants de marché ou entre intermédiaires financiers, est susceptible d'accroître ce risque dans la mesure où des systèmes complexes et disparates doivent être coordonnés, souvent dans de brefs délais.

Le Groupe est également sujet aux réformes réglementaires diverses ainsi qu'à des projets stratégiques internes d'envergure pouvant entraîner des perturbations opérationnelles et avoir un impact sur les activités du Groupe, la comptabilisation des opérations et leur traitement fiscal ou prudentiel et sur le résultat du Groupe en cas de mauvaise gestion de projet et d'appréhension des risques opérationnels. On peut citer par exemple la réforme des taux interbancaires IBOR qui vise à garantir la pérennité des contrats indexés sur taux interbancaires ou le projet interne de regroupement des réseaux Société Générale et Crédit du Nord avec la bascule du système d'information Crédit du Nord vers le système d'information Société Générale.

Voir la partie « *Risques liés à la sécurité de l'information* » de la section 4.8.1 « *Organisation de la gestion du risque opérationnel* », la partie « *Données quantitatives* » de la section 4.8.3 « *Mesure du risque opérationnel* » pour un détail des pertes liées au risque opérationnel et la section 4.8.4 « *Actifs pondérés et exigences en fonds propres* » du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements concernant la répartition des encours pondérés au titre des risques opérationnels par Pôle.

Les risques opérationnels spécifiques liés à la crise Covid-19 sont par ailleurs mentionnés dans la section 2.2.1.1 « *La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe* ».

2.2.4.3 Le Groupe est exposé au risque de fraude, qui pourrait entraîner des pertes et constituer une atteinte à sa réputation.

Le risque de fraude est défini comme le non-respect intentionnel de lois, règlements ou procédures existants, qui engendre dans la plupart des cas un préjudice pour la banque ou ses clients, et apporte au fraudeur ou à ses proches un avantage matériel ou moral, direct ou indirect.

Ce risque se traduit principalement par des fraudes externes liées aux activités de crédit, aux moyens de paiements (chèques et cartes) chez les clients du Groupe ainsi qu'à la cybercriminalité au travers de tentatives d'intrusion frauduleuse de ses systèmes d'information, les campagnes d'ingénierie sociale se complexifiant ces dernières années.

Entre 2016 et 2020, le risque de fraude a représenté 34% du montant total des pertes opérationnelles du Groupe et a été en augmentation forte sur les deux dernières années, cela étant principalement dû aux fraudes externes sur des dossiers de crédit.

2.2.4.4 Une violation des systèmes d'information dont en particulier une cyber-attaque pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et constituer une atteinte à la réputation du Groupe.

Les systèmes de communication et d'information du Groupe sont cruciaux pour la conduite de ses activités, cette importance étant renforcée par la généralisation de la banque à distance. Toute violation de ses systèmes ou des systèmes de ses partenaires externes pourrait matériellement perturber l'activité du Groupe. De tels incidents pourraient engendrer des coûts significatifs liés à la récupération et à la vérification des informations, une perte de revenus, une attrition, des litiges avec des contreparties ou des clients, des difficultés à gérer les opérations de marché et de refinancement court terme et finalement entacher la réputation du Groupe. Des difficultés chez certaines de ses contreparties pourraient également engendrer indirectement des risques de crédit pour le Groupe.

Chaque année, le Groupe connaît de nombreuses cyber-attaques sur ses systèmes ou *via* ceux de ses clients, partenaires ou fournisseurs. Le Groupe pourrait subir des attaques ciblées et sophistiquées sur son réseau informatique, aboutissant à des détournements de fonds, des pertes, vols ou divulgation de données confidentielles ou de données clients (notamment en cas de violation du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »)). De tels agissements sont susceptibles d'être à l'origine de pertes opérationnelles et d'avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats et de réputation auprès de ses clients.

2.2.4.5 Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle, son activité et sa situation financière.

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale afin de fidéliser et de développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties dans un contexte hautement concurrentiel. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec ses clients ou une perte de confiance de la part de ses investisseurs, susceptible d'affecter la position concurrentielle du Groupe, son activité et sa situation financière.

Ainsi, des commentaires négatifs concernant le Groupe, qu'ils soient fondés ou non, pour des faits qui lui sont imputables ou non, pourraient détériorer la réputation du Groupe et affecter sa position concurrentielle.

La réputation du Groupe pourrait également être entachée par des problèmes liés à des faiblesses dans les dispositifs de contrôle visant à surveiller et prévenir les risques opérationnels, de non-conformité, de crédit et de marché, notamment lorsqu'il s'agit de surveiller les comportements inappropriés de ses salariés (corruption, fraude, abus de marchés, évasion fiscale, etc.), le risque pouvant provenir du

comportement lui-même, mais également des sanctions administratives ou pénales résultant d'un environnement de contrôle insuffisamment efficace, telle que la sanction émise par les autorités américaine et française en 2018.

Des financements accordés par la Banque non conformes à la réglementation ou à ses engagements pourraient impacter la réputation du Groupe. Ainsi, des modalités de distribution des produits et services qui n'assureraient pas une information suffisante aux clients, un défaut de transparence dans sa communication – notamment financière – ou encore des règles de gestion interne (incluant la gestion des ressources humaines ou les relations avec les fournisseurs et prestataires) ne répondant pas aux obligations réglementaires ou aux engagements de la Banque pourrait influencer sur la réputation du Groupe. Par ailleurs, une stratégie en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (et en particulier concernant les enjeux environnementaux) jugée insuffisamment ambitieuse par rapport aux attentes des parties prenantes externes ou des difficultés à mettre en œuvre cette stratégie pourraient avoir un impact sur la réputation du Groupe.

Les conséquences de ces événements potentiels, pouvant éventuellement générer des litiges, varient selon l'importance de la couverture médiatique et le contexte et restent difficiles à estimer.

De plus amples informations sur le risque de réputation sont disponibles dans le chapitre 4.11 « Risques de non-conformité, Litiges » et dans la section 5.2.1 « Satisfaire les clients en assurant leur protection » du chapitre 5 « Responsabilité Sociale de l'Entreprise » du Document d'Enregistrement Universel 2021 et ses amendements.

2.2.4.6 Une incapacité à conserver ou attirer des collaborateurs qualifiés pourrait peser sur les performances du Groupe.

Le Groupe emploie 133 000 collaborateurs dans plus de 60 pays. Les ressources humaines du Groupe sont l'une des ressources clés du Groupe, de son modèle d'affaire et de sa création de valeur. Une gestion inadéquate des carrières, des compétences (intégration, parcours professionnel et formation, alignement de la rémunération avec les pratiques de marché...) pourrait impacter la performance des activités bancaires et financières du Groupe. L'incapacité du Groupe à attirer et retenir les collaborateurs, une rotation du personnel trop élevée et le départ de talents stratégiques pourraient ainsi exposer le Groupe à une perte de savoir-faire et une dégradation de la qualité de service, au détriment de la satisfaction client.

En outre, l'encadrement accru des politiques de rémunération des collaborateurs auquel le secteur financier est confronté, avec notamment des règles sur certaines modalités de rémunération (fixes, variables, conditions de performance, paiements différés...), est susceptible de contraindre le Groupe dans sa faculté à attirer et fidéliser les talents. C'est le cas en particulier de la directive CRD IV, qui s'applique depuis 2014 aux banques de l'Espace économique européen (EEE) et donc au Groupe et de la directive CRD V applicable à partir de janvier 2021. Cette directive comprend un plafonnement de la composante variable de la rémunération par rapport à sa composante fixe pour la population régulée, à même de réduire les capacités du Groupe à attirer et conserver des collaborateurs, notamment face à des concurrents hors EEE.

Par ailleurs, le contexte du Covid-19 a renforcé les aspirations d'une partie des collaborateurs du Groupe à accéder à de nouvelles façons de travailler, à commencer par le travail à distance. Alors que le Groupe a initié un retour partiel sur site, son incapacité à maintenir un haut niveau de satisfaction de ses collaborateurs pourrait peser sur ses performances.

(Voir la section 5.3.3.3 « Garantir la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail et dans l'exercice du travail et améliorer en continu les conditions de travail » en p.287 du Document d'Enregistrement Universel.)

2.2.4.7 Les modèles utilisés notamment au sein du Groupe dans la prise de décisions stratégiques et dans le système de gestion des risques pourraient connaître des défaillances ou des retards de déploiement ou s'avérer inadaptés et engendrer des pertes financières pour le Groupe.

Les modèles internes déployés au sein du Groupe pourraient s'avérer déficients sur le plan de la conception, du calibrage, de l'utilisation ou du suivi de la performance au cours du temps relevant du risque opérationnel et donc générer des résultats erronés, avec des conséquences entre autres financières. Une utilisation défaillante des techniques dites d'« intelligence artificielle » dans le cadre de la conception de ces modèles pourrait également concourir à la production de résultats erronés.

En particulier :

- la valorisation de certains instruments financiers ne se négociant pas sur des marchés réglementés ou sur d'autres plateformes de *trading*, tels que des contrats de dérivés de gré à gré entre banques, fait appel à des modèles internes qui intègrent des paramètres non observables. Le caractère non observable de ces paramètres induit un degré supplémentaire d'incertitude sur l'adéquation de la valorisation des positions. Dans l'hypothèse où les modèles internes concernés s'avèreraient inadaptés à l'évolution des conditions de marché, certains instruments détenus par le Groupe pourraient se trouver mal valorisés, ce qui engendrerait des pertes pour le Groupe. À titre d'information, les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan de niveau 3 (pour lesquels la valorisation n'est pas basée sur des données observables) représentent respectivement 14,0 milliards d'euros et 42,1 milliards d'euros au 30 juin 2021 (voir Note 3.4.1 et Note 3.4.2 des états financiers consolidés inclus dans le second amendement au Document d'Enregistrement Universel 2020 et ses amendements sur les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur) ;
- l'évaluation de la solvabilité des clients et de l'exposition de la Banque au risque de crédit et contrepartie est généralement fondée sur des hypothèses et des observations historiques qui peuvent s'avérer inadaptées au regard des nouvelles conditions économiques. Elle s'appuie sur des scénarios et perspectives économiques qui peuvent mal anticiper des conditions économiques défavorables ou la survenance d'événements sans précédent. Cette évaluation erronée pourrait entre autres entraîner un sous-provisionnement des risques et une mauvaise évaluation des exigences de fonds propres ;
- les stratégies de couverture utilisées dans le cadre des activités de marché font appel à des modèles qui incluent des hypothèses quant à l'évolution des paramètres de marché et leur corrélation, en partie

déduite des observations historiques. Ces modèles pourraient s'avérer inadaptés dans certaines configurations de marché (en cas de forts mouvements de volatilité découlant par exemple d'une nouvelle vague de Covid-19, de l'évolution de la guerre commerciale entre les USA et la Chine ou du Brexit), induisant une stratégie de couverture inefficace, causant ainsi des pertes non anticipées susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la situation financière du Groupe ;

- la gestion du risque de taux du portefeuille d'investissement et du risque de liquidité de l'ensemble du bilan et hors bilan fait appel à des modèles comportementaux dépendant des conditions de marché. Ces modèles, s'appuyant notamment sur des observations historiques, pourraient avoir un impact sur la couverture de ces risques lors de la survenance d'événements sans précédent.

Par ailleurs, le Groupe a initié une évolution de son dispositif de modèles internes de risque de crédit (projet « Hausmann »). Cette évolution pourrait avoir des impacts significatifs sur le calcul de ses RWA risque de crédit et de contrepartie en cas de retard sur le planning de soumission de ses modèles au superviseur ou en cas de validation tardive par le superviseur.

2.2.4.8 Le Groupe pourrait subir des pertes en raison d'événements imprévus ou catastrophiques, notamment une crise sanitaire, des attaques terroristes ou des catastrophes naturelles.

Le Groupe reste dépendant de son environnement naturel et social. La survenue d'une nouvelle crise épidémique ou pandémique (telle que la crise liée à la Covid-19) ou d'une crise liée à la pollution de l'environnement naturel pourrait avoir un impact significatif sur les activités du Groupe. De même, des attaques terroristes, des catastrophes naturelles (tels que les tremblements de terre notamment en Roumanie, les inondations, notamment la crue exceptionnelle de la Seine), des conditions météorologiques extrêmes (telles que des canicules), ou des mouvements sociaux d'ampleur (tel que le mouvement des « gilets jaunes ») pourraient affecter les activités du Groupe.

De tels événements sont susceptibles de créer des perturbations économiques, financières et logistiques et de provoquer des difficultés opérationnelles (notamment des restrictions de déplacements ou la relocalisation des employés) pour le Groupe.

Ces événements pourraient affecter négativement la capacité du Groupe à conduire ses activités et également exposer ses activités d'assurance à des pertes significatives et des coûts accrus (notamment en termes de primes de réassurance). En cas de survenance de tels événements, le Groupe pourrait subir des pertes.

2.2.5 RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

2.2.5.1 L'accès du Groupe au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières ou de détérioration des conditions économiques.

À l'occasion de crises passées (telles que la crise financière de 2008, la crise de la dette souveraine de la zone euro ou plus récemment les tensions sur les marchés financiers liées à la crise liée à la Covid-19 avant l'intervention des banques centrales), l'accès au financement des banques européennes a pu être ponctuellement restreint ou soumis à des conditions moins favorables.

Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une nouvelle crise systémique ou propre au Groupe, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur le Groupe en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe ainsi que sur sa situation financière.

Depuis plusieurs années, les banques centrales ont par ailleurs pris des mesures afin de faciliter l'accès des établissements financiers à la liquidité, notamment en abaissant leurs taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas, en mettant en place des facilités type TLTRO (*Targeted Longer-Term Refinancing Operations*) et en procédant à une politique d'achat d'actifs permettant de maintenir les taux d'intérêt à long terme à des niveaux très bas. Dans l'hypothèse où les banques centrales mettraient fin à ces mesures exceptionnelles, par exemple dans un contexte d'inflation durablement plus élevée, le Groupe pourrait faire face à une évolution défavorable de son coût de financement et de son accès à la liquidité.

En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le ratio réglementaire de liquidité court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) s'établit à 133% au 30 juin 2021 et les réserves de liquidité s'élèvent à 227 milliards d'euros au 30 juin 2021.

2.2.5.2 Une dégradation de la notation externe du Groupe ou de la notation souveraine de l'État français pourrait avoir un effet défavorable sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité.

Pour le bon exercice de ses activités, le Groupe est dépendant de son accès au financement et à d'autres sources de liquidité. En cas de difficultés d'accès au marché de la dette garantie et/ou non garantie, en raison de la situation du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe, à des conditions jugées acceptables, ou si le Groupe subissait un retrait imprévu de trésorerie ou de collatéral, y compris une baisse significative des dépôts clients, sa liquidité pourrait être négativement affectée. En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients, il pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

Le Groupe est exposé au risque de hausse des spreads de crédit. Le coût de financement à moyen et long terme du Groupe est directement lié au niveau des spreads de crédit qui peuvent fluctuer en fonction des conditions générales de marché. Ces spreads peuvent également être affectés par une évolution défavorable de la notation souveraine de la France ou de la notation externe du Groupe et de ses filiales par les agences de notation.

Le Groupe est actuellement suivi par quatre agences de notation financière – Fitch Ratings, Moody's, R&I et Standard & Poor's. Une dégradation de la notation de crédit du Groupe accordée par ces agences, ou par d'autres agences, est susceptible de limiter son accès au financement, de renchérir le coût de son financement, ou encore de réduire ses capacités à intervenir sur certains types d'opérations ou de clientèle. Elle pourrait aussi contraindre le Groupe à fournir des garanties supplémentaires à certaines contreparties, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

La dégradation de l'environnement économique suite à la crise sanitaire et ses impacts sur le Groupe, notamment en termes de profitabilité et de coût du risque, pourraient accroître le risque de voir ses notations externes dégradées. Les notations du Groupe pourraient ainsi faire l'objet d'un placement sous perspective négative ou faire l'objet d'une dégradation. Par ailleurs, les notations de l'État français pourraient également faire l'objet d'une dégradation, du fait notamment d'une augmentation de son endettement et des déficits publics (encore accrus par la crise liée à la Covid-19 et les mesures prises par l'État français pour y répondre). Ces éléments pourraient avoir un impact négatif sur le coût de financement du Groupe et son accès à la liquidité. Les notations du Groupe par les agences Fitch Ratings, Moody's, R&I et Standard & Poor's sont disponibles sur le site internet du Groupe (<https://investors.societegenerale.com/fr/informations-financieres-et-extra-financiere/notations/notations-financieres>).

L'accès au financement et les contraintes de liquidité peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à honorer ses obligations vis-à-vis de ses contreparties.

Pour l'année 2021, le Groupe a prévu un programme d'émissions d'environ 14,5 milliards d'euros de dette vanille long terme, portant sur de la dette senior préférée et sécurisée, de la dette senior non préférée et de la dette subordonnée.

Au 30 juin 2021, le Groupe avait levé un total de 27,5 milliards d'euros de financement long terme (dont 26,1 milliards d'euros pour la maison mère et 1,4 milliards d'euros pour les filiales), portant au niveau de la maison mère sur des émissions seniors structurées (11,9 milliards d'euros), sur des émissions subordonnées (4,4 milliards d'euros), sur des émissions seniors vanille non préférées (6,9 milliards d'euros), sur des émissions seniors vanille préférées non sécurisées (2,1 milliards d'euros) et sur des émissions sécurisées (0,8 milliard d'euros).

2.2.6 RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

2.2.6.1 Une détérioration de la situation de marché, et notamment une fluctuation trop importante, à la hausse comme à la baisse, des taux d'intérêt, pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité d'assurance-vie du métier « Assurance » du Groupe.

Au premier semestre 2021, les activités d'assurances du Groupe représentaient un produit net bancaire de 0,5 milliards d'euros, soit 4% du produit net bancaire consolidé du Groupe. L'activité du Pôle Assurances du Groupe est principalement concentrée sur l'assurance-vie. Au 30 juin 2021, les contrats d'assurance-vie présentaient un encours de 131 milliards d'euros, réparti entre contrats en support euro (à hauteur de 65%) et contrats en unités de compte (à hauteur de 35%).

Le métier « Assurance » du Groupe est fortement exposé au risque structurel de taux du fait de la proportion obligataire importante des fonds en euros de ses contrats d'assurance-vie. Le niveau et les évolutions de taux d'intérêt peuvent dans certaines configurations avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière de ce métier.

En pesant sur le rendement des contrats en support euros, une perspective prolongée de taux d'intérêt bas réduit l'attractivité de ces supports pour les investisseurs, ce qui peut affecter négativement la collecte de fonds et les revenus tirés de ce compartiment d'activité de l'assurance-vie.

Une forte hausse des taux d'intérêt pourrait aussi dégrader la compétitivité de l'offre d'assurance-vie en euros (par rapport à des supports d'épargne bancaire par exemple) et provoquer des rachats et des arbitrages importants de la part de la clientèle, dans un contexte défavorable de moins-values latentes du stock obligataire. Cette configuration pourrait affecter les revenus et la rentabilité du Pôle Assurance-vie.

Plus généralement, un fort écartement des spreads et une baisse des marchés actions pourraient également avoir un impact défavorable significatif sur les résultats de l'activité d'assurance-vie du Groupe.

En cas de détérioration des paramètres de marché, le Groupe pourrait être amené à renforcer les fonds propres de ses filiales d'Assurance afin de leur permettre de continuer à satisfaire leurs exigences réglementaires de fonds propres.



3

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 CHAMP D'APPLICATION - PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel du Groupe inclut toutes les entités consolidées par intégration globale à l'exception des filiales d'assurance qui sont soumises à des obligations de supervision distinctes en matière de fonds propres.

Toutes les entités réglementées du Groupe respectent leurs engagements prudentiels sur base individuelle.

Les entités exclues du périmètre prudentiel de consolidation font l'objet d'une revue périodique a minima annuelle.

Le tableau suivant présente les principales sources d'écarts entre le périmètre comptable (Groupe consolidé) et le périmètre prudentiel (vision réglementaire bancaire).

TABLEAU 2 : DIFFÉRENCE ENTRE PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Type d'entité	Traitement comptable	Traitement prudentiel
Entités ayant une activité financière	Consolidation par intégration globale	Consolidation globale
Entités ayant une activité d'assurance	Consolidation par intégration globale	Mise en équivalence
Participations ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Co-entreprises ayant une activité financière par nature	Mise en équivalence	Consolidation proportionnelle

TABLEAU 3 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET LE BILAN DANS LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (CC2)

ACTIF au 30.06.2021 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	160 801	(0)	0	160 801	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	440 774	11 441	(0)	452 215	
Instruments dérivés de couverture	15 306	16	-	15 322	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	49 068	(0)	-	49 068	
Titres au coût amorti	18 922	(0)	-	18 922	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	61 733	0	146	61 879	1
<i>dont : prêts subordonnés bancaires</i>	97	0	-	97	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	464 622	1 536	(7)	466 151	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	222	-	-	222	
Placements des activités d'assurance	172 016	(172 016)	-	-	
Actifs d'impôts	4 601	(157)	0	4 444	
<i>dont : actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 685	-	(558)	1 127	2
<i>dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	2 315	-	333	2 648	
Autres actifs	69 473	(2 629)	63	66 907	
<i>dont : actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	58	-	-	58	3
Actifs non courants destinés à être cédés	368	(0)	-	368	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	96	4 556	(74)	4 578	
Immobilisations corporelles et incorporelles	30 786	(163)	0	30 623	
<i>dont : immobilisations incorporelles</i>	2 554	-	(138)	2 416	4
Écarts d'acquisition	3 821	(325)	-	3 496	4
TOTAL ACTIF	1 492 609	(157 741)	128	1 334 996	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

PASSIF au 30.06.2021 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	5 515	-	-	5 515	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	376 762	1 940	-	378 702	
Instruments dérivés de couverture	10 170	9	-	10 179	
Dettes représentées par un titre	137 938	632	-	138 570	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	147 938	(2 162)	(19)	145 757	
Dettes envers la clientèle	478 774	1 605	(37)	480 342	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 214	-	-	5 214	
Passifs d'impôts	1 365	(209)	1	1 157	
Autres passifs	87 805	(7 391)	183	80 597	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	104	-	-	104	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	151 119	(151 119)	-	-	
Provisions	4 595	(22)	0	4 573	
Dettes subordonnées	16 673	39	-	16 712	
<i>dont : titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	16 266	42	-	16 308	5
TOTAL DETTES	1 423 972	(156 678)	128	1 267 422	
Capitaux propres part du Groupe	63 136	(202)	(0)	62 934	6
<i>Capital et réserves liées</i>	31 285	1	-	31 286	
<i>Réserves consolidées</i>	30 961	(203)	(0)	30 758	
<i>Résultat de l'exercice</i>	2 253	(0)	-	2 253	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(1 363)	(0)	(0)	(1 363)	
Participations ne donnant pas le contrôle	5 501	(861)	-	4 640	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68 637	(1 063)	(0)	67 574	
TOTAL PASSIF	1 492 609	(157 741)	128	1 334 996	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

ACTIF au 31.12.2020 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Caisse et banques centrales	168 179	(0)	0	168 179	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	429 458	10 966	(0)	440 424	
Instruments dérivés de couverture	20 667	22	-	20 689	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	52 060	(0)	-	52 060	
Titres au coût amorti	15 635	(0)	-	15 635	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	53 380	0	214	53 594	1
<i>dont : prêts subordonnés bancaires</i>	97	(0)	-	97	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	448 761	1 543	(5)	450 299	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	378	-	-	378	
Placements des activités d'assurance	166 854	(166 854)	-	-	
Actifs d'impôts	5 001	(88)	0	4 913	
<i>dont : actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1 840	-	(613)	1 227	2
<i>dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	2 267	-	436	2 703	
Autres actifs	67 341	(2 529)	50	64 862	
<i>dont : actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	52	-	-	52	3
Actifs non courants destinés à être cédés	6	-	-	6	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	100	4 668	(76)	4 692	
Immobilisations corporelles et incorporelles	30 088	(166)	0	29 922	
<i>dont : immobilisations incorporelles</i>	2 485	-	(140)	2 345	4
Écarts d'acquisition	4 044	(325)	-	3 719	4
TOTAL ACTIF	1 461 952	(152 763)	183	1 309 372	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

PASSIF au 31.12.2020 (En M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence au tableau 14 (CC1)
Banques centrales	1 489	-	-	1 489	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	390 247	2 031	-	392 278	
Instruments dérivés de couverture	12 461	10	-	12 471	
Dettes représentées par un titre	138 957	823	-	139 780	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	135 571	(2 710)	43	132 904	
Dettes envers la clientèle	456 059	1 438	(58)	457 439	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7 696	-	-	7 696	
Passifs d'impôts	1 223	(294)	0	929	
Autres passifs	84 937	(6 881)	198	78 254	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	146 126	(146 126)	-	-	
Provisions	4 775	(20)	-	4 755	
Dettes subordonnées	15 432	40	-	15 472	
<i>dont : titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	15 001	40	-	15 041	5
TOTAL DETTES	1 394 973	(151 690)	183	1 243 466	
Capitaux propres part du Groupe	61 684	(202)	(0)	61 482	6
<i>Capital et réserves liées</i>	31 628	0	-	31 628	
<i>Réserves consolidées</i>	32 076	(202)	(0)	31 874	
<i>Résultat de l'exercice</i>	(258)	(0)	-	(258)	
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(1 761)	(0)	(0)	(1 762)	
Participations ne donnant pas le contrôle	5 295	(871)	-	4 424	7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	66 979	(1 074)	(0)	65 905	
TOTAL PASSIF	1 461 952	(152 763)	183	1 309 372	

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

Les principales sociétés exclues du périmètre prudentiel sont les suivantes :

TABLEAU 4 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
ALD RE Designated Activity Company	Assurance	Irlande
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Société Générale Strakhovanie Zhizni LLC	Assurance	Russie
Sogelife	Assurance	Luxembourg
SG Strakhovanie LLC	Assurance	Russie
Sogecap	Assurance	France
Komerční Pojistovna A.S.	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
Société Générale RE SA	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Banque Pouyanne	Banque	France

TABLEAU 5 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ⁽¹⁾

(En M EUR)

	30.06.2021	31.12.2020
Capitaux propres part du Groupe	63 136	61 684
Titres super subordonnés (TSS)	(8 905)	(8 830)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(62)	(264)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	54 169	52 590
Participations ne donnant pas le contrôle	4 645	4 378
Immobilisations incorporelles	(1 567)	(1 647)
Écarts d'acquisitions	(3 709)	(3 710)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(1 099)	(557)
Déductions et retraitements prudentiels	(4 124)	(3 764)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	48 315	47 290
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	8 905	8 830
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	174	195
Déductions <i>Additional Tier 1</i>	(136)	(136)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	57 258	56 179
Instruments <i>Tier 2</i>	13 254	12 587
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	259	240
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 440)	(1 422)
Fonds propres globaux	69 331	67 584
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	361 488	351 852
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	298 183	287 324
Expositions pondérées au titre du risque de marché	14 084	15 340
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	49 221	49 188
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	13,37%	13,44%
Ratio <i>Tier 1</i>	15,84%	15,97%
Ratio Global	19,18%	19,21%

(1) Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 30 juin 2021 de 13,16% sans phasage, soit un effet phasage de +20 pb).

TABLEAU 6 : DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1

(En M EUR)	30.06.2021	31.12.2020
Écrêtage des intérêts minoritaires	(2 764)	(2 507)
Actifs d'impôt différé	(1 127)	(1 226)
<i>Prudent Valuation Adjustment</i>	(910)	(884)
Neutralisation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA	263	289
Autres	414	564
TOTAL DES DÉDUCTIONS ET RETRAITEMENTS PRUDENTIELS CET1	(4 124)	(3 764)

Les déductions et retraitements prudentiels inclus dans la catégorie « Autres » portent essentiellement sur les éléments suivants :

- différence positive, s'il y a lieu, entre les pertes attendues sur les prêts et créances clientèle traités en approche avancée et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations y afférentes ;
- pertes attendues sur les expositions du portefeuille de participations ;
- plus et moins-values latentes sur les opérations de couverture de flux de trésorerie ;
- actifs du fonds de pension à prestations définies, nets des impôts différés ;
- positions de titrisation pondérées à 1 250%, lorsque ces positions sont exclues du calcul des expositions pondérées.

3.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 7 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES (OVI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences totales de fonds propres
	30.06.2021	31.03.2021	30.06.2021
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	260 719	256 829	20 857
<i>dont : approche standard</i>	98 053	93 059	7 844
<i>dont : approche notations internes simple (IRBF)</i>	4 256	4 429	341
<i>dont : approche par référencement</i>	720	774	58
<i>dont : actions selon la méthode de pondération simple</i>	3 145	3 280	252
<i>dont : autres actions traitées en approche IRB</i>	18 184	18 824	1 455
<i>dont : approche notations internes avancée (IRBA)</i>	136 360	136 463	10 909
Risque de contrepartie – CCR	31 606	25 943	2 528
<i>dont : approche standard⁽¹⁾</i>	9 876	6 055	790
<i>dont : méthode du modèle interne (IMM)</i>	14 849	15 163	1 188
<i>dont : expositions sur une CCP</i>	1 434	1 325	115
<i>dont : ajustement de l'évaluation de crédit – CVA</i>	3 908	2 889	313
<i>dont : autres CCR</i>	1 538	512	123
Risque de règlement	39	58	3
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	5 819	5 806	466
<i>dont : approche SEC-IRBA</i>	2 003	2 085	160
<i>dont : SEC-ERBA (y compris IAA)</i>	3 483	3 545	279
<i>dont : approche SEC-SA</i>	333	176	27
<i>dont : 1 250%/déductions</i>	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	14 084	15 207	1 127
<i>dont : approche standard</i>	1 691	2 432	135
<i>dont : IMA</i>	12 393	12 775	991
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	49 221	49 221	3 938
<i>dont : approche élémentaire</i>	-	-	-
<i>dont : approche standard</i>	2 283	2 282	183
<i>dont : approche par mesure avancée</i>	46 938	46 938	3 755
Montants (inclus dans la section « risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	7 878	7 760	630
TOTAL	361 488	353 063	28 919

(1) Le montant de RWA au 30 juin 2021 correspond à la nouvelle approche SA-CCR consécutive à la mise en application du règlement (UE) N°2019/876 (CRR2). L'équivalent au 31 mars 2021 est présenté ici selon l'ancienne méthode CEM (« Current exposure method »).

TABLEAU 8 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 30.06.2021	Total 31.12.2020
Banque de détail en France	90,5	0,0	4,4	94,9	98,9
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	105,2	0,4	5,6	111,2	108,0
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	89,1	13,4	31,9	134,3	125,9
Hors Pôles	13,4	0,2	7,3	21,0	19,1
Groupe	298,2	14,1	49,2	361,5	351,9

Au 30 juin 2021, la ventilation des expositions pondérées (361,5 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 82% des expositions pondérées (dont 35% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;
- le risque de marché représente 4% des expositions pondérées (dont 95% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 14% des expositions pondérées (dont 65% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

3.3 RATIO TLAC

TABLEAU 9 : TLAC – INDICATEURS CLÉS (KM2)

(En M EUR)		TLAC				
		30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES, RATIOS ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	110 318	108 915	108 871	104 364	103 181
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	361 488	353 063	351 852	351 864	360 423
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	30,52%	30,85%	30,94%	29,66%	28,63%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 243 050	1 241 437	1 178 543	1 197 879	1 248 750
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,87%	8,77%	9,24%	8,71%	8,26%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	5 910	7 300	8 289	8 797	9 011
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100,00%	100,00%	100,00%	99,84%	87,15%

(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.

Au 30 juin 2021, le ratio TLAC en fonds propres et dettes éligibles junior atteint 30,5% des expositions pondérées en utilisant l'option des dettes senior préférées dans la limite de 2,5% des RWA (ratio de 28,9% sans prise en compte de cette option). Le ratio TLAC en pourcentage de l'exposition de levier s'élève à 8,9%.

3.4 RATIO DE LEVIER

Le Groupe calcule son effet de levier selon les dispositions du règlement CRR2 applicables depuis juin 2021 (sauf pour le coussin G-SIB attendu en janvier 2023).

Le pilotage du ratio de levier vise à la fois à calibrer le montant de fonds propres *Tier 1* (numérateur du ratio) et à encadrer l'exposition de levier (dénominateur du ratio) pour atteindre les objectifs de niveau de ratio que se fixe le Groupe. Pour ce faire, l'exposition de levier des différents métiers fait l'objet d'un encadrement sous le contrôle de la Direction financière du Groupe.

Le Groupe se donne comme objectif de maintenir un ratio de levier consolidé sensiblement supérieur au niveau minimum de 3,5% requis par le Comité de Bâle, adopté en Europe *via* CRR2 et incluant une fraction du coussin systémique applicable au Groupe.

Au 30 juin 2021, le ratio de levier du groupe Société Générale s'élève à 4,6%, tenant compte d'un montant de capital *Tier 1* de 57,3 milliards d'euros rapporté à une exposition de levier de 1 243 milliards d'euros (contre 4,8% au 31 décembre 2020, avec 56,2 milliards d'euros et 1 179 milliards d'euros respectivement).

TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

(En M EUR)	30.06.2021	31.12.2020
Fonds Propres Tier 1⁽²⁾	57 258	56 179
Total bilan prudentiel actif⁽³⁾	1 334 996	1 309 372
Ajustements au titre des actifs fiduciaires inscrits au bilan mais exclus de l'exposition de levier	-	-
Ajustements au titre des expositions sur dérivés ⁽⁴⁾	(28 229)	(118 705)
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁵⁾	17 872	5 988
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	110 677	104 034
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles Fonds Propres Tier 1)	(6 861)	(6 866)
Ajustements techniques et réglementaires (exemption épargne réglementée)	(18 739)	(17 087)
Ajustements techniques et réglementaires (exemption banques centrales)	(105 705)	(98 192)
Autres ajustements techniques et réglementaires ⁽⁴⁾	(60 961)	-
Exposition de levier	1 243 050	1 178 543
Ratio de levier	4,61%	4,77%

(1) Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 30 juin 2021 de 4,55% sans phasage, soit un effet phasage de +6 pb).

(2) La présentation du capital est disponible en Tableau 5.

(3) Le rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous périmètre prudentiel est disponible en Tableau 3.

(4) Reclassement des ajustements divers (auparavant classés par défaut sur la ligne relative aux dérivés et auxquels s'ajoute la nouvelle exclusion liée aux parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation) vers la ligne « Autres ajustements techniques et réglementaires ».

(5) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

3.5 COUSSIN CONTRACYCLIQUE

TABLEAU 11 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYB1)

	30.06.2021												
	Expositions générales de crédit		Expositions de marché		Expositions de titrisation (portefeuille bancaire)	Total des expositions	Exigences de fonds propres			Total	RWA	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin de fonds propres contractuel (%)
	Expositions traitées en approche standard	Expositions traitées en approche avancée	Somme des positions longues et courtes (standard)	Valeur des expositions pour les modèles internes	dont : expositions générales de crédit	dont : expositions de marché	dont : expositions de titrisation (portefeuille bancaire)						
(En M EUR)													
Europe	109 934	391 783	51	(502)	22 024	523 290	17 376	120	11	17 506	218 828	82,32%	
Bulgarie	1	215	-	0	-	215	8	-	-	8	100	0,04%	0,50%
République tchèque	3 185	29 169	-	(12)	-	32 342	998	-	-	998	12 470	4,69%	0,50%
Danemark	508	711	-	(16)	-	1 202	48	0	-	49	611	0,23%	-
France	46 931	258 468	7	(19)	14 110	319 497	10 244	19	4	10 267	128 341	48,28%	-
Norvège	498	983	-	42	-	1 522	49	1	-	50	620	0,23%	1,00%
Slovaquie	956	351	-	1	-	1 308	80	-	-	80	996	0,37%	1,00%
Suède	670	1 310	-	(82)	-	1 898	95	6	-	101	1 261	0,47%	-
Irlande	281	6 339	-	13	1 043	7 676	126	8	1	135	1 692	0,64%	-
Islande	0	0	-	-	-	0	0	-	-	0	0	0,00%	-
Lituanie	0	19	-	0	-	19	0	-	-	0	3	0,00%	-
Luxembourg	1 215	14 083	-	40	1 623	16 961	374	13	2	388	4 851	1,83%	0,50%
Royaume-Uni	8 233	14 020	-	(228)	1 210	23 234	805	33	1	839	10 491	3,95%	-
Amérique du Nord	3 017	63 585	5 737	(93)	14 059	86 306	1 376	53	11	1 440	17 994	6,77%	
Asie-Pacifique	1 998	20 772	-	97	2 890	25 757	599	4	3	606	7 574	2,85%	
Hong-Kong	368	925	-	66	-	1 359	23	2	-	25	317	0,12%	1,00%
Reste du monde	19 458	19 657	-	42	152	39 310	1 712	2	0	1 713	21 417	8,06%	
TOTAL	134 407	495 797	5 788	(456)	39 125	674 662	21 062	178	25	21 265	265 813	100,00%	0,04%

TABLEAU 12 : MONTANT DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (CCYB2)

(En M EUR)	30.06.2021	31.12.2020
Montant total d'expositions pondérées (RWA)	361 488	351 852
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (taux)	0,04%	0,04%
Coussin de fonds propres contractuel propre à l'établissement (montant)	145	126

3.6 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 13 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITÉ ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES IFRS 9 (IFRS9-FL)

(En M EUR)		30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 315	47 082	47 290	46 107	45 053
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	47 568	46 262	46 374	45 481	44 508
3	Fonds propres de catégorie 1	57 258	55 318	56 179	54 024	53 254
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	56 510	54 498	55 263	53 398	52 708
5	Total des Fonds propres	69 331	66 858	67 584	64 945	64 448
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	68 583	66 038	66 668	64 319	63 902
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DU RISQUE (MONTANTS)						
7	Total des expositions pondérées en fonction du risque	361 488	353 063	351 852	351 864	360 423
8	Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	361 373	353 416	352 380	352 330	360 749
RATIOS DE FONDS PROPRES						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	13,37%	13,34%	13,44%	13,10%	12,53%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	13,16%	13,09%	13,16%	12,91%	12,34%
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	15,84%	15,67%	15,97%	15,35%	14,80%
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,64%	15,42%	15,68%	15,16%	14,61%
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)	19,18%	18,94%	19,20%	18,46%	17,91%
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	18,98%	18,69%	18,92%	18,26%	17,71%
RATIO DE LEVIER						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽¹⁾	1 243 050	1 241 437	1 178 543	1 197 879	1 248 750
16	Ratio de levier	4,61%	4,46%	4,77%	4,51%	4,27%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,55%	4,43%	4,69%	4,45%	4,20%

(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré et de l'option d'exemption de certaines expositions banques centrales depuis le 30 septembre 2020.

DÉTAIL DES FONDS PROPRES

TABLEAU 14 : COMPOSITION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (CCT)

		30.06.2021	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
(En M EUR)			
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : INSTRUMENTS ET RÉSERVES			
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	21 006	6
	<i>dont : capital souscrit</i>	1 067	
	<i>dont : primes d'émission</i>	19 939	
2	Résultats non distribués	5 832	6
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	25 070	6
EU-3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-	
4	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET1	-	
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	1 881	7
EU-5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	1 153	6
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	54 942	
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(910)	
8	Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(5 276)	4
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	(1 127)	2
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	(174)	
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	-	
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-	
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	265	
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(73)	3
16	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(40)	
17	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	
18	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	
EU-20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(37)	
EU-20b	<i>dont : participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-	
EU-20c	<i>dont : positions de titrisation (montant négatif)</i>	(37)	
EU-20d	<i>dont : positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	-	
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	-	
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	-	
23	<i>dont : detentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-	
25	<i>dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-	
EU-25a	Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)	-	
EU-25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-	
27	Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)	-	
27a	Autres ajustements réglementaires	746	
28	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	(6 626)	
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 315	

		30.06.2021	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
(En M EUR)			
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : INSTRUMENTS			
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	5 118	
31	dont : classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable	8 905	6
32	dont : classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable	-	
33	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	-	
EU-33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-	
EU-33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	3 787	
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	174	7
35	dont : instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive	-	
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	9 079	
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
37	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(125)	
38	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	
39	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	
40	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(11)	1
42	Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)	-	
42a	Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1	-	
43	Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	(136)	
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	8 943	
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	57 258	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : INSTRUMENTS			
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	5 789	5
47	Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	-	
EU-47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	-	
EU-47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	7 465	5
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	259	7
49	dont : instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive	-	
50	Ajustements pour risque de crédit	478	
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	13 991	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2) : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
52	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(150)	
53	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	
54	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	
55	Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(1 768)	1
EU-56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-	
56b	Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2	-	
57	Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	(1 918)	
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	12 073	
59	Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	69 331	
60	Montant total de RWA	361 488	

		30.06.2021	
		Montants	Source basée sur les numéros de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
<i>(En M EUR)</i>			
RATIOS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES, Y COMPRIS LES COUSSINS			
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	13,37%	
62	Fonds propres de catégorie 1	15,84%	
63	Total des fonds propres	19,18%	
64	Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	9,02%	
65	dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	
66	dont : exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,04%	
67	dont : exigence de coussin pour le risque systémique	-	
EU-67a	dont : exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%	
EU-67b	dont : exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	0,98%	
68	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	7,88%	
MONTANTS INFÉRIEURS AUX SEUILS POUR DÉDUCTION (AVANT PONDÉRATION)			
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	3 644	
73	Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des positions courtes éligibles)	504	
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	2 648	
PLAFONDS APPLICABLES LORS DE L'INCLUSION DE PROVISIONS DANS LES FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2			
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-	
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	1 297	
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	478	
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 100	
INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES SOUMIS À EXCLUSION PROGRESSIVE (APPLICABLE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2014 ET LE 1^{ER} JANVIER 2022 UNIQUEMENT)			
80	Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	-	
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	
82	Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	-	
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	
84	Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	-	
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	

DÉTAIL DU RATIO TLAC

TABLEAU 15 : TLAC – COMPOSITION (TLAC1)

		30.06.2021
<i>(En M EUR)</i>		
FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES ET AJUSTEMENTS		
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 315
2	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	8 943
6	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	12 073
11	Total des fonds propres éligibles	69 331
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : ÉLÉMENTS D'ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES		
12	Instruments d'engagements éligibles émis directement par l'entité de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	32 425
EU-12a	Instruments d'engagements éligibles émis par d'autres entités au sein du groupe de résolution qui sont subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité)	-
EU-12b	Instruments d'engagements éligibles subordonnés à des engagements exclus, émis avant le 27 juin 2019 (avec clause d'antériorité)	-
EU-12c	Instruments de fonds propres de catégorie 2 ayant une échéance résiduelle d'au moins un an, dans la mesure où ils ne sont pas éligibles en tant qu'éléments de fonds propres de catégorie 2	2 652
13	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus (ne bénéficiant pas d'une clause d'antériorité, avant plafonnement)	2 854
EU-13a	Engagements éligibles non subordonnés à des engagements exclus émis avant le 27 juin 2019 (avant plafonnement)	3 057
14	Montant des engagements non subordonnés éligibles après application du plafond de l'article 72 ter, paragraphe 3, du règlement (UE) No 575/2013	5 910
17	Éléments d'engagements éligibles avant ajustements réglementaires	40 987
EU-17a	dont : subordonnés	35 076
ENGAGEMENTS ÉLIGIBLES : AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES		
18	Fonds propres et engagements éligibles avant ajustements réglementaires	110 318
19	Déduction des expositions entre groupes de résolution à points d'entrée multiples	-
20	Déduction des investissements dans d'autres instruments d'engagements éligibles	-
22	Fonds propres et engagements éligibles après ajustements réglementaires	110 318
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA) ET EXPOSITION DE LEVIER		
23	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	361 488
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 243 050
RATIO TLAC		
25	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage des RWA	30,52%
26	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,87%
27	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage des RWA) disponibles une fois remplies les exigences applicables à l'entité	10,98%
28	Exigence globale de coussin de fonds propres (en %)	3,54%
29	dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%
30	dont : exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,04%
31	dont : exigence de coussin pour le risque systémique	-
EU-31a	dont : exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,00%
POUR MÉMOIRE		
EU-32	Engagements exclus (article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) No 575/2013	939 378

TABLEAU 16 : TLAC - HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉOLUTION⁽¹⁾ (TLAC3)

		30.06.2021						
		Rang en cas d'insolvabilité						
		1	2	4	5	6	10	
		(plus junior)					(plus senior)	Somme de 1 à 10
(En M EUR)								
1	Description du rang en cas d'insolvabilité ⁽²⁾	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) et fonds propres de catégorie 2 (T2)	Dettes senior non préférées	Dettes senior préférées	Dépôts	Dettes sécurisées	
2	Engagements et fonds propres	48 315	23 667	35 728	516 600	130 819	296 878	1 052 007
3	<i>dont : engagements exclus</i>	-	-	-	310 998	130 819	296 878	738 695
4	Engagements et fonds propres moins les engagements exclus	48 315	23 667	35 728	205 602	-	-	313 312
5	Sous-ensemble de la ligne 4 : fonds propres et engagements potentiellement éligibles au ratio TLAC	48 315	23 667	32 425	5 910	-	-	110 318
6	<i>dont : avec une échéance résiduelle ≥ 1 an < 2 ans</i>	-	2 761	1 730	2 925	-	-	7 416
7	<i>dont : avec une échéance résiduelle ≥ 2 ans < 5 ans</i>	-	8 850	16 259	1 702	-	-	26 811
8	<i>dont : avec une échéance résiduelle ≥ 5 ans < 10 ans</i>	-	1 705	14 386	1 283	-	-	17 374
9	<i>dont : avec une échéance résiduelle ≥ 10 ans, mais excluant les titres à durée indéterminée</i>	-	1 408	50	-	-	-	1 458
10	<i>dont : titres à durée indéterminée</i>	48 315	8 943	-	-	-	-	57 258

(1) Périmètre de l'entité de résolution Société Générale SA.

(2) Pour plus de précisions sur la nature des rangs et les définitions relatives à la juridiction française, se référer à la documentation du Conseil de résolution unique (partie 8, page 29) : https://www.srb.europa.eu/system/files/media/document/LDR%20-%20Annex%20on%20Insolvency%20ranking%202021%20v1.6_1.pdf.

DÉTAIL DU RATIO DE LEVIER

TABLEAU 17 : RÉSUMÉ DU RAPPROCHEMENT ENTRE ACTIFS COMPTABLES ET EXPOSITIONS AUX FINS DU RATIO DE LEVIER (LR1-LRSUM)

(En M EUR)		30.06.2021	31.12.2020
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	1 492 609	1 461 952
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(157 613)	(152 580)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	(1 305)	
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	(105 705)	(98 192)
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-	-
7	Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	(5)	-
8	Ajustements pour instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	(28 229)	(118 705)
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	17 872	5 988
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	110 677	104 034
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	-	
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(18 739)	(17 087)
12	Autres ajustements ⁽¹⁾	(66 512)	(6 866)
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 243 050	1 178 543

(1) Reclassement des ajustements divers (auparavant classés par défaut sur la ligne relative aux dérivés et auxquels s'ajoute la nouvelle exclusion liée aux parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation) vers la ligne « Autres ajustements ».

TABLEAU 18 : RATIO DE LEVIER – DÉCLARATION COMMUNE (LR2-LRCOM)

(En M EUR)		30.06.2021	31.12.2020
EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS ET OFT)			
1	Éléments du bilan (dérivés, OFT et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	994 974	953 170
2	(Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable)	-	-
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(19 231)	(18 273)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(6 861)	(6 866)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	968 882	928 031
EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS			
8	Coût de remplacement associé à des opérations sur dérivés SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	71 157	-
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée ⁽¹⁾	-	29 662
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	144 589	-
EU-9a	Dérogation pour dérivés : Contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée ⁽¹⁾	-	88 717
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	(102 028)	-
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	(28 308)
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	93 810	101 932
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(89 305)	(96 895)
13	Total des expositions sur dérivés	118 224	95 108
EXPOSITIONS SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	244 958	239 598
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(80 261)	(89 021)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	17 872	16 073
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de la contrepartie conformément à l'article 429 ter, paragraphe 4, et à l'article 222 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions pour OFT compensées par le client)	-	-
18	Total des expositions sur opérations de financement sur titres	182 569	166 650
AUTRES EXPOSITIONS DE HORS BILAN			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	240 603	230 540
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(129 641)	(126 506)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	(285)	-
22	Autres expositions de hors bilan	110 677	104 034
EXPOSITIONS EXEMPTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 429, PARAGRAPHES 7 ET 14, DU RÈGLEMENT (UE) N° 575/2013 (EXPOSITIONS AU BILAN ET HORS BILAN)			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	-
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR) (au bilan et hors bilan)	(18 739)	(17 087)
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-

(En M EUR)

		30.06.2021	31.12.2020
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(11 553)	
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires (Autres expositions exemptées) ⁽²⁾)	(107 010)	(98 192)
EU-22k	(Total des expositions exemptées)	(137 301)	(115 279)
FONDS PROPRES ET TOTAL DES EXPOSITIONS			
23	Fonds propres de catégorie 1	57 258	56 179
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 243 050	1 178 543
RATIO DE LEVIER			
25	Ratio de levier (%)	4,61%	4,77%
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	4,61%	4,77%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	4,25%	4,40%
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,09%	
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	
EU-26b	dont : à constituer avec des fonds propres CET1 (%)	-	
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,09%	

(1) Montant au 31 décembre 2020 calculé selon la méthode de l'exposition initiale.

(2) Incluant notamment le montant d'exemption banques centrales temporaire.

TABLEAU 19 : RATIO DE LEVIER - VENTILATION DES EXPOSITIONS AU BILAN (EXCEPTÉ DÉRIVÉS, OFT ET EXPOSITIONS EXEMPTÉES) (LR3-LRSPL)

(En M EUR)		30.06.2021	31.12.2020
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont :	839 625	819 617
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation ⁽¹⁾	156 601	63 619
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	683 024	755 998
EU-4	Obligations garanties	195	206
EU-5	Expositions considérées comme souveraines ⁽²⁾	166 920	181 674
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	14 353	14 453
EU-7	Établissements	55 266	48 161
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	17 672	16 447
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	194 588	195 019
EU-10	Entreprises	204 307	190 072
EU-11	Expositions en défaut	8 299	8 338
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	21 425	101 627

(1) Modification du montant au 31 décembre 2020 afin d'exclure toutes les expositions liées aux dérivés conformément aux instructions techniques de l'ABE.

(2) Modification du montant au 31 décembre 2020 afin d'exclure les expositions banques centrales exemptées conformément aux instructions techniques de l'ABE.

4

RISQUE DE CRÉDIT

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT (INCLUANT LE RISQUE DE CONTREPARTIE)

Dans cette section, la mesure adoptée pour les expositions de crédit est l'EAD – *Exposure At Default* (bilan et hors bilan). Les EAD en approche standard sont reportées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers.

L'EAD est ventilée selon l'axe du garant, après prise en compte de l'effet de substitution (sauf indication).

La présentation des données met en avant les catégories d'expositions telles que définies dans les portefeuilles des états réglementaires COREP, en lien avec les exigences de l'ABE sur le Pilier 3.

Une vision simplifiée des expositions au risque de crédit selon les catégories d'expositions est présentée ci-dessous.

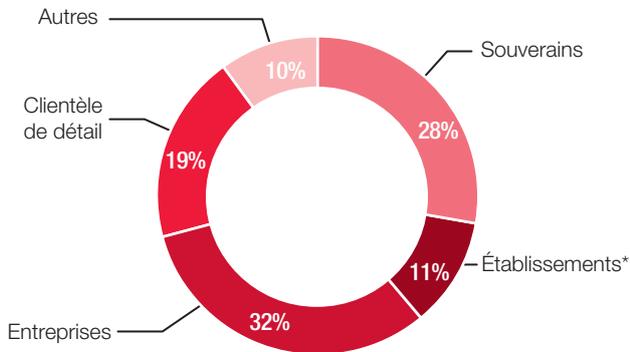
TABLEAU 20 : CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

Souverains	Créances ou créances conditionnelles sur les états souverains, les autorités régionales, les collectivités locales ou les entités du secteur public ainsi que les banques multilatérales de développement et les organisations internationales.
Établissements	Créances ou créances conditionnelles sur des établissements de crédit réglementés et assimilés ou sur des États, collectivités locales ou autres entités du secteur public n'ayant pas le statut de contreparties souveraines.
Entreprises	Créances ou créances conditionnelles sur de grandes entreprises, lesquelles incluent toutes les expositions qui ne font pas partie des portefeuilles définis ci-dessus. De plus, les petites et moyennes entreprises, définies comme des sociétés dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 50 M EUR par an, sont incluses dans cette catégorie en tant que sous-portfeuille.
Clientèle de détail	Créances ou créances conditionnelles soit sur un ou des particuliers, soit sur une entreprise de taille petite ou moyenne, sous réserve, dans ce dernier cas, que le montant total dû à l'établissement de crédit n'excède pas 1 million d'euros. L'exposition à la clientèle de détail est en outre décomposée en plusieurs catégories : prêts immobiliers, crédits renouvelables et autres crédits aux particuliers, le solde correspondant aux expositions aux très petites entreprises et aux professionnels.
Autres	Créances relatives essentiellement à des opérations de titrisation, aux participations, aux immobilisations, aux comptes de régularisation, aux contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales, aux expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier en méthode standard, et aux expositions en défaut en méthode standard.

Au 30 juin 2021, l'EAD du Groupe est de 1 052 milliards d'euros.

VENTILATION DES EXPOSITIONS DU GROUPE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS AU 30 JUIN 2021

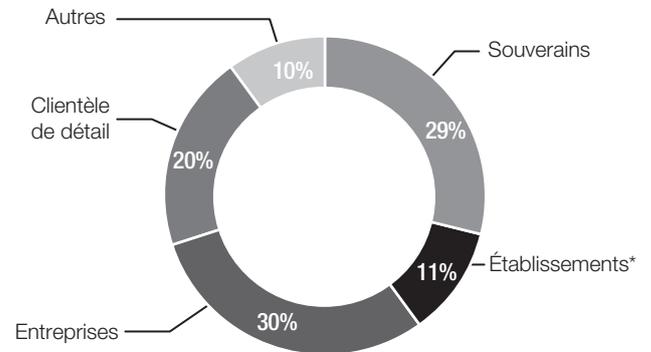
Engagements bilan et hors bilan (soit 1 052 Md EUR d'EAD)



* Établissements : portefeuilles bâlois banques et collectivités territoriales.

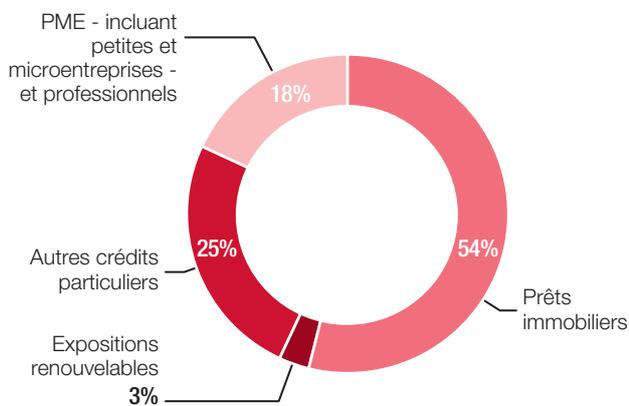
VENTILATION DES EXPOSITIONS DU GROUPE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Engagements bilan et hors bilan (soit 1 004 Md EUR d'EAD)



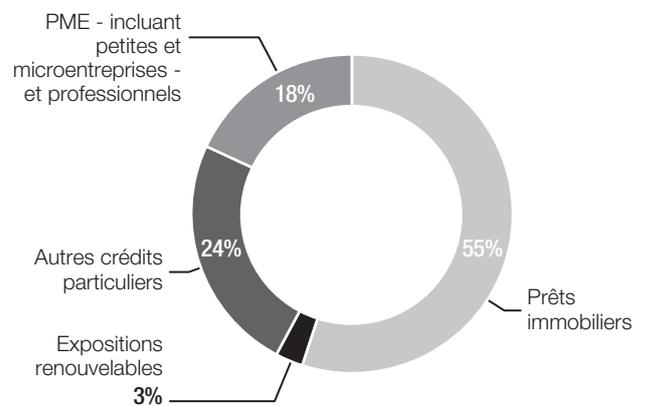
VENTILATION DU PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DÉTAIL GROUPE PAR SOUS-CATÉGORIE D'EXPOSITIONS AU 30 JUIN 2021

Engagements bilan et hors bilan (soit 204 Md EUR d'EAD)

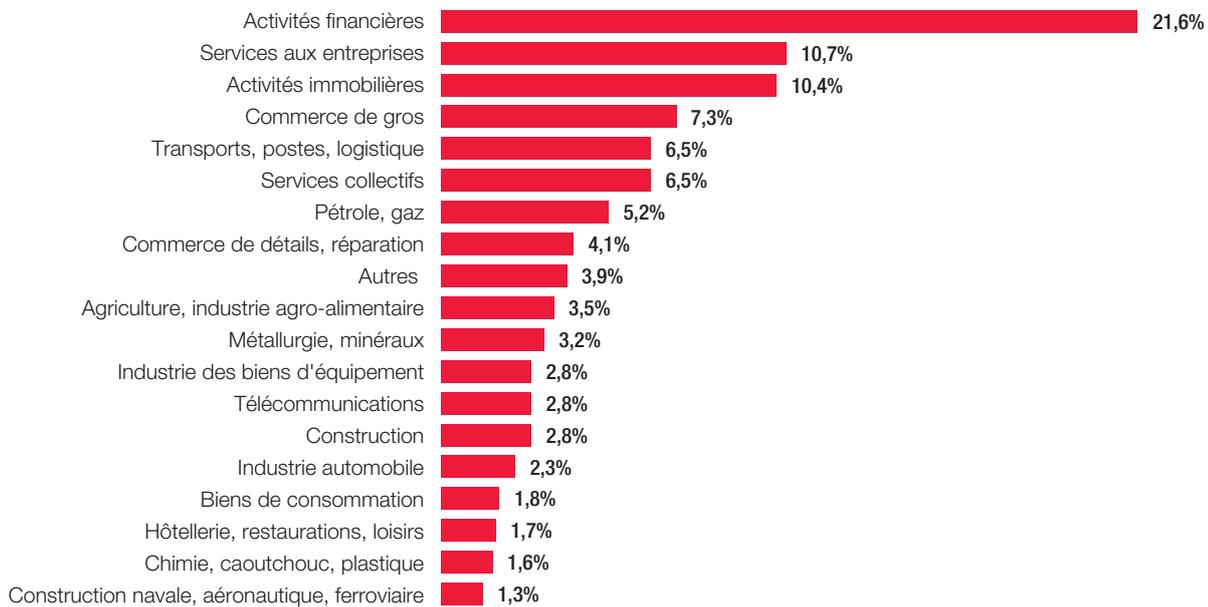


VENTILATION DU PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DÉTAIL GROUPE PAR SOUS-CATÉGORIE D'EXPOSITIONS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Engagements bilan et hors bilan (soit 202 Md EUR d'EAD)



VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS « ENTREPRISES » DU GROUPE (PORTEFEUILLE BÂLOIS)

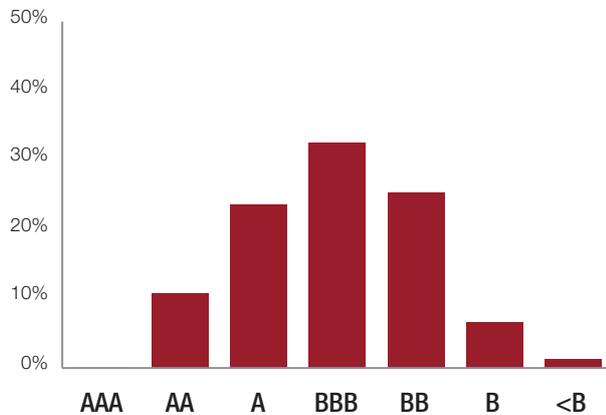


L'EAD du portefeuille « Entreprises » est présentée au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnies d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME, financements spécialisés, activités d'affacturage), selon l'axe de l'emprunteur, avant effet de substitution (périmètre du risque de crédit : risque débiteur, émetteur et de remplacement).

Au 30 juin 2021, le portefeuille « Entreprises » s'élève à 369 milliards d'euros (encours bilan et hors bilan mesurés en EAD). Trois secteurs représentent plus de 10% du portefeuille (activités financières, services aux entreprises et activités immobilières). Les engagements du Groupe sur ses dix premières contreparties « Entreprises » représentent 7% de ce portefeuille.

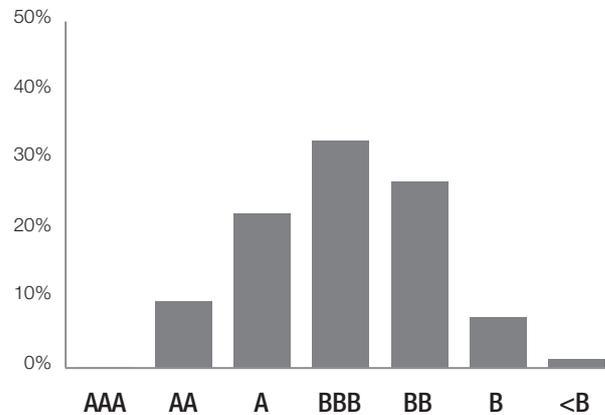
Exposition sur les clientèles « Entreprises » et bancaire

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 30 JUIN 2021 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle « Entreprises », le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB (hors critère de classement prudentiel, par pondération, du financement spécialisé), sur l'ensemble du portefeuille de clients « Entreprises », tous pôles confondus. Il représente une EAD de 290 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Entreprises » de 325 milliards d'euros, approche standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition « Entreprises » du Groupe démontre la bonne qualité du portefeuille.

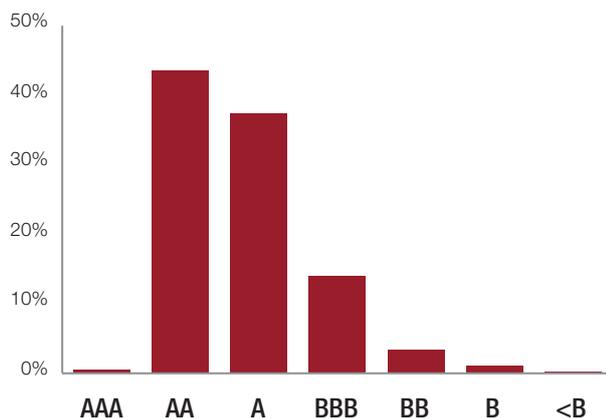
RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE « ENTREPRISES » AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN % DE L'EAD)



Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent Standard & Poor's.

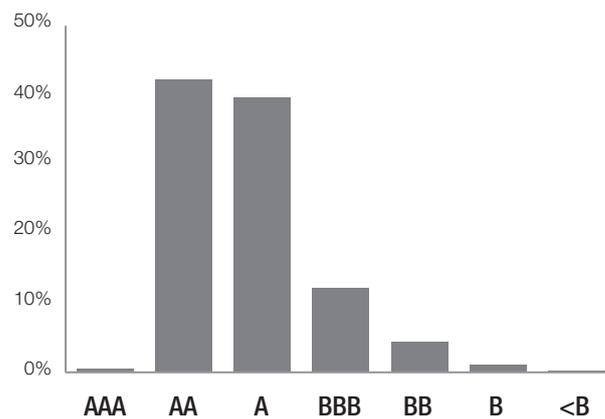
Au 30 juin 2021, la majorité de l'exposition se concentre sur des contreparties *Investment Grade*, c'est-à-dire dont le *rating* interne en équivalent Standard & Poor's est supérieur à BBB- (67% de la clientèle « Entreprises »). Les opérations portant sur les contreparties *Non-Investment Grade* sont très souvent assorties de garanties et collatéraux permettant d'atténuer le risque.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 30 JUIN 2021 (EN % DE L'EAD)



Sur la clientèle bancaire, le périmètre retenu correspond aux crédits sains traités en approche IRB, sur l'ensemble du portefeuille « Établissements », tous pôles confondus, et représente une EAD de 62 milliards d'euros (sur une EAD totale sur le portefeuille bâlois « Établissements » de 120 milliards d'euros, approche standard comprise). La répartition par *rating* de l'exposition sur contreparties bancaires du groupe Société Générale démontre la bonne qualité du portefeuille.

RÉPARTITION PAR NOTE INTERNE DU RISQUE SUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN % DE L'EAD)

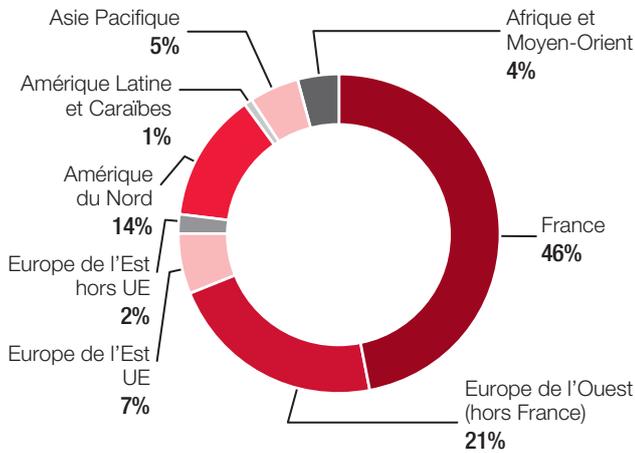


Elle est fondée sur la notation interne de la contrepartie, présentée en équivalent Standard & Poor's.

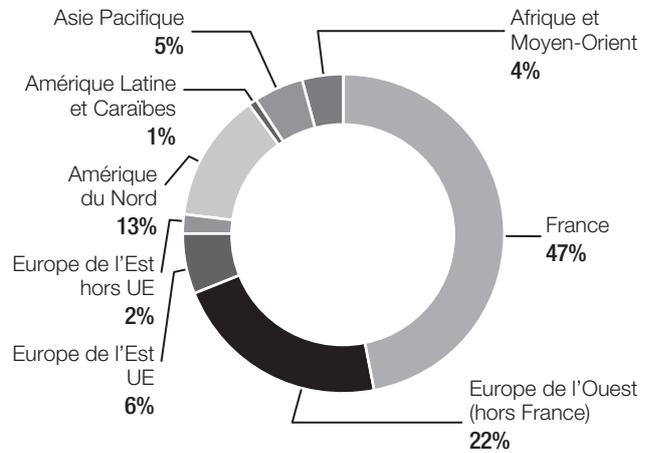
Au 30 juin 2021, l'exposition sur la clientèle bancaire se concentre sur des contreparties *Investment Grade* d'une part (95% de l'exposition), sur les pays développés d'autre part (91%).

Ventilation géographique des expositions du Groupe

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DU GROUPE AU 30 JUIN 2021 (TOUTES CLIENTÈLES CONFONDUES) : 1 052 MD EUR



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (TOUTES CLIENTÈLES CONFONDUES) : 1 004 MD EUR



Au 30 juin 2021, 91% des expositions du Groupe (bilan et hors bilan) sont concentrées sur les économies avancées. Près de la moitié des concours est portée par une clientèle française (32% sur le portefeuille hors clientèle de détail et 14% sur la clientèle de détail).

ANALYSE DES ENCOURS NON PERFORMANTS

Analyse des encours non performants

Les tableaux qui suivent ont été élaborés selon les instructions techniques de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) relatives à la publication des expositions non performantes et renégociées (EBA/ITS/2020/04).

Ils présentent la qualité de crédit des expositions restructurées et des expositions performantes et non performantes, par zone géographique et secteur d'activité, avec les provisions et sûretés assorties, ainsi que le détail de la variation sur l'exercice des encours de prêts et avances non performants.

Pour information, et conformément aux recommandations de la BCE, les notions de défaut bâlois, d'encours dépréciés et d'expositions non performantes sont alignées au sein du groupe Société Générale.

Le ratio de prêts non performants à fin juin 2021 est de 3,1%.

Ce ratio est calculé conformément aux instructions relatives aux exigences de publications prudentielles publiées par l'ABE.

Encours restructurés

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Société Générale concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration). La Société Générale aligne sa définition de prêts restructurés sur la définition de l'ABE.

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou de développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et sans abandon de capital ou d'intérêts courus.

Toute situation conduisant à une restructuration de crédit doit impliquer le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés en cas de perte de valeur supérieure à 1% de la créance d'origine.

Dans ce cas, les clients sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an. Dans les autres cas, une analyse de la situation du client permet d'estimer sa capacité à rembourser selon le nouvel échéancier. Dans le cas contraire, le client est également transféré en défaut bâlois.

TABLEAU 21 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CRI)

30.06.2021																
(En MEUR)	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues			
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes	
	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾				TOTAL
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	185 353	185 353	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Prêts et avances	519 332	454 789	42 046	16 720	-	16 720	(3 024)	(1 103)	(1 921)	(8 619)	-	(8 619)	(738)	276 054	4 649	
Banques centrales	12 355	12 355	1	13	-	13	(0)	(0)	(0)	(13)	-	(13)	-	1	-	
Administrations publiques	27 773	18 010	430	145	-	145	(13)	(5)	(8)	(62)	-	(62)	(0)	5 465	64	
Établissements de crédits	19 236	18 445	510	29	-	29	(4)	(2)	(2)	(6)	-	(6)	-	2 518	18	
Autres sociétés financières	42 638	40 757	135	116	-	116	(14)	(9)	(5)	(97)	-	(97)	-	8 464	14	
Sociétés non financières	201 535	167 635	23 487	8 728	-	8 728	(1 676)	(498)	(1 178)	(4 370)	-	(4 370)	(319)	101 995	2 716	
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	45 177	37 408	6 042	3 797	-	3 797	(575)	(176)	(398)	(2 083)	-	(2 083)	-	28 255	1 086	
Ménages	215 795	197 586	17 483	7 689	-	7 689	(1 317)	(589)	(728)	(4 069)	-	(4 069)	(420)	157 611	1 837	
Encours des titres de créances	67 730	67 451	73	211	-	153	(7)	(6)	(1)	(43)	-	(43)	-	6 182	-	
Banques centrales	4 570	4 570	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-	
Administrations publiques	47 116	47 074	39	15	-	15	(5)	(4)	(1)	(15)	-	(15)	-	-	-	
Établissements de crédits	6 060	6 030	30	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	233	-	
Autres sociétés financières	5 783	5 593	-	58	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	2 716	-	
Sociétés non financières	4 203	4 184	4	138	-	138	(1)	(1)	(1)	(28)	-	(28)	-	3 233	-	
Expositions hors bilan	410 291	390 164	20 128	1 086	-	1 086	(512)	(177)	(335)	(340)	-	(340)	-	56 052	207	
Banques centrales	1 104	1 104	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-	
Administrations publiques	6 680	6 584	96	0	-	0	(2)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 156	-	
Établissements de crédits	142 843	142 557	286	0	-	0	(13)	(1)	(12)	(0)	-	(0)	-	556	-	
Autres sociétés financières	57 483	57 443	40	9	-	9	(5)	(4)	(1)	(2)	-	(2)	-	5 853	-	
Sociétés non financières	185 546	166 337	19 209	999	-	999	(423)	(141)	(282)	(321)	-	(321)	-	40 988	195	
Ménages	16 635	16 139	496	77	-	77	(69)	(30)	(39)	(18)	-	(18)	-	5 499	12	
TOTAL	997 353	912 403	62 246	18 017	-	17 960	(3 543)	(1 286)	(2 257)	(9 002)	-	(9 002)	(738)	338 288	4 857	

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

Le tableau du 31 décembre 2020 a été modifié comme suit :

31.12.2020															
	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions			Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
(En M EUR)															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	191 476	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Prêts et avances	496 521	423 989	49 852	17 040	-	17 040	(3 024)	(1 075)	(1 950)	(8 795)	-	(8 795)	(1 917)	257 287	4 240
Banques centrales	8 771	8 770	1	13	-	13	(0)	(0)	(0)	(13)	-	(13)	-	5	-
Administrations publiques	26 829	17 291	377	137	-	137	(14)	(5)	(9)	(67)	-	(67)	(0)	4 922	59
Établissements de crédits	13 458	12 967	490	33	-	33	(5)	(3)	(2)	(7)	-	(7)	(0)	1 600	23
Autres sociétés financières	31 512	29 609	209	142	-	142	(16)	(10)	(6)	(72)	-	(72)	-	6 718	24
Sociétés non financières	205 332	164 774	29 736	8 731	-	8 731	(1 689)	(496)	(1 193)	(4 512)	-	(4 512)	(854)	94 814	2 358
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	44 633	36 479	6 312	3 705	-	3 705	(570)	(147)	(424)	(2 019)	-	(2 019)	-	25 943	912
Ménages	210 618	190 578	19 037	7 984	-	7 984	(1 301)	(561)	(740)	(4 124)	-	(4 124)	(1 063)	149 230	1 776
Encours des titres de créances	67 504	67 194	91	121	-	121	(5)	(5)	(1)	(45)	-	(45)	-	5 590	-
Banques centrales	4 563	4 522	41	-	-	-	(0)	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	47 727	47 679	19	13	-	13	(4)	(4)	(0)	(13)	-	(13)	-	-	-
Établissements de crédits	6 397	6 366	30	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	222	-
Autres sociétés financières	4 778	4 588	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	2 292	-
Sociétés non financières	4 039	4 039	-	108	-	108	(1)	(1)	-	(32)	-	(32)	-	3 076	-
Expositions hors bilan	336 234	308 236	27 998	1 160	-	1 160	(591)	(162)	(429)	(337)	-	(337)	-	51 849	222
Banques centrales	42	42	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	7 045	6 964	80	0	-	0	(1)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 324	-
Établissements de crédits	75 742	75 204	538	0	-	0	(64)	(2)	(63)	-	-	-	-	317	-
Autres sociétés financières	58 682	58 388	294	12	-	12	(7)	(5)	(2)	(2)	-	(2)	-	5 234	-
Sociétés non financières	179 597	153 032	26 565	1 058	-	1 058	(459)	(129)	(331)	(317)	-	(317)	-	38 257	208
Ménages	15 126	14 606	521	89	-	89	(58)	(27)	(32)	(18)	-	(18)	-	4 716	14
TOTAL	900 259	799 419	77 940	18 321	-	18 321	(3 621)	(1 242)	(2 379)	(9 177)	-	(9 177)	(1 917)	314 727	4 462

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

TABLEAU 22 : VARIATIONS DU STOCK DE PRÊTS ET AVANCES NON PERFORMANTS (CR2)

	30.06.2021
	Valeur comptable brute des expositions en défaut
(En M EUR)	
Stock initial de prêts et avances non performants	17 040
Entrées dans les portefeuilles non performants	1 959
Sorties hors des portefeuilles non performants	(2 279)
Sorties dues à des sorties de bilan	(166)
Sorties dues à d'autres situations	(2 113)
Stock final de prêts et avances non performants	16 720

TABLEAU 23 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS RESTRUCTURÉES (CQ1)

	30.06.2021							
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de restructuration				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions restructurées	
	Non performantes restructurées				Sur les expositions performantes restructurées	Sur les expositions non performantes restructurées	TOTAL	dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de restructuration
	Performantes restructurées	TOTAL	dont en défaut	dont dépréciées				
(En M EUR)								
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	4 275	2 947	2 947	2 947	(46)	(1 074)	4 548	1 136
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	0	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédits	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	10	-	-	-	(0)	-	6	-
Entreprises non financières	3 217	1 676	1 676	1 676	(39)	(540)	3 622	899
Ménages	1 048	1 271	1 271	1 271	(6)	(534)	920	237
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de financements donnés	719	41	41	41	(6)	(1)	700	10
TOTAL	4 994	2 987	2 987	2 987	(51)	(1 075)	5 248	1 145

TABLEAU 24 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES PAR NOMBRE DE JOURS D'IMPAYÉS (CQ3)

	30.06.2021											
	Performants				Non performants							
	TOTAL performants	Pas d'impayés ou impayés ≤ 30 j.	Impayés > 30 j. et ≤ 90 j.	TOTAL non performant	Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.	Impayés > 90 j. ≤ 180 j.	Impayés > 180 j. ≤ 1 an	Impayés > 1 an ≤ 2 ans	Impayés > 2 ans ≤ 5 ans	Impayés > 5 ans ≤ 7 ans	Impayés > 7 ans	dont en défaut
(En M EUR)												
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	185 353	185 353	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	519 332	518 627	704	16 720	12 308	515	570	1 426	1 016	297	588	16 720
Banques centrales	12 355	12 355	-	13	-	-	-	-	-	-	13	13
Administrations publiques	27 773	27 764	9	145	24	12	22	8	37	-	43	145
Établissements de crédits	19 236	19 235	0	29	26	-	-	0	-	-	3	29
Autres sociétés financières	42 638	42 636	2	116	13	-	10	0	93	-	-	116
Sociétés non financières	201 535	201 331	204	8 728	7 085	166	203	574	369	63	269	8 728
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	<i>45 177</i>	<i>45 070</i>	<i>107</i>	<i>3 797</i>	<i>2 956</i>	<i>107</i>	<i>169</i>	<i>132</i>	<i>204</i>	<i>50</i>	<i>179</i>	<i>3 797</i>
Ménages	215 795	215 306	489	7 689	5 161	337	335	844	517	235	259	7 689
Encours de titres de créances	67 730	67 730	-	211	211	-	-	-	-	-	-	211
Banques centrales	4 570	4 570	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	47 116	47 116	-	15	15	-	-	-	-	-	-	15
Établissements de crédits	6 060	6 060	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	5 783	5 783	-	58	58	-	-	-	-	-	-	58
Sociétés non financières	4 203	4 203	-	138	138	-	-	-	-	-	-	138
Expositions hors bilan	410 291	-	-	1 086	-	-	-	-	-	-	-	1 086
Banques centrales	1 104			-								-
Administrations publiques	6 680			0								0
Établissements de crédits	142 843			0								0
Autres sociétés financières	57 483			9								9
Sociétés non financières	185 546			999								999
Ménages	16 635			77								77
TOTAL	997 353	586 357	704	18 017	12 519	515	570	1 426	1 016	297	588	18 017

TABEAU 25 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES EXPOSITIONS NON PERFORMANTES PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE (CQ4)

	30.06.2021						Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute/montant nominal					Dépréciation cumulée		
	TOTAL nominal	dont non performantes		dont en défaut	dont soumises à dépréciation			
(En M EUR)								
Expositions au bilan	603 993	16 931	16 931	581 232	(11 694)		-	
Europe	478 888	12 094	12 094	456 308	(8 150)		-	
<i>France</i>	297 939	8 041	8 041	277 165	(5 297)		-	
<i>République tchèque</i>	44 362	713	713	44 362	(507)		-	
<i>Allemagne</i>	23 749	521	521	23 687	(301)		-	
<i>Luxembourg</i>	12 473	458	458	12 463	(109)		-	
<i>Royaume-Uni</i>	22 835	376	376	21 907	(136)		-	
<i>Italie</i>	15 859	659	659	15 859	(581)		-	
<i>Suisse</i>	4 659	66	66	4 656	(20)		-	
<i>Fédération de Russie</i>	14 611	388	388	14 611	(453)		-	
<i>Roumanie</i>	10 553	329	329	10 553	(442)		-	
<i>Espagne</i>	5 025	182	182	4 545	(107)		-	
<i>Autres pays d'Europe : UE et AELE</i>	18 587	278	278	18 266	(165)		-	
<i>Autres pays d'Europe</i>	8 235	83	83	8 231	(32)		-	
Amérique du Nord	55 799	262	262	55 630	(205)		-	
<i>États-Unis</i>	52 768	255	255	52 607	(197)		-	
<i>Autres pays d'Amérique du Nord</i>	3 031	7	7	3 023	(8)		-	
Asie-Pacifique	21 730	688	688	21 730	(400)		-	
<i>Japon</i>	1 780	0	0	1 780	(1)		-	
<i>Chine</i>	5 446	171	171	5 446	(68)		-	
<i>Autres pays d'Asie-Pacifique</i>	14 503	516	516	14 503	(332)		-	
Afrique et Moyen-Orient	40 830	3 694	3 694	40 829	(2 831)		-	
<i>Maroc</i>	10 937	1 509	1 509	10 937	(1 082)		-	
<i>Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient</i>	29 893	2 184	2 184	29 892	(1 749)		-	
Amérique Latine et Caraïbes	6 745	194	194	6 735	(109)		-	
Expositions hors bilan	411 377	1 086	1 086			(851)		
Europe	301 276	780	780			(644)		
<i>France</i>	208 276	528	528			(367)		
<i>République tchèque</i>	8 233	48	48			(35)		
<i>Allemagne</i>	15 332	4	4			(33)		
<i>Luxembourg</i>	9 858	1	1			(3)		
<i>Royaume-Uni</i>	14 918	8	8			(14)		
<i>Italie</i>	6 734	3	3			(13)		

30.06.2021							
(En M EUR)	Valeur comptable brute/montant nominal					Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	TOTAL nominal	dont non performantes		dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée		
		TOTAL non performant	dont en défaut				
Suisse	5 555	2	2			(6)	
Fédération de Russie	4 068	11	11			(10)	
Roumanie	1 872	47	47			(62)	
Espagne	5 422	81	81			(56)	
Autres pays d'Europe : UE et AELE	19 318	47	47			(39)	
Autres pays d'Europe	1 691	1	1			(5)	
Amérique du Nord	62 648	8	8			(71)	
États-Unis	60 184	8	8			(71)	
Autres pays d'Amérique du Nord	2 464	-	-			(1)	
Asie-Pacifique	33 894	68	68			(14)	
Japon	20 364	-	-			(0)	
Chine	3 405	7	7			(2)	
Autres pays d'Asie-Pacifique	10 126	60	60			(11)	
Afrique et Moyen-Orient	10 040	230	230			(120)	
Maroc	1 788	69	69			(43)	
Autres pays d'Afrique et Moyen-Orient	8 252	161	161			(77)	
Amérique Latine et Caraïbes	3 520	0	0			(2)	
TOTAL	1 015 370	18 017	18 017	581 232	(11 694)	(851)	-

TABLEAU 26 : QUALITÉ DE CRÉDIT DES PRÊTS ET AVANCES ACCORDÉS À DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (CQ5)

Le tableau ci-dessous présente les prêts et avances à des entreprises non financières, conformément aux instructions de l'ABE (EBA/ITS/2020/04).

(En M EUR)	30.06.2021					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	TOTAL nominal	TOTAL non performant	dont en défaut	dont prêts et avances soumis à dépréciation		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 724	110	110	1 649	(86)	-
Industries extractives	8 585	295	295	8 571	(143)	-
Industrie manufacturière	28 246	1 728	1 728	27 565	(1 156)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	12 696	90	90	12 412	(70)	-
Alimentation en eau	2 133	25	25	1 720	(29)	-
Construction	7 270	738	738	6 686	(564)	-
Commerce de gros et de détail	25 966	1 910	1 910	25 152	(1 398)	-
Transports et stockage	18 080	530	530	17 702	(342)	-
Hébergement et restauration	3 846	1 051	1 051	3 643	(435)	-
Information et communication	6 872	108	108	6 796	(88)	-
Activités financières et d'assurance	18 827	379	379	17 103	(326)	-
Activités immobilières	27 832	533	533	25 370	(358)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 634	198	198	6 197	(205)	-
Activités de services administratifs et de soutien	7 343	318	318	7 198	(171)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	1 653	0	0	1 401	(1)	-
Enseignement	324	30	30	316	(13)	-
Services de santé humaine et action sociale	1 447	70	70	1 395	(38)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	950	68	68	853	(64)	-
Autres services	29 834	548	548	28 120	(562)	-
TOTAL	210 263	8 728	8 728	199 850	(6 046)	-

TABLEAU 27 : SÛRETÉS OBTENUES PAR PRISE DE POSSESSION ET PROCESSUS D'EXÉCUTION (CQ7)

(En M EUR)	30.06.2021	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	49	(26)
Autres que IC	45	(22)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	1	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	2	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
Autres	42	(22)
TOTAL	94	(48)

Le tableau du 31 décembre 2020 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2020	
	Sûretés obtenues par prise de possession cumulées	
	Valeur lors de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (IC)	37	(8)
Autres que IC	52	(17)
<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	2	(0)
<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	2	-
<i>Biens mobiliers (voiture, expédition, etc.)</i>	-	-
<i>Instruments de capitaux propres et titres de créance</i>	-	-
Autres	49	(16)
TOTAL	89	(24)

TABLEAU 28 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (CRI-A)

(En M EUR)	30.06.2021					
	Valeur exposée au risque nette					
	À vue	<= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Prêts et avances	12 121	155 694	144 952	185 837	37 447	536 052
Titres de créance	4	19 119	31 135	17 406	278	67 941
TOTAL	12 125	174 813	176 087	203 242	37 725	603 993

TABLEAU 29 : TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT - VUE D'ENSEMBLE (CR3)

	30.06.2021				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	440 701	280 704	117 175	163 529	-
Total titres de créance	61 759	6 182	6 091	91	-
EXPOSITIONS TOTALES	502 460	286 886	123 266	163 619	-
<i>dont : expositions non performantes</i>	12 282	4 649	2 015	2 634	-
<i>dont : en défaut</i>	12 282	4 649	2 015	2 634	-

	31.12.2020				
(En M EUR)	Expositions non garanties – Valeur comptable	Expositions garanties – Valeur comptable	dont garanties par des sûretés	dont garanties par des garanties financières	dont garanties par des dérivés de crédit
Total prêts	442 980	262 058	104 775	157 282	-
Total titres de créance	62 035	5 590	5 486	104	-
EXPOSITIONS TOTALES	505 014	267 648	110 262	157 386	-
<i>dont : expositions non performantes</i>	12 921	4 240	1 975	2 265	-
<i>dont : en défaut</i>	12 921	4 240	1 975	2 265	-

TABLEAU 30 : INFORMATIONS SUR LES PRÊTS ET AVANCES SOUMIS À DES MORATOIRES LÉGISLATIFS ET NON LÉGISLATIFS

		30.06.2021																	
		Valeur comptable brute							Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit										
		Expositions performantes				Expositions non performantes			Expositions performantes				Expositions non performantes						
				dont instruments présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés				dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration		dont instruments présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés				dont expositions faisant l'objet de mesures de restructuration		Pas d'impayés ou impayés ≤ 90 j.			
		TOTAL	TOTAL performant	restructuration	de	non	TOTAL non performant	restructuration	de	impayés ou impayés ≤ 90 j.	TOTAL	TOTAL performant	restructuration	de	non	TOTAL non performant	restructuration	de	impayés ou impayés ≤ 90 j.
(En M EUR)																			
	Prêts et avances soumis à un moratoire	503	459	39	160	44	0	26	(48)	(24)	(5)	(16)	(24)	(0)	(7)				
	<i>dont : ménages</i>	19	19	-	13	1	-	0	(2)	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)				
	<i>dont : prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>	14	14	-	9	0	-	0	(1)	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)				
	<i>dont : sociétés non financières</i>	483	440	39	148	43	0	26	(46)	(23)	(5)	(15)	(23)	(0)	(7)				
	<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	415	399	38	115	16	0	14	(22)	(19)	(5)	(12)	(2)	(0)	(2)				
	<i>dont : prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>	133	133	-	32	0	-	0	(2)	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)				

TABLEAU 31 : VENTILATION DES PRÊTS ET AVANCES SOUMIS À DES MORATOIRES LÉGISLATIFS ET NON LÉGISLATIFS PAR ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DES MORATOIRES

(En M EUR)	30.06.2021										
	Nombre de débiteurs	Valeur comptable brute								dont expiré	
		TOTAL	Maturité résiduelle des moratoires								
			dont moratoires législatifs		<= 3 mois	> 3 mois <= 6 mois	> 6 mois <= 9 mois	> 9 mois <= 12 mois	> 1 année		
Prêts et avances pour lesquels un moratoire a été offert	441 322	29 332									
Prêts et avances soumis à moratoire (accordés)	416 479	28 489	3 689	27 986	188	314	1	0	0	0	
<i>dont : ménages</i>		4 971	1 491	4 952	16	3	0	0	0	0	
<i>dont : prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>		3 644	1 205	3 630	12	2	0	0	0	0	
<i>dont : sociétés non financières</i>		23 500	2 196	23 017	172	311	0	0	0	0	
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>		14 943	1 838	14 528	121	294	0	0	0	0	
<i>dont : prêts collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>		2 928	1 293	2 795	1	132	-	-	-	-	

Le groupe Société Générale a accordé à ses clients des moratoires sur leurs prêts et avances afin de les accompagner dans la crise de la Covid-19.

Au 30 juin 2021, l'exposition du Groupe relative aux prêts ayant fait l'objet de moratoires⁽¹⁾ s'élève à 28,5 milliards d'euros, dont 0,5 milliard d'euros sont encore actifs, parmi lesquels la part de l'encours ayant une maturité résiduelle strictement supérieure à 6 mois représente moins de 0,5%. Ces moratoires ont bénéficié, pour 5,0 milliards d'euros, à des ménages, catégorie composée de professionnels et de particuliers, et, pour 23,5 milliards d'euros, à des entreprises non financières.

TABLEAU 32 : INFORMATIONS SUR LES PRÊTS ET AVANCES NOUVELLEMENT CONSENTIS FOURNIS DANS LE CADRE DES NOUVEAUX RÉGIMES DE GARANTIE PUBLIQUE APPLICABLES INTRODUITS EN RÉPONSE À LA CRISE COVID-19

(En M EUR)	30.06.2021			
	Valeur comptable brute		Montant maximum de la garantie envisageable	Valeur comptable brute
	TOTAL	dont restructurées	Garanties publiques reçues	Nouvelles expositions non performantes
Prêts et avances nouvellement consentis soumis à des régimes de garantie publics	17 420	-	14 740	545
<i>dont : ménages</i>	4 290			89
<i>dont : prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>	-			-
<i>dont : sociétés non financières</i>	13 071		10 925	456
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	6 119			164
<i>dont : prêts et avances collatéralisés par des biens immobiliers résidentiels</i>	-			-

Au 30 juin 2021, 17,4 milliards d'euros de prêts couverts *via* des mécanismes de garanties publiques ont été accordés par le groupe Société Générale à ses clients. Le montant des garanties associées à ces prêts s'élève à 14,7 milliards d'euros.

(1) conformément aux orientations de l'ABE sur les moratoires législatifs et non législatifs sur les remboursements de prêts appliqués en raison de la pandémie de Covid-19.

4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CRÉDIT

DÉFINITION DES MÉTRIQUES RÉGLEMENTAIRES

Les principales métriques utilisées dans les tableaux suivants sont :

- l'exposition, correspondant à la totalité des actifs (ex. : prêts, créances, produits à recevoir, etc.) qui sont liés à des transactions sur le marché ou avec un client et enregistrés dans le bilan et le hors bilan de la Banque ;
- l'EAD (*Exposure At Default*), correspondant à l'exposition (bilan et hors bilan) encourue par l'établissement financier en cas de défaut de la contrepartie. Sauf mention contraire, l'EAD est présentée post CRM (*Credit Risk Mitigation*), après prise en compte des garanties et des collatéraux. Les EAD en approche standard sont présentées nettes de provisions spécifiques et de collatéraux financiers ;
- les expositions pondérées en risque (*Risk-Weighted Assets*, RWA), calculées à partir des expositions et du niveau de risque qui leur est associé, lequel est fonction de la qualité de crédit des contreparties ;
- la perte attendue (*Expected Loss*, EL), correspondant à la perte susceptible d'être encourue compte tenu de la qualité du montage de la transaction et de toutes mesures prises pour atténuer le risque, telles que les sûretés réelles. Dans la méthode IRBA, l'équation suivante résume le rapport entre ces variables : $EL = EAD \times PD \times LGD$ (sauf pour les créances en défaut).

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - SYNTHÈSE

TABLEAU 33 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

		30.06.2021								
(En M EUR)		IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	
Souverains	228 319	247 557	6 337	10 604	12 502	8 166	238 923	260 059	14 504	
Établissements	46 090	40 013	3 791	6 141	18 123	4 341	52 231	58 136	8 132	
Entreprises	353 695	229 650	101 216	48 225	30 642	29 689	401 920	260 292	130 905	
Clientèle de détail	173 611	171 079	29 863	53 557	32 581	21 215	227 168	203 660	51 078	
Autres	43 640	43 430	26 945	57 424	52 825	34 974	101 064	96 255	61 919	
TOTAL	845 354	731 729	168 151	175 951	146 674	98 386	1 021 305	878 402	266 538	

		31.12.2020								
(En M EUR)		IRB			Standard			Total		
Catégories d'expositions	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	
Souverains	238 278	259 525	6 035	9 884	11 795	7 965	248 162	271 320	14 000	
Établissements	50 071	42 174	4 260	14 400	20 213	3 267	64 472	62 386	7 526	
Entreprises	336 718	218 170	97 642	47 472	30 320	27 815	384 190	248 490	125 456	
Clientèle de détail	173 480	171 042	32 667	47 489	30 688	20 413	220 969	201 730	53 081	
Autres	41 646	41 345	27 241	56 393	52 079	33 612	98 039	93 425	60 853	
TOTAL	840 192	732 255	167 845	175 638	145 095	93 072	1 015 831	877 351	260 917	

VENTILATION DU RISQUE DE CRÉDIT - DÉTAIL

TABLEAU 34 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT ET EFFETS DE L'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CRM) (CR4)

La notion de « facteur de conversion » (CCF) est le rapport entre la partie actuellement non prélevée d'une ligne de crédit qui pourrait être prélevée et serait donc exposée en cas de défaut et la partie actuellement non prélevée de cette ligne de crédit, l'importance de la ligne de crédit étant déterminée par la limite autorisée, à moins que la limite non autorisée soit supérieure.

La notion d'« atténuation du risque de crédit » (CRM) est une technique utilisée par un établissement pour réduire le risque de crédit associé à une ou des expositions qu'il conserve.

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2021					
	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	9 183	26	10 932	40	8 108	74%
Administrations régionales ou locales	566	84	824	32	214	25%
Entités du secteur public	243	21	215	2	97	44%
Banques multilatérales de développement	1 376	17	1 528	2	58	4%
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
Établissements	3 894	1 321	16 165	885	4 030	24%
Entreprises	37 583	10 320	27 740	2 903	29 689	97%
Clientèle de détail	45 505	7 663	31 005	1 576	21 215	65%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	16 004	645	15 877	433	7 157	44%
Expositions en défaut	3 325	199	3 211	84	3 507	106%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	281	91	231	35	398	150%
Obligations garanties	195	-	195	-	19	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	12	-	12	-	126	1 090%
Actions	1 379	-	1 379	-	739	54%
Autres éléments	28 685	-	28 684	-	22 695	79%
TOTAL	148 229	20 387	137 997	5 992	98 053	68%

31.12.2020

(En M EUR)

Catégories d'expositions	Expositions avant CCF et CRM		Expositions post-CCF et CRM		RWA et RW moyen	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	RW moyen (%)
Administrations centrales ou banques centrales	8 492	35	10 288	28	7 932	77%
Administrations régionales ou locales	497	73	731	49	193	25%
Entités du secteur public	272	18	262	2	71	27%
Banques multilatérales de développement	1 339	16	1 478	1	33	2%
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-
Établissements	8 806	4 719	18 710	459	3 002	16%
Entreprises	36 371	10 759	27 470	2 850	27 815	92%
Clientèle de détail	40 619	6 525	29 248	1 440	20 413	67%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	14 941	332	14 891	152	6 645	44%
Expositions en défaut	2 861	179	2 814	77	3 057	106%
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	295	186	294	75	553	150%
Obligations garanties	206	-	206	-	21	10%
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	5	-	5	-	5	100%
Actions	974	-	974	-	706	72%
Autres éléments	29 012	-	29 012	-	22 324	77%
TOTAL	144 692	22 841	136 382	5 134	92 771	66%

TABEAU 35 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CR5)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE (EBA/ITS/2020/04), les montants sont présentés hors titrisation et contributions aux fonds de défaillance des contreparties centrales.

(En M EUR)	30.06.2021															Autres pondérations	Total	dont non notées
	Pondération																	
Catégories d'expositions	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1250%				
Administrations centrales et banques centrales	6 840	-	-	-	-	-	-	-	-	1 475	9	2 648	-	-	-	-	10 972	4 575
Administrations régionales ou locales	111	-	-	-	652	-	1	-	-	90	-	-	-	-	-	3	856	477
Entités du secteur public	2	-	-	-	148	-	1	-	-	67	-	-	-	-	-	0	217	187
Banques multilatérales de développement	1 462	-	-	-	-	-	20	-	-	48	-	-	-	-	-	-	1 530	71
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	41	-	-	-	15 853	-	536	-	-	588	0	-	-	-	-	32	17 050	995
Entreprises	-	-	-	-	1 007	-	754	-	143	28 454	281	-	-	-	-	5	30 642	24 933
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	1 840	-	-	30 514	179	-	-	-	-	-	47	32 581	31 708
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	11 264	1 706	-	3 111	223	-	-	-	-	-	6	16 310	15 026
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 208	747	-	-	-	-	341	3 296	3 156
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	265	-	-	-	-	-	265	233
Obligations garanties	-	-	-	195	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	195	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	10	-	-	12	12
Expositions sur actions	27	-	-	-	-	-	-	-	-	701	-	6	-	-	-	645	1 379	1 379
Autres expositions	796	-	-	3	468	-	3 303	-	-	18 980	-	-	-	-	-	5 134	28 684	26 947
TOTAL	9 278	-	-	198	18 128	13 104	6 320	-	33 768	53 014	1 302	2 654	-	10	6 213	143 989	109 701	

31.12.2020																	
(En M EUR)																	
Catégories d'expositions	Pondération														Autres pondérations	Total	dont non notées
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%			
Administrations centrales et banques centrales	6 436	-	-	-	-	-	-	-	-	1 178	-	2 702	-	-	-	10 316	5 035
Administrations régionales ou locales	94	-	-	-	615	-	1	-	-	70	-	-	-	-	0	780	487
Entités du secteur public	0	-	-	-	240	-	-	-	-	23	-	-	-	-	0	263	230
Banques multilatérales de développement	1 436	-	-	-	-	-	20	-	-	23	-	-	-	-	-	1 479	46
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	5 053	1 617	17	-	11 750	-	203	-	-	505	0	-	-	-	22	19 169	7 313
Entreprises	-	-	-	-	920	-	813	-	4	28 331	245	-	-	-	8	30 320	24 586
Clientèle de détail	-	-	-	-	0	1 777	-	-	28 659	132	-	-	-	-	119	30 688	30 688
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	0	-	-	-	-	10 258	1 649	-	2 879	251	-	-	-	-	7	15 043	13 840
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 810	702	-	-	-	379	2 891	2 769
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	369	-	-	-	-	369	318
Obligations garanties	-	-	-	206	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	206	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	5
Expositions sur actions	3	-	-	-	-	-	-	-	-	668	-	10	-	-	293	974	974
Autres expositions	1 914	-	-	-	456	-	2 776	-	-	17 284	0	-	-	-	6 581	29 012	27 399
TOTAL	14 936	1 617	19	206	13 982	12 035	5 462	-	31 542	50 279	1 316	2 712	-	-	7 409	141 516	113 690

TABLEAU 36 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBA

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de crédit et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA.

30.06.2021														
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	211 557	2 546	82%	214 041	0,01%	16 437	2,19%	1	1 466	0,69%	2		
	0,00 à < 0,10	206 287	2 545	82%	208 429	0,01%	16 430	1,77%	1	626	0,30%	1		
	0,10 à < 0,15	5 270	1	30%	5 612	0,13%	7	17,93%	3	840	14,97%	1		
	0,15 à < 0,25	-	-		90	0,16%	2	0,00%	3	-	0,00%	-		
	0,25 à < 0,50	1 744	1	95%	3 012	0,26%	244	14,59%	3	406	13,46%	1		
	0,50 à < 0,75	1 838	118	100%	3 647	0,52%	20	16,05%	3	963	26,42%	3		
	0,75 à < 2,50	3 972	580	100%	9 952	1,60%	35	8,21%	3	1 325	13,32%	10		
	0,75 à < 1,75	2 225	0	100%	5 334	1,14%	12	7,32%	3	296	5,54%	3		
	1,75 à < 2,50	1 747	580	100%	4 618	2,13%	23	9,24%	3	1 030	22,30%	7		
	2,50 à < 10,00	3 007	1 342	91%	10 504	5,13%	195	4,77%	3	1 221	11,62%	8		
	2,50 à < 5,00	1 617	956	87%	7 017	3,94%	170	3,60%	3	811	11,56%	3		
	5,00 à < 10,00	1 389	386	100%	3 487	7,52%	25	7,12%	3	410	11,75%	5		
	10,00 à < 100,00	1 020	413	100%	5 418	15,47%	29	5,59%	3	862	15,90%	17		
	10,00 à < 20,00	1 020	413	100%	5 367	15,29%	21	5,64%	3	862	16,05%	17		
	20,00 à < 30,00	-	-		-		-	-	-	-	-	-	-	
	30,00 à < 100,00	-	-		51	34,05%	8	0,00%	3	-	0,00%	-	-	
	100,00 (défaut)	128	0	100%	828	100,00%	12	10,11%	3	89	10,70%	81		
	Sous-total	223 267	5 000	88%	247 492	0,97%	16 974	3,00%	1	6 332	2,56%	122	(99)	
Établissements	0,00 à < 0,15	28 105	10 277	66%	34 063	0,04%	4 776	14,83%	2	1 493	4,38%	2		
	0,00 à < 0,10	26 017	9 826	65%	31 300	0,03%	4 217	15,31%	2	1 311	4,19%	2		
	0,10 à < 0,15	2 088	451	87%	2 763	0,13%	559	9,34%	3	182	6,59%	0		
	0,15 à < 0,25	-	-		1	0,17%	6	5,00%	5	0	2,53%	0		
	0,25 à < 0,50	933	780	57%	1 370	0,26%	497	17,17%	2	225	16,43%	1		
	0,50 à < 0,75	615	818	73%	1 281	0,50%	235	22,76%	2	382	29,86%	1		
	0,75 à < 2,50	1 505	692	57%	1 660	1,61%	165	20,59%	2	629	37,90%	4		
	0,75 à < 1,75	978	424	60%	844	1,11%	97	17,47%	2	293	34,73%	1		
	1,75 à < 2,50	527	268	51%	815	2,13%	68	23,81%	1	336	41,19%	3		
	2,50 à < 10,00	1 452	364	44%	1 183	4,99%	435	20,82%	2	746	63,06%	10		
	2,50 à < 5,00	599	274	43%	834	3,83%	383	17,80%	3	406	48,71%	4		
	5,00 à < 10,00	853	90	47%	349	7,77%	52	28,05%	1	340	97,41%	7		
	10,00 à < 100,00	278	225	32%	281	14,65%	97	23,52%	1	252	89,67%	6		
	10,00 à < 20,00	244	209	33%	223	12,37%	79	25,83%	1	222	99,54%	5		
	20,00 à < 30,00	34	16	27%	56	23,00%	16	14,48%	3	30	53,25%	1		
	30,00 à < 100,00	-	-		2	34,67%	2	20,00%	2	0	9,25%	0		
	100,00 (défaut)	45	0	20%	171	100,00%	17	10,03%	4	63	36,68%	10		
	Sous-total	32 932	13 155	64%	40 010	0,80%	6 228	15,62%	2	3 790	9,47%	35	(43)	
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	897	481	75%	1 103	0,10%	1 924	33,65%	3	198	17,92%	0		
	0,00 à < 0,10	310	181	97%	440	0,05%	1 091	31,55%	3	61	13,74%	0		
	0,10 à < 0,15	587	300	61%	662	0,13%	833	35,04%	3	137	20,70%	0		
	0,15 à < 0,25	4 444	634	87%	4 804	0,20%	2 998	12,65%	1	350	7,29%	1		
	0,25 à < 0,50	709	729	64%	834	0,31%	8 412	62,64%	4	489	58,63%	2		
	0,50 à < 0,75	3 007	1 365	64%	3 145	0,53%	7 805	34,50%	3	1 301	41,35%	6		
	0,75 à < 2,50	10 386	2 182	70%	10 079	1,54%	21 289	28,57%	4	5 281	52,40%	50		
	0,75 à < 1,75	6 386	1 135	70%	6 244	1,18%	11 522	27,06%	4	3 119	49,95%	20		
	1,75 à < 2,50	4 000	1 047	71%	3 834	2,12%	9 767	31,03%	3	2 163	56,40%	30		
	2,50 à < 10,00	9 036	1 253	74%	7 629	4,55%	23 213	32,87%	3	6 116	80,17%	114		
	2,50 à < 5,00	6 873	1 017	75%	5 972	3,69%	18 170	33,05%	3	4 662	78,07%	74		
	5,00 à < 10,00	2 163	236	70%	1 657	7,64%	5 043	32,21%	3	1 454	87,71%	40		
	10,00 à < 100,00	2 780	226	65%	2 077	15,57%	7 997	32,10%	3	2 309	111,17%	106		
	10,00 à < 20,00	2 032	162	66%	1 537	12,31%	5 384	31,97%	3	1 633	106,24%	62		
	20,00 à < 30,00	658	55	63%	493	24,00%	2 001	31,62%	3	602	122,06%	37		
	30,00 à < 100,00	90	10	57%	47	33,73%	612	41,48%	2	74	157,98%	6		
	100,00 (défaut)	1 758	201	49%	1 658	100,00%	6 163	47,32%	2	3 035	183,06%	818		
	Sous-total	33 018	7 071	70%	31 329	8,02%	79 801	30,08%	3	19 079	60,90%	1 096	(1 190)	

30.06.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	5 364	2 879	47%	6 479	0,09%	630	16,69%	2	743	11,46%	1	
	0,00 à < 0,10	2 346	1 898	48%	3 202	0,05%	524	15,64%	2	379	11,84%	0	
	0,10 à < 0,15	3 018	981	45%	3 278	0,13%	106	17,72%	2	364	11,09%	1	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	5 666	2 623	45%	6 095	0,27%	260	16,20%	3	1 020	16,74%	2	
	0,50 à < 0,75	8 336	2 896	44%	8 615	0,53%	977	13,74%	4	1 884	21,88%	6	
	0,75 à < 2,50	16 143	7 884	43%	17 460	1,54%	1 206	16,07%	3	5 909	33,84%	40	
	0,75 à < 1,75	10 245	5 156	43%	10 764	1,14%	606	15,27%	3	3 502	32,54%	18	
	1,75 à < 2,50	5 898	2 728	43%	6 697	2,17%	600	17,36%	3	2 406	35,93%	22	
	2,50 à < 10,00	9 085	3 286	46%	8 531	4,52%	885	14,99%	3	3 743	43,87%	46	
	2,50 à < 5,00	6 985	2 463	44%	6 793	3,78%	733	13,48%	3	2 924	43,05%	30	
	5,00 à < 10,00	2 100	823	51%	1 737	7,43%	152	20,89%	2	818	47,10%	16	
	10,00 à < 100,00	1 134	245	56%	1 187	15,25%	147	14,58%	4	717	60,40%	25	
	10,00 à < 20,00	706	122	51%	806	12,10%	107	13,85%	4	470	58,30%	14	
	20,00 à < 30,00	428	123	61%	381	21,89%	40	16,13%	3	247	64,84%	11	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
100,00 (défaut)	1 360	79	73%	1 175	100,00%	105	56,02%	2	891	75,82%	577		
Sous-total	47 089	19 892	45%	49 542	4,20%	4 210	16,49%	3	14 906	30,09%	697	(780)	
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	27 729	84 757	50%	63 872	0,07%	5 576	33,77%	2	10 573	16,55%	15	
	0,00 à < 0,10	18 915	57 752	50%	43 278	0,04%	3 874	34,31%	2	5 621	12,99%	6	
	0,10 à < 0,15	8 813	27 005	49%	20 594	0,13%	1 702	32,65%	2	4 952	24,04%	9	
	0,15 à < 0,25	42	14	27%	42	0,16%	62	34,96%	2	10	23,66%	0	
	0,25 à < 0,50	10 051	20 547	44%	17 734	0,26%	2 231	30,26%	2	6 022	33,96%	13	
	0,50 à < 0,75	8 757	13 863	42%	13 068	0,50%	3 158	29,68%	2	5 966	45,65%	19	
	0,75 à < 2,50	18 311	15 658	45%	21 833	1,60%	7 397	42,04%	2	12 295	56,32%	82	
	0,75 à < 1,75	8 542	9 450	43%	11 324	1,11%	3 920	26,03%	2	5 713	50,45%	29	
	1,75 à < 2,50	9 769	6 208	49%	10 508	2,13%	3 477	59,30%	2	6 582	62,64%	53	
	2,50 à < 10,00	17 059	9 578	53%	18 770	4,63%	10 954	30,50%	2	18 789	100,10%	234	
	2,50 à < 5,00	13 633	7 845	49%	14 512	3,71%	8 762	29,86%	2	14 279	98,40%	152	
	5,00 à < 10,00	3 425	1 733	70%	4 259	7,75%	2 192	32,70%	2	4 511	105,92%	83	
	10,00 à < 100,00	6 113	2 868	57%	4 141	15,04%	3 041	32,36%	2	5 801	140,08%	175	
	10,00 à < 20,00	3 921	1 809	59%	3 019	12,34%	2 090	33,70%	2	4 168	138,08%	109	
	20,00 à < 30,00	2 171	1 050	54%	1 103	22,10%	934	28,65%	2	1 603	145,26%	63	
	30,00 à < 100,00	21	9	50%	19	34,72%	17	34,70%	2	30	156,20%	2	
100,00 (défaut)	2 640	497	46%	2 363	100,00%	1 686	48,96%	2	2 805	118,72%	1 206		
Sous-total	90 702	147 782	48%	141 822	3,07%	34 105	34,01%	2	62 261	43,90%	1 744	(2 061)	
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	25	7	100%	32	0,04%	15 895	13,37%	0	0	0,58%	0	
	0,00 à < 0,10	25	7	100%	32	0,04%	15 895	13,37%	0	0	0,58%	0	
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,15 à < 0,25	1	-	-	1	0,23%	20	13,62%	0	0	4,93%	0	
	0,25 à < 0,50	840	14	100%	853	0,27%	4 862	16,19%	0	56	6,56%	0	
	0,50 à < 0,75	1 753	24	100%	1 777	0,62%	30	9,83%	0	122	6,84%	1	
	0,75 à < 2,50	2 252	29	100%	2 281	1,04%	12 528	14,46%	0	335	14,68%	3	
	0,75 à < 1,75	2 252	29	100%	2 280	1,04%	9 897	14,46%	0	335	14,69%	3	
	1,75 à < 2,50	1	-	-	1	2,09%	2 631	5,29%	0	0	8,58%	0	
	2,50 à < 10,00	528	6	100%	535	2,78%	171	14,88%	0	151	28,33%	2	
	2,50 à < 5,00	501	6	100%	507	2,56%	9	14,80%	0	138	27,12%	2	
	5,00 à < 10,00	27	0	100%	27	6,92%	162	16,28%	0	14	50,87%	0	
	10,00 à < 100,00	191	3	100%	194	15,55%	611	9,54%	0	78	40,21%	3	
	10,00 à < 20,00	176	3	100%	179	14,59%	529	8,97%	0	66	37,15%	2	
	20,00 à < 30,00	15	0	100%	15	26,83%	82	16,19%	0	12	76,27%	1	
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-
100,00 (défaut)	159	1	98%	159	100,00%	666	30,90%	0	214	134,57%	37		
Sous-total	5 751	83	100%	5 833	4,13%	34 783	13,62%	0	956	16,39%	47	(42)	

30.06.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail - Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	31 793	1 234	99%	33 005	0,06%	538 133	13,84%		807	2,45%	3	
	0,00 à < 0,10	31 793	1 234	99%	33 005	0,06%	538 129	13,84%		807	2,45%	3	
	0,10 à < 0,15	0	0	100%	0	0,14%	4	19,59%		0	7,70%	0	
	0,15 à < 0,25	26 935	765	100%	27 556	0,22%	86 982	14,44%		1 787	6,49%	9	
	0,25 à < 0,50	8 230	311	95%	8 339	0,41%	8 841	17,55%		1 050	12,59%	6	
	0,50 à < 0,75	12 907	612	100%	13 336	0,62%	120 733	10,78%		1 347	10,10%	9	
	0,75 à < 2,50	14 275	555	90%	14 658	1,58%	69 693	11,74%		2 964	20,22%	23	
	0,75 à < 1,75	6 698	385	87%	6 940	1,03%	60 659	17,78%		1 960	28,24%	13	
	1,75 à < 2,50	7 577	169	97%	7 718	2,08%	9 034	6,30%		1 004	13,01%	10	
	2,50 à < 10,00	5 609	135	95%	5 716	4,94%	30 560	12,11%		2 245	39,28%	32	
	2,50 à < 5,00	3 056	90	93%	3 125	3,28%	23 892	14,92%		1 306	41,79%	15	
	5,00 à < 10,00	2 553	44	99%	2 591	6,94%	6 668	8,72%		940	36,27%	17	
	10,00 à < 100,00	938	16	100%	950	17,76%	4 496	9,26%		499	52,49%	17	
	10,00 à < 20,00	808	14	100%	821	16,10%	1 681	8,73%		405	49,32%	12	
	20,00 à < 30,00	107	1	100%	107	24,41%	2 801	11,32%		72	67,28%	3	
	30,00 à < 100,00	23	0	100%	22	47,30%	14	18,84%		22	98,77%	2	
	100,00 (défaut)	982	3	90%	971	100,00%	7 807	28,85%		861	88,67%	246	
Sous-total	101 670	3 629	98%	104 531	1,77%	867 245	13,61%		11 561	11,06%	344	(343)	
Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	77	1 193	59%	648	0,10%	371 648	43,14%		45	6,96%	0	
	0,00 à < 0,10	16	142	64%	202	0,07%	163 969	51,69%		33	16,22%	0	
	0,10 à < 0,15	61	1 051	59%	446	0,11%	207 679	39,27%		12	2,77%	0	
	0,15 à < 0,25	-	252	66%	106	0,24%	198 321	34,55%		5	4,44%	0	
	0,25 à < 0,50	85	196	59%	318	0,42%	179 188	48,83%		32	10,04%	1	
	0,50 à < 0,75	104	545	56%	306	0,60%	355 692	35,63%		89	29,10%	3	
	0,75 à < 2,50	307	414	59%	698	1,41%	474 698	42,34%		167	23,97%	4	
	0,75 à < 1,75	114	227	66%	437	1,13%	305 264	46,68%		107	24,57%	2	
	1,75 à < 2,50	194	187	50%	261	1,89%	169 434	35,08%		60	22,97%	2	
	2,50 à < 10,00	603	231	61%	1 218	4,72%	807 030	45,93%		522	42,83%	21	
	2,50 à < 5,00	275	150	63%	671	3,11%	440 520	45,56%		199	29,66%	6	
	5,00 à < 10,00	328	81	59%	547	6,69%	366 510	46,39%		323	58,97%	15	
	10,00 à < 100,00	337	25	63%	396	21,70%	355 150	42,77%		407	102,86%	33	
	10,00 à < 20,00	220	22	63%	272	14,38%	221 332	44,84%		289	106,28%	18	
	20,00 à < 30,00	26	2	74%	27	25,12%	34 271	38,63%		5	19,02%	1	
	30,00 à < 100,00	91	2	58%	97	41,30%	99 547	38,10%		113	116,79%	15	
	100,00 (défaut)	294	5	19%	294	100,00%	170 763	61,58%		144	48,80%	189	
Sous-total	1 807	2 861	59%	3 983	11,34%	2 912 490	44,83%		1 410	35,41%	251	(240)	
Clientèle de détail - Autres PME	0,00 à < 0,15	93	8	16%	95	0,07%	262	14,54%		2	2,63%	0	
	0,00 à < 0,10	84	1	100%	86	0,06%	212	11,41%		2	1,78%	0	
	0,10 à < 0,15	9	7	0%	9	0,13%	50	43,82%		1	10,61%	0	
	0,15 à < 0,25	15	6	22%	15	0,24%	159	31,26%		2	11,55%	0	
	0,25 à < 0,50	2 948	469	55%	3 147	0,38%	24 853	18,39%		287	9,13%	2	
	0,50 à < 0,75	2 894	32	95%	2 919	0,57%	122 792	19,51%		427	14,63%	3	
	0,75 à < 2,50	9 363	589	70%	9 717	1,43%	158 687	22,91%		2 331	23,99%	35	
	0,75 à < 1,75	7 804	448	71%	8 080	1,31%	65 562	21,99%		1 676	20,74%	24	
	1,75 à < 2,50	1 559	141	67%	1 638	2,03%	93 125	27,43%		655	40,00%	10	
	2,50 à < 10,00	4 213	199	71%	4 339	5,01%	105 395	24,52%		1 724	39,74%	57	
	2,50 à < 5,00	2 236	131	63%	2 308	3,62%	82 769	23,52%		898	38,90%	23	
	5,00 à < 10,00	1 977	68	87%	2 032	6,59%	22 626	25,66%		826	40,68%	34	
	10,00 à < 100,00	1 095	101	80%	1 173	18,83%	36 945	26,44%		591	50,33%	61	
	10,00 à < 20,00	765	71	77%	822	13,41%	21 713	25,55%		364	44,27%	29	
	20,00 à < 30,00	175	23	86%	191	25,37%	7 931	31,97%		142	74,14%	16	
	30,00 à < 100,00	154	6	84%	160	38,83%	7 301	24,38%		85	52,99%	15	
	100,00 (défaut)	1 281	14	16%	1 277	100,00%	40 721	43,13%		519	40,67%	700	
Sous-total	21 902	1 419	65%	22 682	8,30%	489 814	23,44%		5 883	25,94%	858	(903)	

30.06.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 882	233	19%	1 919	0,09%	16 952	17,98%		85	4,41%	0	
	0,00 à < 0,10	1 571	40	100%	1 611	0,09%	4 274	15,98%		61	3,81%	0	
	0,10 à < 0,15	311	193	2%	309	0,10%	12 678	28,39%		23	7,54%	0	
	0,15 à < 0,25	6 679	1 168	99%	7 834	0,20%	66 366	13,48%		441	5,63%	2	
	0,25 à < 0,50	4 245	567	88%	4 735	0,40%	204 571	34,00%		1 020	21,54%	6	
	0,50 à < 0,75	2 462	134	100%	2 596	0,61%	343 587	35,62%		777	29,95%	6	
	0,75 à < 2,50	7 975	821	91%	8 696	1,36%	441 763	32,69%		3 376	38,82%	39	
	0,75 à < 1,75	6 088	748	90%	6 735	1,15%	326 068	31,33%		2 372	35,22%	24	
	1,75 à < 2,50	1 887	73	100%	1 961	2,06%	115 695	37,36%		1 004	51,18%	15	
	2,50 à < 10,00	5 167	349	91%	5 482	4,24%	332 678	34,77%		3 000	54,73%	82	
	2,50 à < 5,00	3 672	314	91%	3 956	3,30%	280 330	33,25%		2 049	51,79%	44	
	5,00 à < 10,00	1 495	35	90%	1 526	6,68%	52 348	38,71%		952	62,36%	38	
	10,00 à < 100,00	1 160	31	47%	1 175	24,96%	127 276	34,24%		912	77,64%	93	
	10,00 à < 20,00	566	28	42%	578	13,73%	54 605	39,21%		451	77,90%	31	
	20,00 à < 30,00	218	2	100%	221	23,67%	44 015	32,89%		182	82,40%	17	
	30,00 à < 100,00	376	0	99%	376	43,02%	28 656	27,37%		280	74,44%	45	
	100,00 (défaut)	1 608	8	81%	1 613	100,00%	143 094	51,00%		442	27,39%	937	
Sous-total	31 179	3 310	88%	34 049	6,78%	1 676 287	29,10%		10 052	29,52%	1 165	(1 188)	
TOTAL	589 316	204 202	52%	681 274	2,70%	6 121 937	16,37%		136 231	20,00%	6 359	(6 890)	

31.12.2020

(En MEUR)	Échelle de PD ⁽¹⁾	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne ⁽¹⁾	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	215 434	3 033	67%	250 956	0,02%	1,98%	1,18	2 083	1%	-	2
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	727	0	20%	3 234	0,26%	17,80%	2,79	719	22%	-	1
	0,50 à < 0,75	11 990	150	75%	1 454	0,50%	32,58%	2,52	879	60%	-	2
	0,75 à < 2,50	1 078	593	75%	2 526	1,76%	22,75%	2,60	1 206	48%	-	23
	2,50 à < 10,00	2 928	1 317	68%	867	5,43%	23,86%	2,22	753	87%	-	12
	10,00 à < 100,00	628	248	84%	362	11,65%	22,46%	1,99	386	107%	-	10
	100,00 (défaut)	97	0	75%	62	100,00%	81,31%	1,12	4	7%	-	68
	Sous-total	232 882	5 341	69%	259 461	0,10%	2,67%	1,23	6 029	2%	120	(101)
Établissements	0,00 à < 0,15	23 624	8 925	64%	36 845	0,04%	11,52%	2,47	1 667	5%	-	2
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	492	413	58%	797	0,26%	22,52%	1,54	175	22%	-	0
	0,50 à < 0,75	6 993	3 723	23%	1 987	0,28%	14,12%	1,97	436	22%	-	1
	0,75 à < 2,50	2 435	796	50%	1 135	1,58%	20,50%	1,54	645	57%	-	4
	2,50 à < 10,00	1 559	629	52%	1 197	3,97%	24,09%	1,83	1 023	85%	-	13
	10,00 à < 100,00	215	212	36%	178	14,28%	8,54%	1,05	257	144%	-	7
	100,00 (défaut)	52	2	26%	31	100,00%	25,67%	3,04	55	176%	-	7
	Sous-total	35 370	14 699	52%	42 170	0,34%	12,51%	2,38	4 259	10%	35	(78)
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	852	486	53%	1 345	0,09%	36,31%	2,41	484	36%	-	3
	0,15 à < 0,25	3 984	644	88%	3 482	0,20%	12,86%	2,23	305	9%	-	1
	0,25 à < 0,50	1 484	848	52%	1 616	0,28%	36,74%	2,52	492	30%	-	2
	0,50 à < 0,75	1 763	1 162	49%	2 965	0,53%	34,63%	2,77	1 272	43%	-	5
	0,75 à < 2,50	10 617	1 771	53%	9 050	1,51%	28,78%	3,48	5 163	57%	-	40
	2,50 à < 10,00	9 290	1 402	59%	8 302	4,53%	32,69%	2,86	6 483	78%	-	122
	10,00 à < 100,00	3 000	248	54%	2 380	16,33%	30,66%	2,76	2 592	109%	-	118
	100,00 (défaut)	1 799	226	47%	1 796	100,00%	37,38%	2,23	2 320	129%	-	846
	Sous-total	32 790	6 787	56%	30 937	8,81%	29,98%	2,88	19 111	62%	1 137	(1 213)
Entreprises – Financement spécialisé	0,00 à < 0,15	4 300	2 494	43%	9 549	0,07%	20,08%	3,00	1 331	14%	-	1
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	4 030	1 804	49%	4 523	0,26%	14,04%	2,97	733	16%	-	2
	0,50 à < 0,75	7 509	2 823	44%	8 848	0,50%	13,27%	3,54	1 977	22%	-	6
	0,75 à < 2,50	15 885	6 990	40%	14 026	1,49%	14,69%	3,25	5 452	39%	-	38
	2,50 à < 10,00	8 415	2 865	38%	6 027	4,28%	13,95%	2,63	2 983	49%	-	45
	10,00 à < 100,00	1 077	147	41%	468	15,06%	20,59%	3,38	478	102%	-	17
	100,00 (défaut)	1 367	90	79%	1 179	100,00%	39,81%	2,21	624	53%	-	594
	Sous-total	42 583	17 214	42%	44 619	3,98%	16,12%	3,12	13 577	30%	703	(820)
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	18 971	80 335	46%	62 789	0,07%	35,15%	2,27	12 244	20%	-	16
	0,15 à < 0,25	44	10	33%	19	0,16%	37,90%	2,07	5	28%	-	0
	0,25 à < 0,50	7 602	20 891	47%	16 681	0,26%	31,41%	2,31	5 864	35%	-	16
	0,50 à < 0,75	18 168	10 145	60%	12 037	0,50%	30,41%	2,21	5 600	47%	-	22
	0,75 à < 2,50	18 216	16 007	48%	21 355	1,52%	25,31%	2,11	12 567	59%	-	92
	2,50 à < 10,00	17 080	8 934	46%	16 847	4,39%	30,17%	2,26	16 345	97%	-	241
	10,00 à < 100,00	4 678	1 951	43%	3 285	15,14%	31,92%	2,02	5 007	152%	-	155
	100,00 (défaut)	2 770	3 120	9%	2 595	100,00%	36,01%	1,82	2 117	82%	-	1 337
	Sous-total	87 530	141 392	47%	135 609	3,17%	32,00%	2,23	59 749	44%	1 880	(2 171)
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME	0,00 à < 0,15	26	7	100%	79	0,03%	11,94%	-	27	34%	-	0
	0,15 à < 0,25	3	-	-	3	0,21%	13,65%	-	0	6%	-	0
	0,25 à < 0,50	824	10	100%	833	0,27%	16,19%	-	55	7%	-	0
	0,50 à < 0,75	1 641	25	100%	1 666	0,62%	9,76%	-	155	9%	-	1
	0,75 à < 2,50	2 376	33	100%	2 409	1,09%	14,12%	-	362	15%	-	4
	2,50 à < 10,00	648	11	100%	659	2,92%	14,80%	-	190	29%	-	3
	10,00 à < 100,00	236	3	100%	240	15,64%	9,83%	-	106	44%	-	4
	100,00 (défaut)	133	1	85%	87	100,00%	40,01%	-	142	164%	-	24
	Sous-total	5 887	90	100%	5 976	3,05%	13,44%	-	1 037	17%	36	(31)

31.12.2020

(En M EUR)	Échelle de PD ⁽¹⁾	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF moyenne ⁽¹⁾	PD	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME	0,00 à < 0,15	28 108	1 100	100%	29 795	0,06%	13,81%		2 102	7%	3	
	0,15 à < 0,25	24 934	653	89%	25 500	0,22%	14,41%		1 646	6%	8	
	0,25 à < 0,50	8 066	235	73%	8 128	0,41%	17,42%		1 014	12%	6	
	0,50 à < 0,75	11 883	437	84%	12 673	0,62%	10,64%		1 263	10%	8	
	0,75 à < 2,50	20 746	691	85%	20 843	1,45%	10,35%		3 547	17%	28	
	2,50 à < 10,00	6 427	129	93%	6 530	4,80%	12,37%		2 607	40%	36	
	10,00 à < 100,00	998	16	99%	1 010	18,16%	9,55%		546	54%	19	
	100,00 (défaut)	1 379	3	83%	783	100,00%	40,96%		1 569	200%	253	
Sous-total		102 540	3 265	90%	105 261	1,68%	13,24%		14 294	14%	361	(351)
Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles	0,00 à < 0,15	77	1 153	38%	618	0,10%	42,83%		19	3%	0	
	0,15 à < 0,25		251	40%	100	0,23%	35,31%		4	4%	0	
	0,25 à < 0,50	91	195	38%	313	0,41%	48,36%		31	10%	1	
	0,50 à < 0,75	106	555	36%	307	0,60%	35,90%		30	10%	1	
	0,75 à < 2,50	353	497	37%	760	1,47%	43,37%		174	23%	5	
	2,50 à < 10,00	656	253	37%	1 236	4,78%	45,23%		803	65%	27	
	10,00 à < 100,00	365	29	37%	430	21,45%	42,73%		466	108%	38	
	100,00 (défaut)	300	7	7%	300	100,00%	64,59%		213	71%	182	
Sous-total		1 948	2 940	37%	4 064	11,48%	44,97%		1 740	43%	253	(235)
Clientèle de détail – Autres PME	0,00 à < 0,15	85	7	16%	89	0,06%	14,59%		184	207%	0	
	0,15 à < 0,25	16	7	6%	17	0,23%	29,09%		2	11%	0	
	0,25 à < 0,50	3 125	438	39%	3 296	0,38%	18,30%		298	9%	2	
	0,50 à < 0,75	2 989	29	73%	2 969	0,57%	19,54%		363	12%	3	
	0,75 à < 2,50	9 338	524	52%	9 618	1,45%	22,97%		2 069	22%	33	
	2,50 à < 10,00	4 183	202	55%	4 304	4,87%	24,73%		1 648	38%	53	
	10,00 à < 100,00	1 008	109	54%	1 089	20,09%	26,92%		496	46%	58	
	100,00 (défaut)	1 472	13	9%	1 469	100,00%	41,78%		595	41%	819	
Sous-total		22 215	1 330	48%	22 850	9,04%	23,55%		5 654	25%	968	(1 007)
Clientèle de détail – Autres non-PME	0,00 à < 0,15	1 698	165	23%	1 738	0,09%	17,52%		89	5%	0	
	0,15 à < 0,25	6 678	981	99%	6 717	0,20%	13,69%		384	6%	2	
	0,25 à < 0,50	4 562	548	90%	5 015	0,38%	31,13%		984	20%	6	
	0,50 à < 0,75	1 414	98	99%	2 453	0,62%	36,21%		759	31%	6	
	0,75 à < 2,50	7 924	370	82%	8 205	1,37%	33,17%		3 253	40%	38	
	2,50 à < 10,00	5 490	241	78%	5 676	4,24%	34,16%		3 081	54%	83	
	10,00 à < 100,00	1 241	20	90%	1 257	24,90%	34,52%		993	79%	103	
	100,00 (défaut)	1 825	10	72%	1 829	100,00%	47,73%		400	22%	1 044	
Sous-total		30 832	2 433	88%	32 891	7,74%	29,31%		9 943	30%	1 281	(1 302)
TOTAL		594 577	195 491	49%	683 838	2,37%	15,16%		135 393	20%	6 773	(7 307)

(1) PD tenant compte des effets de substitution et de réduction au 31 décembre 2020.

TABLEAU 37 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET FOURCHETTE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CR6) - IRBF

30.06.2021													
(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	49	0	100%	49	0,01%	553	43,35%	3	5	9,39%	0	
	0,00 à < 0,10	49	0	100%	49	0,01%	553	43,35%	3	5	9,39%	0	
	0,10 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	-	-	-	0	0,16%	1	40,00%	3	0	6,58%	-	-
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à < 0,75	-	-	-	0	0,63%	1	42,22%	3	0	6,94%	-	-
	0,75 à < 2,50	4	-	-	5	1,14%	62	15,36%	3	0	2,55%	0	0
	0,75 à < 1,75	4	-	-	5	1,11%	60	14,42%	3	0	2,39%	0	0
	1,75 à < 2,50	-	-	-	0	2,12%	2	41,62%	3	0	7,06%	0	0
	2,50 à < 10,00	-	-	-	7	4,51%	85	41,99%	3	1	7,34%	0	0
	2,50 à < 5,00	-	-	-	5	3,37%	60	41,87%	3	0	7,41%	0	0
	5,00 à < 10,00	-	-	-	2	7,28%	25	42,28%	3	0	7,16%	0	0
	10,00 à < 100,00	-	-	-	2	14,76%	25	42,03%	3	0	7,50%	0	0
	10,00 à < 20,00	-	-	-	2	11,97%	20	42,14%	3	0	7,64%	0	0
	20,00 à < 30,00	-	-	-	1	23,29%	4	41,57%	3	0	6,97%	0	0
	30,00 à < 100,00	-	-	-	0	34,15%	1	42,97%	3	0	8,30%	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	2	100,00%	18	42,04%	3	0	9,07%	0	0
Sous-total		52	0	100%	66	3,56%	745	40,78%	3	6	8,51%	0	(0)
Établissements	0,00 à < 0,15	3	-	-	3	0,02%	26	44,12%	3	1	25,95%	0	0
	0,00 à < 0,10	3	-	-	3	0,02%	23	44,16%	3	1	25,58%	0	0
	0,10 à < 0,15	0	-	-	0	0,13%	3	42,82%	3	0	39,72%	0	0
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	0	-	-	0	0,26%	2	44,30%	3	0	52,36%	0	0
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à < 2,50	0	-	-	0	2,12%	1	41,43%	3	0	113,99%	0	0
	0,75 à < 1,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1,75 à < 2,50	0	-	-	0	2,12%	1	41,43%	3	0	113,99%	0	0
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,26%	4	41,36%	3	0	136,39%	0	0
	2,50 à < 5,00	0	-	-	0	3,26%	4	41,36%	3	0	136,39%	0	0
	5,00 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	0	-	-	0	20,44%	1	40,00%	3	0	225,37%	0	0
	10,00 à < 20,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20,00 à < 30,00	0	-	-	0	20,44%	1	40,00%	3	0	225,37%	0	0
	30,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total		3	-	-	3	0,10%	34	44,06%	3	1	29,29%	0	(0)
Entreprises - PME	0,00 à < 0,15	54	4	100%	57	0,12%	310	41,41%	3	13	22,37%	0	0
	0,00 à < 0,10	5	-	-	5	0,04%	10	41,11%	3	1	15,87%	0	0
	0,10 à < 0,15	49	4	100%	53	0,13%	300	41,44%	3	12	22,98%	0	0
	0,15 à < 0,25	59	7	100%	64	0,16%	317	41,30%	3	16	24,78%	0	0
	0,25 à < 0,50	114	15	100%	126	0,29%	558	41,58%	3	46	36,46%	0	0
	0,50 à < 0,75	242	22	100%	257	0,54%	1 246	41,31%	3	122	47,40%	1	1
	0,75 à < 2,50	649	52	100%	687	1,55%	3 651	41,64%	3	453	65,95%	4	4
	0,75 à < 1,75	400	32	100%	423	1,20%	1 984	41,62%	3	261	61,76%	2	2
	1,75 à < 2,50	249	20	100%	264	2,12%	1 667	41,66%	3	192	72,67%	2	2
	2,50 à < 10,00	763	43	100%	786	4,54%	4 926	41,65%	3	668	84,97%	13	13
	2,50 à < 5,00	557	33	100%	578	3,54%	4 013	41,76%	3	459	79,48%	7	7
	5,00 à < 10,00	206	10	100%	208	7,30%	913	41,33%	3	209	100,20%	6	6
	10,00 à < 100,00	198	2	100%	198	15,93%	1 564	41,06%	3	256	129,45%	12	12
	10,00 à < 20,00	137	1	100%	137	12,10%	1 041	40,87%	3	177	129,16%	7	7
	20,00 à < 30,00	53	0	100%	53	22,96%	499	41,69%	3	67	126,19%	4	4
	30,00 à < 100,00	8	0	100%	8	33,88%	24	40,21%	3	13	154,89%	1	1
	100,00 (défaut)	99	1	100%	98	100,00%	945	42,78%	3	2	1,80%	42	42
Sous-total		2 179	146	100%	2 274	7,82%	13 517	41,59%	3	1 576	69,30%	71	(75)

30.06.2021

(En M EUR)	Échelle de PD	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	1 030	8	100%	1 036	0,08%	570	41,85%	3	244	23,51%	0	
	0,00 à < 0,10	782	2	100%	783	0,06%	330	41,64%	3	163	20,79%	0	
	0,10 à < 0,15	249	6	100%	253	0,13%	240	42,50%	3	81	31,92%	0	
	0,15 à < 0,25	5	0	100%	5	0,17%	15	40,48%	3	1	27,70%	0	
	0,25 à < 0,50	204	7	100%	209	0,26%	335	41,46%	3	99	47,27%	0	
	0,50 à < 0,75	472	13	100%	483	0,51%	545	42,14%	3	322	66,70%	1	
	0,75 à < 2,50	683	27	100%	702	1,65%	1 565	41,64%	3	675	96,14%	5	
	0,75 à < 1,75	326	13	100%	334	1,14%	804	41,62%	3	280	83,93%	1	
	1,75 à < 2,50	358	14	100%	368	2,12%	761	41,65%	3	395	107,20%	3	
	2,50 à < 10,00	746	21	100%	764	4,72%	2 655	41,35%	3	1 008	131,95%	15	
	2,50 à < 5,00	540	17	100%	551	3,63%	2 179	41,49%	3	675	122,64%	8	
	5,00 à < 10,00	207	4	100%	213	7,55%	476	40,97%	3	332	156,05%	6	
	10,00 à < 100,00	174	5	98%	177	14,56%	792	41,09%	3	325	183,60%	10	
	10,00 à < 20,00	138	4	100%	141	12,25%	518	41,00%	3	261	184,99%	7	
	20,00 à < 30,00	33	0	80%	33	22,82%	260	41,55%	3	59	177,32%	2	
	30,00 à < 100,00	3	-		3	33,89%	14	40,47%	3	5	187,93%	0	
	100,00 (défaut)	45	1	100%	46	100,00%	255	42,74%	3	0	1,02%	20	
Sous-total	3 360	81	100%	3 422	3,60%	6 732	41,68%	3	2 674	78,14%	50	(52)	
TOTAL	5 594	227	100%	5 765	5,27%	21 028	41,64%		4 256	73,83%	121	(127)	

31.12.2020

(En M EUR)	Échelle de PD ⁽¹⁾	Exposition initiale bilan avant CCF	Exposition hors bilan avant CCF	CCF moyen	EAD après CRM et après CCF	PD moyenne ⁽¹⁾	LGD moyenne	Maturité moyenne	RWA	RW moyen	Pertes anticipées	Provisions
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	53	1	75%	64	0,01%	44,49%	2,50	6	10%	0	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	53	1	75%	64	0,01%	44,49%	2,50	6	10%	0	(0)
Établissements	0,00 à < 0,15	2	0	0%	2	0,03%	44,86%	2,50	0	16%	0	
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,25 à < 0,50	0	-	-	0	0,26%	45,00%	2,50	0	53%	0	
	0,50 à < 0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0,75 à < 2,50	0	-	-	0	1,13%	45,00%	2,50	0	129%	0	
	2,50 à < 10,00	0	-	-	0	3,30%	44,85%	2,50	0	139%	0	
	10,00 à < 100,00	0	-	-	0	14,33%	40,00%	2,50	0	206%	0	
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sous-total	2	0	0%	2	0,13%	44,86%	2,50	0	20%	0	(0)
Entreprises – PME	0,00 à < 0,15	40	6	46%	80	0,08%	42,84%	2,50	20	25%	0	
	0,15 à < 0,25	36	10	75%	43	0,16%	43,31%	2,50	11	26%	0	
	0,25 à < 0,50	89	5	75%	93	0,28%	42,79%	2,50	35	37%	0	
	0,50 à < 0,75	199	18	75%	174	0,54%	42,71%	2,50	86	49%	0	
	0,75 à < 2,50	477	43	75%	510	1,54%	42,78%	2,50	358	70%	3	
	2,50 à < 10,00	678	37	75%	704	4,69%	42,96%	2,50	692	98%	14	
	10,00 à < 100,00	208	5	75%	206	16,07%	42,92%	2,50	304	148%	14	
	100,00 (défaut)	103	1	75%	102	100,00%	43,99%	2,50	0	0%	45	
	Sous-total	1 830	124	74%	1 911	9,26%	42,94%	2,50	1 506	79%	77	(80)
Entreprises – Autres	0,00 à < 0,15	1 038	6	75%	1 061	0,08%	44,25%	2,50	257	24%	0	
	0,15 à < 0,25	1	0	75%	1	0,16%	44,38%	2,50	0	36%	0	
	0,25 à < 0,50	123	8	75%	132	0,26%	42,70%	2,50	65	49%	0	
	0,50 à < 0,75	452	13	75%	445	0,51%	43,53%	2,50	311	70%	1	
	0,75 à < 2,50	509	18	75%	523	1,57%	43,43%	2,50	537	103%	4	
	2,50 à < 10,00	832	47	75%	868	4,53%	43,20%	2,50	1 211	140%	17	
	10,00 à < 100,00	175	4	78%	173	14,64%	43,00%	2,50	351	202%	11	
	100,00 (défaut)	53	0	75%	53	100,00%	44,19%	2,50	0	0%	23	
	Sous-total	3 183	97	75%	3 255	3,97%	43,61%	2,50	2 733	84%	56	(69)
TRAITEMENT ALTERNATIF : GARANTI PAR UN BIEN IMMOBILIER	Sous-total	398	-	100%	398				171	43%	-	-
TOTAL		5 466	222	74%	5 631	5,85%	43,38%	2,50	4 417	78%	134	(149)

(1) PD tenant compte des effets de substitution et de réduction au 31 décembre 2020.

TABLEAU 38 : APPROCHE INTERNE - EFFET SUR LES RWA DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT UTILISÉS COMME TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7)

	30.06.2021	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	4 256	4 256
Administrations centrales et banques centrales	6	6
Établissements	1	1
Entreprises	4 250	4 250
<i>dont : Entreprises – PME</i>	1 576	1 576
<i>dont : Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	137 217	136 950
Administrations centrales et banques centrales	6 332	6 332
Établissements	3 775	3 790
Entreprises	97 247	96 966
<i>dont : Entreprises – PME</i>	19 079	19 079
<i>dont : Entreprises – Financements spécialisés</i>	15 626	15 626
Clientèle de détail	29 863	29 863
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	956	956
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	11 561	11 561
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 410	1 410
<i>dont : Clientèle de détail – Autres PME</i>	5 883	5 883
<i>dont : Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	10 052	10 052
TOTAL	141 473	141 207

Le tableau du 31 décembre 2020 a été modifié comme suit conformément aux nouvelles instructions techniques émises par l'ABE (EBA/ITS/2020/04) :

	31.12.2020	
	Montant de RWA avant dérivés de crédit	Montant de RWA réel
(En M EUR)		
EXPOSITIONS EN IRBF	4 417	4 417
Administrations centrales et banques centrales	6	6
Établissements	1	1
Entreprises	4 409	4 409
<i>dont : Entreprises – PME</i>	1 605	1 605
<i>dont : Entreprises – Financements spécialisés</i>	-	-
EXPOSITIONS EN IRBA	137 149	136 188
Administrations centrales et banques centrales	6 031	6 029
Établissements	4 273	4 259
Entreprises	94 178	93 232
<i>dont : Entreprises – PME</i>	19 111	19 111
<i>dont : Entreprises – Financements spécialisés</i>	14 372	14 372
Clientèle de détail	32 667	32 667
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers PME</i>	1 037	1 037
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions garanties par des biens immobiliers non-PME</i>	14 294	14 294
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	1 740	1 740
<i>dont : Clientèle de détail – Autres PME</i>	5 654	5 654
<i>dont : Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	9 943	9 943
TOTAL	141 566	140 604

TABLEAU 39 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBA

	30.06.2021					
	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Protection de crédit financée (FCP)					
	Total des expositions	Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	247 492	0,09%	0,19%	0,00%	0,00%	0,18%
Établissements	40 010	0,83%	1,05%	0,26%	0,00%	0,79%
Entreprises	223 954	1,81%	18,25%	8,50%	4,75%	5,00%
<i>dont : Entreprises – PME</i>	31 329	1,42%	22,76%	20,94%	0,60%	1,22%
<i>dont : Entreprises – Financement spécialisé</i>	50 803	1,18%	37,31%	18,15%	3,70%	15,46%
<i>dont : Entreprises – Autres</i>	141 822	2,12%	10,43%	2,30%	6,04%	2,09%
Clientèle de détail	171 079	-	71,95%	69,15%	-	2,80%
<i>dont : Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	5 833	-	94,54%	94,54%	-	-
<i>dont : Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	104 531	-	99,90%	99,90%	-	-
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	3 983	-	-	-	-	-
<i>dont : Clientèle de détail – Autres PME</i>	22 682	-	19,33%	9,05%	-	10,28%
<i>dont : Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	34 049	-	25,75%	18,51%	-	7,24%
TOTAL	682 534	0,67%	24,15%	20,14%	1,56%	2,46%

	30.06.2021			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)		RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)		
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	3,42%	-	5 816	6 332
Établissements	6,30%	-	3 720	3 790
Entreprises	19,45%	0,56%	97 549	96 966
<i>dont : Entreprises – PME</i>	20,09%	-	19 298	19 079
<i>dont : Entreprises – Financement spécialisé</i>	25,94%	-	15 919	15 626
<i>dont : Entreprises – Autres</i>	16,99%	0,89%	62 331	62 261
Clientèle de détail	0,93%	-	29 866	29 863
<i>dont : Clientèle de détail – Biens immobiliers PME</i>	4,29%	-	956	956
<i>dont : Clientèle de détail – Biens immobiliers non-PME</i>	0,40%	-	11 563	11 561
<i>dont : Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	0,01%	-	1 410	1 410
<i>dont : Clientèle de détail – Autres PME</i>	0,59%	-	5 884	5 883
<i>dont : Clientèle de détail – Autres non-PME</i>	2,31%	-	10 053	10 052
TOTAL	8,23%	0,18%	136 950	136 950

TABLEAU 40 : APPROCHE INTERNE - INFORMATIONS SUR LE DEGRÉ D'UTILISATION DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT (CR7-A) - IRBF

	30.06.2021					
	Techniques d'atténuation du risque de crédit					
	Protection de crédit financée (FCP)					
	Total des expositions	Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
(En M EUR)						
Administrations centrales et banques centrales	66	-	35,52%	-	-	35,52%
Établissements	3	-	18,79%	-	-	18,79%
Entreprises	5 696	0,06%	65,32%	0,19%	0,01%	65,12%
<i>dont : Entreprises - PME</i>	2 274	-	66,74%	-	-	66,74%
<i>dont : Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-
<i>dont : Entreprises - Autres</i>	3 422	0,10%	64,37%	0,32%	0,01%	64,04%
TOTAL	5 765	0,06%	64,95%	0,19%	0,01%	64,76%

	30.06.2021			
	Techniques d'atténuation du risque de crédit		Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de crédit non financée (UFCP)			
	Partie des expositions couverte par des garanties (%)	Partie des expositions couverte par des dérivés de crédit (%)	RWA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
(En M EUR)				
Administrations centrales et banques centrales	5,42%	-	5	6
Établissements	-	-	1	1
Entreprises	0,55%	-	4 251	4 250
<i>dont : Entreprises - PME</i>	0,90%	-	1 581	1 576
<i>dont : Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-
<i>dont : Entreprises - Autres</i>	0,32%	-	2 670	2 674
TOTAL	0,61%	-	4 256	4 256

TABLEAU 41 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.03.2021)	169 400
Taille de l'actif (+/-)	(1 594)
Qualité de l'actif (+/-)	(582)
Mises à jour des modèles (+/-)	1 721
Méthodologie et politiques (+/-)	(248)
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	(119)
Autres (+/-)	(426)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.06.2021)	168 152

TABLEAU 42 : EXPOSITIONS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ - APPROCHE INTERNE (CR10.1-10.4)

30.06.2021							
Financement spécialisé : Biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	238	1 310	50%	667	318	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	7	112	70%	30	20	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	321	340	70%	469	289	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	17	23	90%	23	20	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	23	44	115%	38	40	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	1	115%	1	1	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	8	5	250%	11	23	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	3	250%	3	8	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	17	2	-	18	-	8
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	1	-	0	-	0
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	607	1 701		1 203	671	12
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	25	140		58	49	1

31.12.2020							
Financement spécialisé : Biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)							
(En M EUR)							
Catégories réglementaires	Échéance résiduelle	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	311	1 545	50%	844	404	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	8	73	70%	23	16	0
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	299	420	70%	479	289	2
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	17	15	90%	21	19	0
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	30	40	115%	46	46	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	0	115%	1	1	0
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	6	3	250%	7	13	1
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	1	2	250%	3	7	0
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	12	3	-	12	-	6
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	6	-	-	6	-	3
TOTAL	Inférieure à 2,5 ans	657	2 011		1 388	752	10
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	32	90		53	43	3

TABLEAU 43 : EXPOSITIONS SOUS FORME D' ACTIONS FAISANT L'OBJET DE LA MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (CR10.5)

30.06.2021

(En M EUR)

Catégories	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	396	-	190%	396	752	3
Expositions sur actions cotées	26	-	290%	26	76	0
Autres expositions sur actions	626	-	370%	626	2 317	15
TOTAL	1 048	-		1 048	3 145	18

Le tableau du 31 décembre 2020 a été modifié comme suit :

31.12.2020

(En M EUR)

Catégories	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple					
	Montant bilan	Montant hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant de RWA	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	351	-	190%	351	668	3
Expositions sur actions cotées	25	-	290%	25	74	0
Autres expositions sur actions	706	-	370%	706	2 614	17
TOTAL	1 083	-		1 083	3 355	20



5

RISQUE DE CONTREPARTIE

5.1 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - SYNTHÈSE

TABLEAU 44 : EXPOSITION, EAD ET RWA AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET APPROCHE

(En M EUR)	30.06.2021								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	35 345	35 429	261	172	172	19	35 516	35 601	279
Établissements	22 037	22 246	3 422	39 638	39 817	983	61 675	62 063	4 405
Entreprises	67 115	66 820	17 143	5 195	5 016	4 700	72 309	71 836	21 844
Clientèle de détail	99	99	6	13	13	9	112	112	15
Autres	0	0	0	3 681	3 681	1 155	3 682	3 682	1 155
TOTAL	124 596	124 596	20 831	48 699	48 699	6 866	173 295	173 295	27 698

(En M EUR)	31.12.2020								
	IRB			Standard			Total		
	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA	Exposition	EAD	RWA
Souverains	23 472	23 560	382	170	170	-	23 642	23 730	382
Établissements	19 536	19 673	3 387	23 628	23 928	1 403	43 164	43 601	4 789
Entreprises	54 370	54 145	15 786	1 697	1 398	1 246	56 067	55 543	17 032
Clientèle de détail	121	121	8	2	2	2	122	122	10
Autres	1	1	-	3 499	3 499	986	3 500	3 500	987
TOTAL	97 500	97 500	19 563	28 996	28 996	3 636	126 496	126 496	23 199

Les tableaux ci-dessus présentent les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*). Celle-ci représente 3,9 milliards d'euros d'expositions pondérées (RWA) au 30 juin 2021 (contre 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2020).

5.2 VENTILATION DU RISQUE DE CONTREPARTIE - DÉTAIL

TABLEAU 45 : ANALYSE DES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCR1)

	30.06.2021							
	Coût de remplacement (IRC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant CRM	Valeur exposée au risque après CRM	Valeur exposée au risque	Montant de RWA
(En M EUR)								
Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	2 348	26 583		1,4	53 665	40 576	40 294	9 876
IMM (pour les dérivés et les OFT)			40 889	1,85	507 085	76 115	75 771	14 849
<i>dont : ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			20 270		425 221	36 084	35 893	2 598
<i>dont : ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			20 619		81 864	40 032	39 878	12 252
<i>dont : issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			-		-	-	-	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					78 784	16 890	17 055	1 538
VaR pour les OFT					-	-	-	-
TOTAL					639 534	133 582	133 120	26 263

	31.12.2020						
	Montants notionnels	Coût de remplacement/valeur de marché courante	Exposition de crédit potentielle future	Exposition positive anticipée effective	Multi-plicateur	Valeur exposée au risque post-CRM	RWA
(En M EUR)							
Méthode utilisant les prix du marché		21 626	29 694			26 586	5 677
Exposition initiale							
Approche standard							
MMI (pour les dérivés et SFT)				36 449	1,85	67 431	15 767
<i>dont : opérations de financement sur titres</i>				15 500	1,85	28 676	2 270
<i>dont : dérivés et opérations à règlement différé</i>				20 949	1,85	38 756	13 497
<i>dont : découlant d'une convention de compensation multiproduits</i>							
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les SFT)							
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les SFT)						9 937	383
VaR pour les SFT							
TOTAL							21 827

TABLEAU 46 : EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCR8)

(En M EUR)	30.06.2021		31.12.2020	
	EAD	RWA	EAD	RWA
Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		1 434		1 228
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :				
	9 221	184	10 038	201
(i) Dérivés de gré à gré	895	18	1 003	20
(ii) Dérivés négociés en bourse	7 644	153	7 243	145
(iii) Opérations de financement sur titres	682	14	1 791	36
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	22 485		12 701	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	4 788	96	2 036	41
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	3 478	1 154	3 474	986
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-
Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		-	61	35
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance), dont :				
	-	-	-	-
(i) Dérivés de gré à gré	-	-	-	-
(ii) Dérivés négociés en bourse	-	-	-	-
(iii) Opérations de financement sur titres	-	-	-	-
(iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	-		35	35
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	-	-	25	-
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-	-	-

TABLEAU 47 : COMPOSITION DES SÛRETÉS POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE (CCR5)

	30.06.2021							
	Sûretés utilisées dans des contrats dérivés				Sûretés utilisées dans des SFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés données	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
(En M EUR)								
Espèces – monnaie nationale	83 883	-	68 330	-	-	27 012	-	31 996
Espèces – autres monnaies	116 001	-	85 837	-	-	6 844	-	12 017
Dettes souveraine nationale	4	-	-	-	-	1 015	-	314
Autre dette souveraine	141	-	45	-	-	5 576	-	10 615
Dettes des administrations publiques	16 556	-	11 390	-	-	271 914	-	296 564
Obligations d'entreprise	211	-	129	-	-	9 219	-	9 234
Actions	1 854	-	310	-	-	53 087	-	126 936
Autres sûretés	404	-	48	-	-	80 754	-	84 640
TOTAL	219 055	-	166 088	-	-	455 421	-	572 315

TABLEAU 48 : OPÉRATIONS SOUMISES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES POUR RISQUE DE CVA (CCR2)

	30.06.2021		31.12.2020	
	EAD	RWA	EAD	RWA
(En M EUR)				
Total portefeuilles soumis à la méthode avancée	22 508	2 531	37 471	2 783
(i) Composante VaR (incluant le 3×multiplicateur)		352		740
(ii) Composante VaR en situation de tensions (incluant le 3×multiplicateur)		2 180		2 043
Opérations soumises à la méthode standard	16 071	1 377	5 349	347
Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	-	-	-	-
Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	38 579	3 908	42 821	3 131

TABLEAU 49 : APPROCHE INTERNE - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS ET ÉCHELLE DE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (CCR4)

Le tableau suivant présente les expositions du Groupe soumises au risque de contrepartie et faisant l'objet d'un modèle interne pour la détermination des RWA. Conformément aux instructions de l'ABE, la CVA et les expositions traitées *via* une contrepartie centrale sont exclues.

		30.06.2021						
(En M EUR)	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	35 043	0,01%	118	1,03%	1	80	0,23%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	78	0,26%	6	25,69%	2	21	26,84%
	0,50 à < 0,75	25	0,50%	4	45,00%	3	19	74,00%
	0,75 à < 2,50	75	1,93%	5	17,09%	2	30	39,38%
	2,50 à < 10,00	133	5,17%	22	38,58%	2	96	72,06%
	10,00 à < 100,00	76	12,79%	5	4,38%	3	16	20,94%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	35 429	0,06%	160	1,30%	1	261	0,74%
Établissements	0,00 à < 0,15	18 726	0,04%	990	23,82%	1	1 579	8,43%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1 749	0,26%	144	27,05%	2	568	32,49%
	0,50 à < 0,75	704	0,50%	131	39,83%	2	442	62,80%
	0,75 à < 2,50	746	1,58%	176	23,38%	2	383	51,32%
	2,50 à < 10,00	288	4,21%	167	35,11%	2	375	130,38%
	10,00 à < 100,00	34	13,48%	71	40,05%	2	74	220,19%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	22 246	0,20%	1 679	24,74%	1	3 422	15,38%
Entreprises	0,00 à < 0,15	49 116	0,04%	5 448	33,97%	1	6 198	12,62%
	0,15 à < 0,25	2	0,16%	28	38,50%	1	0	22,78%
	0,25 à < 0,50	4 521	0,26%	986	29,14%	2	1 399	30,94%
	0,50 à < 0,75	3 879	0,52%	1 104	27,68%	3	1 598	41,19%
	0,75 à < 2,50	5 150	1,54%	2 188	30,86%	3	3 539	68,72%
	2,50 à < 10,00	3 558	4,43%	2 607	30,26%	2	3 584	100,72%
	10,00 à < 100,00	439	15,45%	422	32,97%	3	648	147,57%
	100,00 (défaut)	155	100,00%	88	32,86%	3	177	114,42%
	Sous-total	66 820	0,76%	12 871	32,84%	1	17 143	25,66%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	91	0,20%	1 044	11,50%	-	4	4,94%
	0,25 à < 0,50	8	0,26%	29	14,37%	-	1	6,84%
	0,50 à < 0,75	0	0,50%	5	28,75%	-	0	22,64%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	1	27,25%	1	24,00%	-	1	66,03%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	99	0,50%	1 079	11,87%	-	6	5,76%
TOTAL		124 595	0,46%	15 789	22,41%	1	20 831	16,72%

31.12.2020

(En M EUR)	Échelle de PD ⁽¹⁾	Valeur exposée au risque	PD moyenne pondérée (%) ⁽¹⁾	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montants de RWA	Densité des montants de RWA
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15	23 262	0,02%	1,68%	1,25	120	0,51%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	22	0,26%	39,02%	1,00	7	32,39%
	0,50 à < 0,75	12	0,50%	45,00%	3,56	10	86,91%
	0,75 à < 2,50	111	2,12%	21,73%	0,98	56	49,99%
	2,50 à < 10,00	153	4,50%	39,18%	1,36	189	124,01%
	10,00 à < 100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
Sous-total		23 560	0,05%	2,07%	1,25	382	1,62%
Établissements	0,00 à < 0,15	16 715	0,04%	24,33%	1,58	1 762	10,54%
	0,15 à < 0,25	-	-	-	-	-	-
	0,25 à < 0,50	1 475	0,26%	26,20%	1,92	505	34,23%
	0,50 à < 0,75	717	0,50%	37,67%	1,47	412	57,56%
	0,75 à < 2,50	375	1,52%	41,49%	1,59	358	95,35%
	2,50 à < 10,00	336	3,74%	33,75%	1,13	270	80,24%
	10,00 à < 100,00	48	13,49%	28,36%	2,18	71	149,52%
	100,00 (défaut)	2	100,00%	35,00%	4,03	8	437,50%
Sous-total		19 667	0,21%	25,43%	1,59	3 386	17,22%
Entreprises	0,00 à < 0,15	37 109	0,06%	33,89%	1,34	5 229	14,09%
	0,15 à < 0,25	44	0,20%	12,27%	2,28	5	10,66%
	0,25 à < 0,50	4 004	0,26%	30,72%	2,40	1 561	38,98%
	0,50 à < 0,75	4 205	0,50%	24,66%	2,43	1 454	34,59%
	0,75 à < 2,50	5 334	1,49%	28,94%	2,86	3 704	69,43%
	2,50 à < 10,00	2 602	4,53%	31,11%	1,80	2 583	99,27%
	10,00 à < 100,00	397	14,08%	31,56%	2,88	571	143,97%
	100,00 (défaut)	296	100,00%	29,82%	2,48	527	177,89%
Sous-total		53 991	1,11%	32,25%	1,69	15 634	28,96%
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à < 0,25	113	0,20%	11,50%	5,00	6	4,94%
	0,25 à < 0,50	6	0,34%	46,00%	5,00	2	27,90%
	0,50 à < 0,75	0	0,53%	28,75%	5,00	0	22,64%
	0,75 à < 2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à < 10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à < 100,00	1	24,71%	24,00%	5,00	0	61,40%
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
Sous-total		121	0,36%	13,40%	5,00	8	6,56%
TOTAL		97 340	0,67%	23,55%	1,57	19 411	19,94%

(1) PD tenant compte des effets de substitution et de réduction au 31 décembre 2020.

TABLEAU 50 : APPROCHE STANDARD - EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR CATÉGORIE D'EXPOSITIONS RÉGLEMENTAIRE ET PONDÉRATION DE RISQUE (CCR3)

Dans le respect des instructions émanant de l'ABE, les montants sont présentés hors titrisation.

Catégories d'expositions	30.06.2021											Valeur d'exposition totale
	Pondération de risque											
(En M EUR)	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	153	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	172
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	-	-	-	-	6	-	-	-	52	-	0	58
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	22 485	15 037	0	-	1 837	257	-	-	132	-	10	39 759
Entreprises	-	282	-	-	0	75	-	0	4 660	-	0	5 016
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	13	0	-	0	13
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
TOTAL	22 638	15 319	0	-	1 842	332	-	13	4 863	1	11	45 018

31.12.2020																	
(En M EUR)																	
Catégories d'expositions	Pondération															Autres RW	Total
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1 250%			
Administrations centrales et banques centrales	170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	170
Administrations régionales ou locales	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Entités du secteur public	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	8 435	12 033	0	-	2 687	-	278	-	-	483	1	-	-	-	-	9	23 925
Entreprises	-	-	-	-	0	-	22	-	-	1 193	0	-	-	-	-	183	1 398
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	0	2
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	0
Éléments présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0
Obligations garanties	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions sur actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 605	12 033	0	-	2 688	-	300	-	1	1 678	1	-	-	-	-	192	25 497

TABLEAU 51 : EXPOSITIONS SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CCR6)

(En M EUR)	30.06.2021	
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit	
	Protection achetée	Protections vendue
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	44 927	57 510
CDS indiciels	28 670	24 875
Total contrats d'échange	1 606	-
Options de crédit	1 118	1 009
Autres dérivés de crédit	12 854	4 814
TOTAL MONTANTS NOTIONNELS	89 176	88 207
Justes valeurs		
Juste valeur positive (actif)	397	2 472
Juste valeur négative (passif)	(2 290)	(382)

TABLEAU 52 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

L'IMM est la méthode interne appliquée pour la détermination de l'exposition sur le risque de contrepartie. Les modèles bancaires utilisés sont soumis à la validation du superviseur.

L'application de ces modèles internes a un impact sur la méthode de calcul de l'EAD des opérations de marché mais également sur la méthode de calcul de la maturité bâloise.

La borne d'ouverture du tableau ci-dessous a été modifiée afin d'étendre le périmètre considéré à l'ensemble du portefeuille traité en méthode IMM (au lieu du sous-ensemble correspondant à de l'approche IRB).

(En M EUR)	RWA
RWA de fin de la période précédente (31.03.2021)	15 261
Taille de l'actif	(580)
Qualité de crédit des contreparties	159
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variaitons des taux de Change	(72)
Autres	215
RWA de fin de la période de reporting (30.06.2021)	14 982

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment) qui est de 2,5 milliards d'euros en méthode avancée.



6

TITRISATION

TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (SEC1)

	30.06.2021														
	L'établissement agit en tant qu'initiateur						L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur				
	Classiques			Synthétiques			Classiques				Classiques				
	STS		Non STS	dont TRS		Sous-total	STS		Non STS	Synthétiques	Sous-total	STS	Non STS	Synthétiques	Sous-total
	dont TRS		dont TRS		dont TRS		STS	Non STS	Synthétiques		STS	Non STS	Synthétiques		
(En M EUR)															
TOTAL DES EXPOSITIONS	1 314	1 314	391	391	14 815	14 815	16 519	4 187	16 149	-	20 336	-	0	-	0
Clientèle de détail (total)	1 314	1 314	-	-	-	-	1 314	50	9 691	-	9 741	-	0	-	0
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	1 924	-	1 924	-	0	-	0
Autres expositions sur la clientèle de détail	1 314	1 314	-	-	-	-	1 314	50	7 767	-	7 817	-	0	-	0
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	391	391	14 815	14 815	15 205	4 137	6 458	-	10 594	-	0	-	0
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	14 815	14 815	14 815	-	1 727	-	1 727	-	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	4 137	3 762	-	7 898	-	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	391	391	-	-	391	-	968	-	968	-	0	-	0
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 54 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (SEC2)

	30.06.2021											
	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthé- tiques	Sous-total	Classiques		Synthé- tiques	Sous-total	Classiques		Synthé- tiques	Sous-total
	STS	Non STS			STS	Non STS			STS	Non STS		
(En M EUR)												
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	27	456	5 529	6 012
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	15	98	43	156
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	12	83	43	138
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	12	358	5 486	5 856
Prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172	-	172
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	5 486	5 556
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	12	110	-	122
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 55 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INITIATEUR OU EN TANT QUE SPONSOR (SEC3)

30.06.2021					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	37 469	1 326	167	90	68
Opérations classiques	24 126	1 326	167	90	10
Titrisation	24 126	1 326	167	90	10
Clientèle de détail	10 701	1 028	-	-	10
<i>dont : STS</i>	1 356	-	-	-	10
Clientèle de gros	13 425	299	167	90	-
<i>dont : STS</i>	4 599	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	13 343	-	-	-	58
Titrisation	13 343	-	-	-	58
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	13 343	-	-	-	58
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2021												
(En M EUR)	Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)				Montant de RWA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions		SEC-ERBA (y compris IAA)		Pondération 1 250%/ déductions	
	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA	SEC-IRBA	SEC-SA
TOTAL DES EXPOSITIONS	13 854	22 543	2 655	68	2 003	3 483	333	-	160	279	27	-
Opérations classiques	511	22 543	2 655	10	73	3 483	333	-	6	279	27	-
Titrisation	511	22 543	2 655	10	73	3 483	333	-	6	279	27	-
Clientèle de détail	-	10 153	1 575	10	-	1 712	46	-	-	137	4	-
<i>dont : STS</i>	-	51	1 305	10	-	5	-	-	-	0	-	-
Clientèle de gros	511	12 390	1 079	-	73	1 771	287	-	6	142	23	-
<i>dont : STS</i>	-	4 599	-	-	-	465	-	-	-	37	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	13 343	-	-	58	1 930	-	-	-	154	-	-	-
Titrisation	13 343	-	-	58	1 930	-	-	-	154	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	13 343	-	-	58	1 930	-	-	-	154	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 56 : EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ASSOCIÉES - ÉTABLISSEMENT AGISSANT EN TANT QU'INVESTISSEUR (SEC4)

30.06.2021					
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					
(En M EUR)	Pondération ≤ 20%	Pondération > 20% et ≤ 50%	Pondération > 50% et ≤ 100%	Pondération > 100% et < 1 250%	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	0	-	-	0	-
Titrisation classique	0	-	-	0	-
Titrisation	0	-	-	0	-
Sous-jacent de détail	0	-	-	0	-
<i>dont : STS</i>	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	0	-
<i>dont : STS</i>	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-

30.06.2021												
Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)												
Montant de RWA (par approche réglementaire)												
Exigence de fonds propres après application du plafond												
(En M EUR)	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	Pondération 1 250%/ déductions
TOTAL DES EXPOSITIONS	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Titrisation classique	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Titrisation	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
Sous-jacent de détail	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
<i>dont : STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-
<i>dont : STS</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 57 : EXPOSITIONS TITRISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT - EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS POUR RISQUE DE CRÉDIT SPÉCIFIQUE (SEC5)

	30.06.2021		
	Expositions titrisées par l'établissement (L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor)		
	Montant nominal total de l'encours	dont expositions en défaut	Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
<i>(En M EUR)</i>			
TOTAL DES EXPOSITIONS	36 855	2 003	0
Clientèle de détail (total)	11 055	654	0
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	1 924	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	9 131	654	0
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	25 800	1 349	-
Prêts aux entreprises	16 542	1 349	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	7 898	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	1 359	-	-
Retitrisation	-	-	-

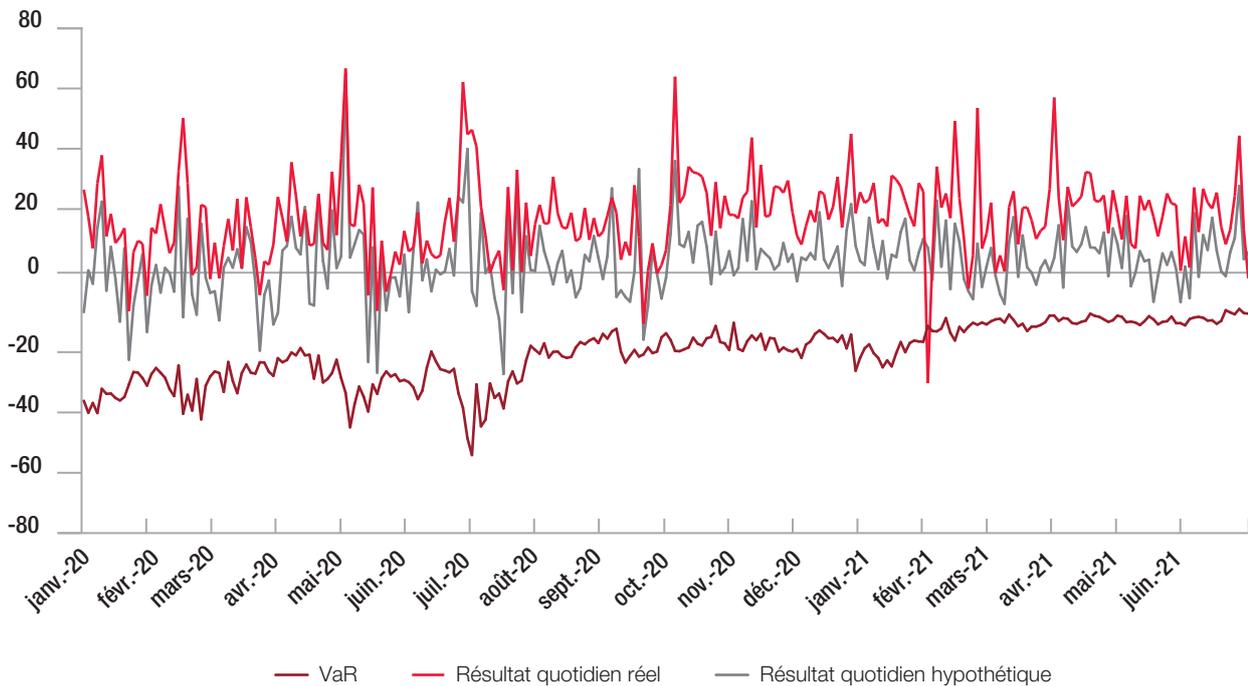


7

RISQUE DE MARCHÉ

7.1 VALUE AT RISK 99% (VAR)

COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE LA VAR (UN JOUR, 99%) AVEC LE RÉSULTAT QUOTIDIEN RÉEL⁽¹⁾ ET LE RÉSULTAT QUOTIDIEN HYPOTHÉTIQUE⁽²⁾ DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (EN M EUR) (MR4)



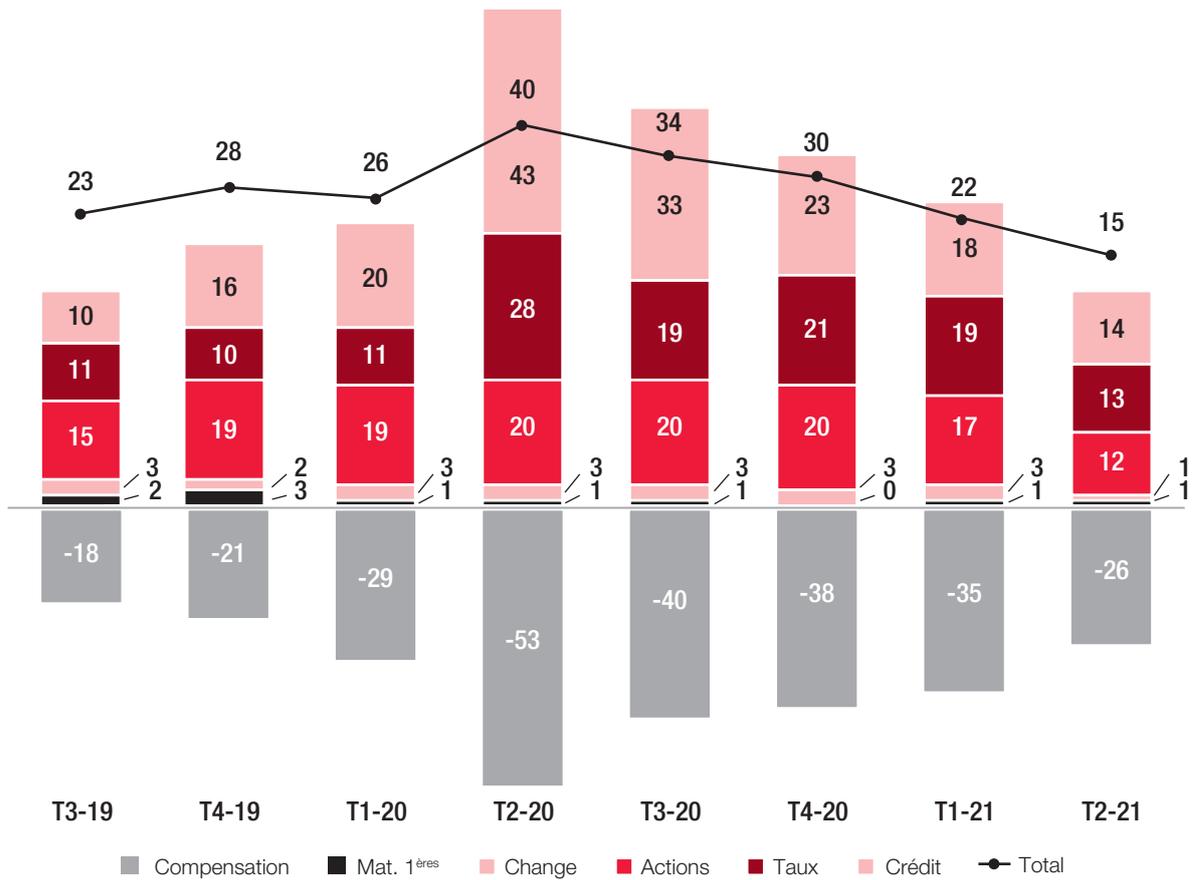
(1) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur effective du portefeuille

(2) Résultat quotidien utilisé pour le backtesting de la VaR contre la valeur hypothétique du portefeuille

La VaR a été moins risquée au cours du premier semestre 2021 qu'en 2020 (19 millions d'euros contre 33 millions d'euros en 2020 en moyenne). Cette tendance à la baisse, initiée en juin 2020, s'est poursuivie de façon progressive sur l'ensemble du premier semestre

2021, toutes activités confondues, comme en atteste la baisse observée au niveau de chaque facteur de risque (crédit, taux, action). En outre, la volatilité de la VaR est restée contenue à un niveau bas sur la période.

VENTILATION PAR FACTEUR DE RISQUE DE LA VaR DE TRADING⁽¹⁾ (UN JOUR, 99%) – ÉVOLUTION 2019-2021 DE LA MOYENNE TRIMESTRIELLE (EN M EUR)



(1) VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables.

7.2 EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 58 : EXPOSITIONS PONDÉRÉES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ PAR COMPOSANTE DE RISQUES

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)			Exigences de fonds propres		
	30.06.2021	31.12.2020	Variation	30.06.2021	31.12.2020	Variation
VaR	2 222	4 117	(1 895)	178	329	(152)
Stressed VaR	7 145	6 671	474	572	534	38
Risque additionnel de défaut et de migration (IRC)	1 755	1 758	(3)	140	141	(0)
Portefeuille de corrélation (CRM)	1 271	1 066	205	102	85	16
Total risque de marché évalué par modèle interne	12 393	13 612	(1 219)	991	1 089	(98)
Risque spécifique aux positions de titrisation du portefeuille de négociation	376	534	(158)	30	43	(13)
Risque de change	325	219	106	26	17	8
Risque de taux d'intérêt (hors titrisation)	990	975	15	79	78	1
Risque de positions sur titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Risque de positions sur produits de base	0	0	0	0	0	(0)
Total risque de marché en approche standard	1 691	1 728	(38)	135	138	(3)
TOTAL	14 084	15 340	(1 257)	1 127	1 227	(101)

Les RWA au titre du risque de marché ont diminué au cours du premier semestre 2021 (- 1,3 milliard d'euros), dans un contexte de de marché plus favorable et de volatilité moindre. Cette évolution s'explique :

- principalement par une baisse de la VaR (voir commentaire précédent – impact de - 1,9 milliard d'euros sur les RWA), seulement partiellement compensée par une hausse progressive de la SVaR et de la CRM sur le semestre ;

- dans une moindre mesure, par une diminution de la contribution des RWA calculés en approche standard sur les positions de titrisation, à la suite de la réduction des portefeuilles RMBS (*Residential Mortgage-Backed Securities*) et CMBS (*Commercial Mortgage-Backed Securities*).

7.3 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

TABLEAU 59 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD (MRI)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)	
	30.06.2021	31.12.2020
Produits fermes		
Risque de taux (général et spécifique)	990	975
Risque sur actions (général et spécifique)	-	-
Risque de change	325	219
Risque sur matières premières	0	0
Options		
Approche simplifiée	-	-
Méthode Delta-plus	-	-
Approche par scénarios	-	-
Titrisation (risque spécifique)	376	534
TOTAL	1 691	1 728

La ligne « Produits fermes » se réfère aux positions sur les produits non optionnels.

TABLEAU 60 : RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-A)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.06.2021	31.12.2020	30.06.2021	31.12.2020
1 VaR (maximum entre a et b)	2 222	4 117	178	329
(a) VaR du jour précédent (article 365 (1) (VaRt-1))			49	79
Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur multiplicatif (mc) conformément à l'article 366)				
(b) Moyenne des VaR quotidiennes (article 365 (1)) sur chacun des soixante jours ouvrables précédents (VaRavg) facteur multiplicatif (mc) conformément à l'article 366)			178	329
2 SVaR (maximum entre a et b)	7 145	6 671	572	534
(a) Dernière SVaR (article 365 (2) (sVaRt-1))			238	252
Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (article 366)				
(b) Moyenne des SVaR (article 365 (2)) pendant les soixante jours ouvrables précédents (sVaRavg) x facteur multiplicatif (ms) (article 366)			572	534
3 Risque additionnel de défaut et de migration - IRC (maximum entre a et b)	1 755	1 758	140	141
Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)				
(a) Valeur d'IRC la plus récente (Risque additionnel de défaut et de migration (IRC) section 3 calculé conformément à la section 3 articles 370/371)			105	112
(b) Moyenne des valeurs d'IRC au cours des 12 semaines précédentes			140	141
4 Portefeuille de corrélation - CRM (maximum entre a, b et c)	1 271	1 066	102	85
Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)				
(a) Valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 377)			102	70
Moyenne du risque du portefeuille de corrélation sur les 12 semaines précédentes				
(b) Moyenne du risque du portefeuille de corrélation sur les 12 semaines précédentes			59	85
8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4))				
(c) 8% de l'exigence de fonds propres en méthode SA sur la valeur de risque la plus récente du portefeuille de corrélation (article 338 (4))			66	75
5 Autre	-	-	-	-
6 TOTAL	12 393	13 612	991	1 089

TABLEAU 61 : VALEURS DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION (MR3)

(En M EUR)	30.06.2021	31.12.2020
VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	58	188
Moyenne	47	103
Minimum	36	35
Fin de période	49	67
Stressed VaR (10 jours, 99%)⁽¹⁾		
Maximum	151	343
Moyenne	113	158
Minimum	74	73
Fin de période ⁽²⁾	238	131
Incremental Risk Charge (99,9%)		
Maximum	194	172
Moyenne	140	103
Minimum	92	53
Fin de période	105	112
Comprehensive Risk Capital Charge (99,9%)		
Maximum	102	462
Moyenne	59	116
Minimum	54	51
Fin de période	102	70

(1) Sur le périmètre pour lequel les exigences de fonds propres sont déterminées par modèle interne.

(2) Montant de fin de période incluant un add-on de fin de trimestre (hors add-on, montant de 89 millions d'euros au 30 juin 2021).

TABLEAU 62 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (31.03.2021)	3 311	6 764	1 482	1 218	-	12 775	1 022
<i>Ajustement réglementaire</i>	(2 630)	(3 604)	(97)	-	-	(6 332)	(507)
<i>RWA à la fin du précédent trimestre</i>	680	3 160	1 385	1 218	-	6 443	515
Variations des niveaux de risque	(236)	(624)	(77)	53	-	(885)	(71)
Actualisations/modifications du modèle	170	429	-	-	-	600	48
Méthodologie et politiques	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change	2	6	-	-	-	9	1
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<i>RWA à la fin de la période considérée</i>	617	2 971	1 308	1 271	-	6 167	493
<i>Ajustement réglementaire</i>	1 605	4 173	447	-	-	6 226	498
RWA à la fin de la période (30.06.2021)	2 222	7 145	1 755	1 271	-	12 393	991

Les effets sont définis comme suit :

- ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

8

RISQUE STRUCTUREL DE TAUX

TABLEAU 63 : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NÉGOCIATION (IRRBB1)

		30.06.2021	
		Variations de la valeur économique du capital	Variations de la marge nette d'intérêt
<i>(En M EUR)</i>			
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(1 176)	317
2	Choc parallèle vers le bas	(2 181)	(183)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	1 127	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 814)	
5	Hausse des taux courts	151	
6	Baisse des taux courts	185	

Les chocs utilisés pour calculer les montants de sensibilités de la valeur et de la marge d'intérêt présentés dans ce tableau correspondent aux scénarios « Choc parallèle vers le haut », « Choc parallèle vers le bas », « Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse) », « Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse) », « Hausse des taux courts » et « Baisse des taux courts » tels que définis dans les orientations de l'ABE (EBA/GL/2018/02), paragraphe 114, avec le *floor* applicable tel que décrit au 115(k), c'est-à-dire de -100 pb pour les taux au jour le jour et de 0 pb à vingt ans.

Le calcul du montant de sensibilité de la valeur suit les autres alinéas des orientations ABE susmentionnées, paragraphe 115.

Le *Supervisory outlier test* (cf. paragraphe 114 de ces mêmes orientations) est satisfait, dans la mesure où la limite de 15% du montant de fonds propres *Tier 1* s'élève à -8,6 milliards d'euros.

Le montant de sensibilité de la marge d'intérêt est calculé sur un horizon d'un an à partir du 30 juin 2021.



9

RISQUE DE LIQUIDITÉ

9.1 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

TABLEAU 64 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

(En Md EUR)

	30.06.2021	31.12.2020
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	147	154
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	80	82
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	-	7
TOTAL	227	243

9.2 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Le Groupe gère son risque de liquidité au moyen du LCR, du NSFR et des impasses de liquidité, sous stress et en conditions normales d'activité et en cumul (toutes devises confondues), et ce, en s'assurant à tout moment de la transférabilité de la liquidité entre les principales devises.

Depuis la mise en place de la contrainte réglementaire européenne LCR en octobre 2015, le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 133% à fin juin 2021 contre 149% à fin 2020.

Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains fait l'objet d'un encadrement spécifique par le Groupe, notamment à travers un indicateur d'excédent de liquidité sous stress en dollars américains.

TABLEAU 65 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020
Trimestre se terminant le								
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					224 460	217 669	204 815	188 059
Sorties de trésorerie								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :								
<i>Dépôts stables</i>	218 159	215 584	208 820	204 245	16 875	16 519	16 129	15 847
<i>Dépôts moins stables</i>	121 919	122 372	119 952	119 612	6 096	6 119	5 998	5 981
Financements de gros non garantis	264 759	261 917	256 322	248 555	142 847	139 988	135 539	128 679
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	60 152	61 289	60 660	60 802	14 599	14 861	14 698	14 726
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	185 605	182 737	178 756	173 333	109 246	107 235	103 935	99 533
<i>Créances non garanties</i>	19 002	17 891	16 906	14 419	19 002	17 891	16 906	14 419
Financements de gros garantis					84 329	80 338	78 303	79 785
Exigences complémentaires	179 052	177 427	177 538	177 343	60 001	59 484	62 022	64 331
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	33 555	34 760	38 531	41 123	32 062	33 047	36 470	38 822
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	6 749	5 754	5 463	5 669	6 749	5 754	5 463	5 669
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	138 748	136 914	133 544	130 551	21 190	20 683	20 089	19 840
Autres obligations de financement contractuelles	61 043	60 193	63 480	64 255	61 043	60 193	63 480	64 255
Autres obligations de financement éventuel	48 171	45 653	44 151	43 366	766	662	624	511
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					365 861	357 183	356 097	353 408
Entrées de trésorerie								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	268 525	271 259	278 135	279 908	84 391	87 024	90 906	93 274
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	38 797	39 690	39 816	40 037	33 693	32 733	32 857	32 864
Autres entrées de trésorerie	99 976	101 418	106 166	106 363	97 793	99 203	103 956	104 246
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	407 299	412 367	424 117	426 308	215 876	218 961	227 719	230 385
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	247 920	335 981	348 996	350 846	215 876	218 961	227 719	230 385
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					224 304	217 669	204 815	188 059
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					149 984	138 223	128 378	123 023
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					151,41%	159,24%	160,14%	153,47%

Au 30 juin 2021, le ratio LCR s'établit à 151% en considérant la moyenne des ratios sur les douze mois entre juillet 2020 et juin 2021. Le ratio est en augmentation de 8 points par rapport à son niveau du 30 juin 2020 (calculé de la même manière que la moyenne des douze points précédents ; cf. chiffres synthétiques disponibles dans le chapitre 1 en ce qui concerne la borne 30 juin 2020).

Les réserves liquides composant le numérateur du ratio ont augmenté de 28% en moyenne (selon le même calcul que précédemment), soit 49 milliards d'euros sur un an, atteignant 224 milliards d'euros en moyenne au 30 juin 2021. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépôts en banques centrales résultant principalement des tirages liés au dispositif TLTRO III, ainsi que par la croissance des dépôts à la clientèle.

Les sorties nettes de trésorerie au dénominateur du ratio ont augmenté de 22%, soit 27 milliards d'euros, en moyenne entre juin 2020 et juin 2021, en raison principalement :

- de la hausse des sorties de trésorerie relatives aux dépôts à hauteur de 15 milliards d'euros, en lien avec l'augmentation des dépôts non opérationnels de la clientèle Entreprises ;

- des sorties nettes de trésorerie relatives aux opérations de financement sur titres, à hauteur de 13 milliards d'euros.

Les sorties nettes de trésorerie liées à des expositions sur instruments dérivés sont restées stables sur la période.

TABLEAU 66 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)

(En M EUR)	30.06.2021					Valeur pondérée
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée	
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an		
Éléments du financement stable disponible						
Éléments et instruments de fonds propres	62 759	1 262	-	13 991		76 749
<i>Fonds propres</i>	62 759	1 262	-	13 991		76 749
<i>Autres instruments de fonds propres</i>						
Dépôts de la clientèle de détail		222 116	2 184	6 232		214 347
<i>Dépôts stables</i>		124 121	783	3 802		122 461
<i>Dépôts moins stables</i>		97 994	1 401	2 430		91 886
Financement de gros :		544 738	41 496	184 028		305 487
<i>Dépôts opérationnels</i>		67 288	0	3		33 647
<i>Autres financements de gros</i>		477 450	41 496	184 025		271 839
Engagements interdépendants		17 461	2	2 570		
Autres engagements:	35 887	80 198	115	519		577
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	35 887					
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		80 198	115	519		577
FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL						597 160
Éléments du financement stable requis						
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)						42 733
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		199	175	45 682		39 148
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-		-
Prêts et titres performants :		255 922	53 529	348 920		380 885
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		96 873	8 695	2 371		10 508
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		60 510	6 891	20 370		29 849
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		73 214	29 092	199 756		233 359
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		13 140	3 522	34 253		43 490
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 284	5 315	80 948		59 697
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 723	4 782	69 545		49 457
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		21 042	3 535	45 475		47 473
Actifs interdépendants		17 345	2	2 570		-
Autres actifs :	-	136 011	613	55 846		83 577
<i>Matières premières échangées physiquement</i>						-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		25 087	-	-		21 324
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-				-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		85 716				4 286
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		25 208	613	55 846		57 967
Éléments de hors bilan		177 932	-	-		8 897
FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL						555 238
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)						107,55%

9.3 BILAN ÉCHÉANCÉ

TABLEAU 67 : BILAN ÉCHÉANCÉ

PASSIFS FINANCIERS

		30.06.2021				
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		5 515	-	-	-	5 515
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		172 705	18 436	21 581	30 304	243 026
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	62 618	9 974	74 017	1 329	147 938
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	443 354	15 210	13 992	6 218	478 774
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	36 396	34 066	44 667	22 809	137 938
Dettes subordonnées	Note 3.9	8	2	6 514	10 149	16 673

		31.12.2020				
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		1 489	-	-	-	1 489
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		164 209	17 529	20 520	28 813	231 071
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	57 383	9 140	67 830	1 218	135 571
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	422 319	14 489	13 328	5 923	456 059
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	36 665	34 317	44 998	22 977	138 957
Dettes subordonnées	Note 3.9	7	2	6 029	9 394	15 432

ACTIFS FINANCIERS

30.06.2021						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		157 017	1 012	1 753	1 019	160 801
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	300 155	9 803	-	-	309 958
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	48 291	507	-	270	49 068
Titre au coût amorti	Note 3.5	15 185	288	2 405	1 044	18 922
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	52 436	2 159	5 876	1 262	61 733
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	81 658	65 057	174 308	114 226	435 249
Opérations de location financement*	Note 3.5	2 668	6 149	16 160	4 396	29 373

* Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2020						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		164 724	900	1 611	944	168 179
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	240 288	9 371	-	-	249 659
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	51 090	708	-	262	52 060
Titre au coût amorti	Note 3.5	13 941	146	1 337	211	15 635
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	46 790	1 664	4 071	855	53 380
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	70 518	75 862	163 365	109 820	419 565
Opérations de location financement*	Note 3.5	2 582	6 036	16 167	4 411	29 196

* Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

- actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :
 - positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois,
 - positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois,

- positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;

- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :

- les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échancés à moins de 3 mois,
- les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an,
- enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	30.06.2021						Total
	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	910	-	455	1 365
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 214	-	-	-	-	5 214
Autres passifs	Note 4.4	-	78 718	2 293	4 703	2 091	87 805
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	104	-	-	104
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	15 966	9 766	39 545	85 842	151 119
Provisions	Note 8.3	4 595	-	-	-	-	4 595
Capitaux propres		68 637	-	-	-	-	68 637

(En M EUR)	31.12.2020						Total
	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	815	-	408	1 223
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		7 696	-	-	-	-	7 696
Autres passifs	Note 4.4	-	76 148	2 218	4 549	2 022	84 937
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	16 593	9 475	38 011	82 047	146 126
Provisions	Note 8.3	4 775	-	-	-	-	4 775
Capitaux propres		66 979	-	-	-	-	66 979

AUTRES ACTIFS

30.06.2021							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		222	-	-	-	-	222
Autres actifs	Note 4.4	-	69 473	-	-	-	69 473
Actifs d'impôts	Note 6	4 601	-	-	-	-	4 601
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	96	96
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	30 786	30 786
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 821	3 821
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-	164	91	113	368
Placements des activités d'assurances	Note 4.3	-	46 108	6 184	35 038	84 686	172 016

31.12.2020							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois -1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		378	-	-	-	-	378
Autres actifs	Note 4.4	-	67 341	-	-	-	67 341
Actifs d'impôts	Note 6	5 001	-	-	-	-	5 001
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	100	100
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	30 088	30 088
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	4 044	4 044
Actifs non courants destinés à être cédés		-	1	1	2	2	6
Placements des activités d'assurances	Note 4.3	-	44 087	7 569	34 097	81 101	166 854

1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
3. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
4. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.



10

RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

10.1 RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

M. William KADOUC-CHASSAING

Directeur général adjoint de Société Générale

10.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SUR LES RISQUES PILIER 3

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport sur les risques Pilier 3 sont, à ma connaissance, conformes à la huitième partie du règlement UE N° 2019/876 (et de ses amendements ultérieurs) et ont été établies en accord avec les procédures de contrôle interne approuvées par le Conseil d'administration.

Paris, le 14 septembre 2021

Le Directeur général adjoint
William KADOUC-CHASSAING



11

ANNEXES

INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
		1		Indicateurs clés		3		KM1
1	1			Couverture des engagements douteux	6			
1	2			Coût du risque	6			
1	3			Risque de marché : VaR et SVaR	8			
1	4			Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	9			
1	5		1	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	35		171	
5	6	2	2	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	48	21	180	
5	7	3	3	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	48	22	181	CC2
5	8	4	4	Entités exclues du périmètre prudentiel	50	24	183	
5	9			Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	52			
5	10		5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	52		185	
5	11		6	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	53		185	
5	12	5	7	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4	53	24	186	
5	13	6	8	Déductions et retraitements prudentiels CET1 au titre de CRR/CRD4	54	25	186	
5	14	7	9	Vue d'ensemble des expositions pondérées	55	26	187	OV1
5	15	8	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	55	27	188	
5	16			Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	56			
5	17			Calcul du ratio TLAC	57			
		9		TLAC – Indicateurs clés		28		KM2
5	18	10	11	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	58	29	189	

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
5	12A			Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4 (détail du tableau 12)	59			
5	12B			Modèle transitoire pour la publication des informations sur les fonds propres	61			
		14		Composition des fonds propres réglementaires		32		CC1
		15		TLAC – Composition		35		TLAC1
		16		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution		36		TLAC3
5	18A	17		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	64	37		LR1-LRSUM
5	18B	18		Ratio de levier – Déclaration commune	65	38		LR2-LRCOM
5	18C	19		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	66	40		LR3-LRSPL
5	19			Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	66			INS1
5	20			Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	66			INS2
5	21	11		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	67	30		CCyB1
5	22	12		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	67	30		CCyB2
5	23			Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	68			LI1
5	24			Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	72			LI2
5	25	13		Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	74	31		IFRS9-FL
6	26			Agences de notation utilisées en approche standard	82			
6	27		13	Répartition des EAD par approche bâloise	83		197	
6	28		14	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Goupe	83		197	
6	29		15	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	84		198	
6	30		16	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	85		199	
6	31		17	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	86		200	CR9
6	32		18	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	87		201	
6	33		19	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	88		202	
6	34		20	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Clientèle de détail	89		203	CR9
6	35		21	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	89		203	
6	36	20		Catégories d'expositions	91	41		
6	37		22	Ventilation des expositions (risque de crédit et risque de contrepartie) des 5 principaux pays par catégorie d'expositions	95		209	
6	38			Ventilation géographique des PD et LGD moyennes (risque de crédit et risque de contrepartie)	95			

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
6	39			Exposition traitée en approche standard par catégorie d'expositions et <i>rating</i> externe (risque de crédit et risque de contrepartie)	96			
6	40		23	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	97		209	
6	41	23		Qualité de crédit des expositions restructurées	99	48		CQ1
6	42	24		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	100	49		CQ3
6	43	21		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	102	46		CR1
6	44	25		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	104	50		CQ4
6	45	26		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	106	52		CQ5
6	46	27		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	108	53		CQ7
6	47	22		Variations du stock de prêts et avances non performants	108	48		CR2
		28		Échéance des expositions		53		CR1-A
6	48			Variation des dépréciations	108			CR2-A
6	49	30		Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	109	55		
6	50	31		Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	110	56		
6	51	32		Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	111	56		
6	52	33		Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	112	57		
6	53			Qualité de crédit des expositions par catégorie d'expositions et instrument	113			CR1-A
6	54			Exposition nette par catégorie d'expositions	114			CRB-B
6	55	34		Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	115	58		CR4
6	56	36		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	117	62		CR6
6	57	37		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	121	68		CR6
6	58	35		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	123	60		CR5
6	59			Ventilation géographique des expositions nettes	124			CRB-C
6	60			Concentration des expositions par type d'industrie ou de contrepartie	129			CRB-D
6	61			Échéance des expositions	133			CRB-E
6	62	29	12	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	135	54	193	CR3
6	63	38		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	135	71		CR7
		39		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA		72		CR7-A

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
		40		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF		73		CR7-A
6	64	42		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	137	74		CR10.1-10.4
		43		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple		75		CR10.5
6	65	41		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	138	73		CR8
7	66	44	30	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	144	77	220	
7	67	45	31	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	145	78	221	CCR1
7	68	46	32	Expositions sur les contreparties centrales	146	79	222	CCR8
7	69	47	33	Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	147	80	223	CCR5
7	70	48	34	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	147	80	223	CCR2
7	71	49		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	148	81		CCR4
7	72	50		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	151	83		CCR3
7	73	51		Expositions sur dérivés de crédit	153	85		CCR6
7	74			Expositions sur dérivés de crédit – Focus protections achetées	154			
7	75			Incidences des compensations et sûretés détenues sur les valeurs exposées	154			CCR5-A
7	76	52		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	154	85		CCR7
		53		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation		87		SEC1
		54		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation		88		SEC2
		55		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor		89		SEC3
		56		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur		90		SEC4
		57		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique		91		SEC5
8	77			Encours des positions titrisées par type de sous-jacents	161			
8	78			Encours des positions titrisées dépréciés ou présentant des arriérés de paiement par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	162			
8	79			Actifs en attente de titrisation par type de sous-jacents	163			
8	80			Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	163			
8	81			Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	164			

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
8	82			Positions de titrisations conservées ou acquises par région dans le portefeuille bancaire et le dans le portefeuille de négociation	164			
8	83			Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	165			
8	84			Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	166			
8	85			Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	167			
8	86			Positions de titrisation conservées ou acquises dans le portefeuille bancaire par approche et par pondération	168			
8	87			Positions de titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation par approche et par pondération	169			
8	88			Expositions aux titrisations déduites des fonds propres par type de sous-jacents	170			
8	89			Exigences de fonds propres relatives aux titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation	170			
8	90			Expositions aux positions de retitrisation conservées ou acquises	170			
9	91		35	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	177		229	
9	92		36	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	179		231	
9	93		37	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	180		232	
9	94	58	38	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	182	95	234	
9	95		39	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	182		234	
9	96	59		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	184	96		MR1
9	97	60		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	184	96		MR2-A
9	98	61		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	185	97		MR3
9	99	62		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	186	98		MR2-B
10	100		40	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	194		242	
11	101		41	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	200		245	
11	102		42	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	200		245	
		63		Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation		99		IRRBB1
11	103		43	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	201		246	
12	104			Actifs grevés et actifs non grevés	207			AE-ASS
12	105			Sûretés reçues	208			AE-COL
12	106			Sources des charges grevant les actifs	208			AE-SOU
12	107	64	44	Réserve de liquidité	209	101	249	
12	108	65		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	210	102		LIQ1
		66		Ratio de financement stable net (NSFR)		103		LIQ2
12	109	67	45	Bilan échéancé	211	104	250	

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2020	N° tableau Pilier 3 30.06.2021	N° tableau DEU 2021 ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3 31.12.2020	Page Pilier 3 30.06.2021	Page du DEU 2021 ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
16	110		46	Actions et participations dans le portefeuille bancaire	228		263	
16	111		47	Gains et pertes nets sur actions et participations du portefeuille bancaire	229		264	
16	112		48	Exigences de fonds propres liées aux actions et participations du portefeuille bancaire	229		264	

(1) Document d'Enregistrement Universel.

